

Jadis et naguère

Episodes de la vie fribourgeoise IX

Avec des échappées tirées d'articles de journaux



Jean-Marie Barras, 2018

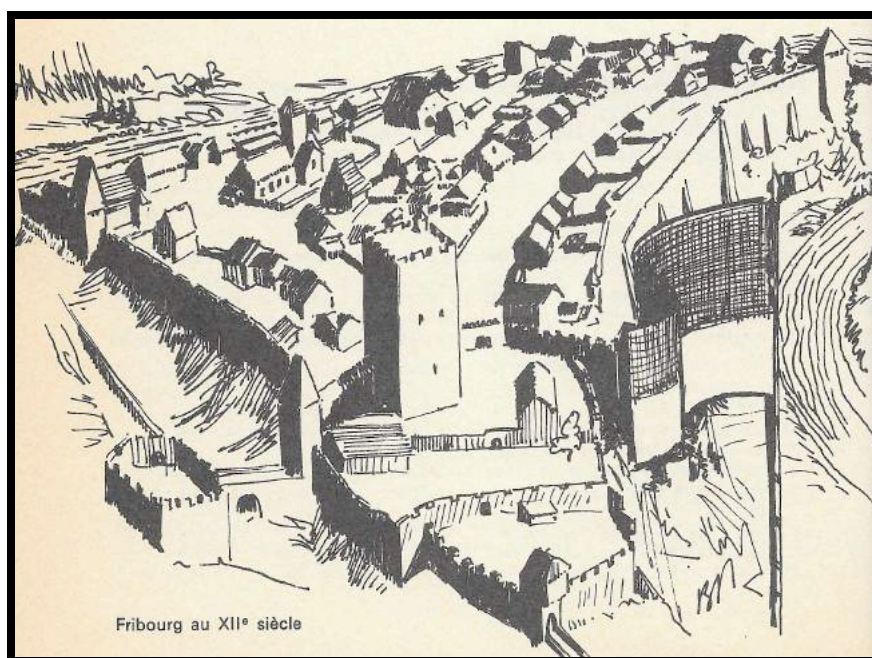
Table des matières

Deux instituteurs doués en français et en sténo.....	6
<i>Charles Magne, poète et rédacteur à l'ATS</i>	6
<i>Emile Duployé</i>	7
Quand le quotidien décrit l'histoire d'une région.....	8
<i>L'évolution de la région</i>	9
« <i>Rappeler les coutumes</i> »	9
<i>Des anecdotes d'un temps révolu</i>	10
Le gâteau de Blanchette est une star du web.....	11
<i>Tout à la main</i>	12
Quand la censure se mondialise.....	12
Le patois se retrouve une jeunesse.....	14
« <i>Un vrai renouveau</i> ».....	14
<i>Péouz et attardés</i>	15
<i>Partout dans le canton</i>	15
<i>Ils se sont récemment lancés, témoignages</i>	15
Cet acharnement à déstabiliser le pays.....	16
Albin Schorro, créateur du <i>Sillon romand</i> (1865-1957).....	17
<i>La période broyarde, Marini, l'Ecole secondaire</i>	18
<i>Professeur à Saint-Michel</i>	19
<i>La retraite</i>	19
La leçon de chimie.....	20
Le dragon de Naters.....	22
La Légion de Marie et sa pression sur la jeunesse	24
<i>La Vierge à l'honneur</i>	24
<i>Des règles formelles</i>	25
L'école autrefois	25
<i>Quelques articles d'un règlement scolaire dans les années 1900</i>	25
<i>Les difficultés n'étaient pas épargnées</i>	26
<i>Les classes à tous les degrés</i>	26
Fribourgeois sans travail dans leur canton.....	28
<i>Pas seulement des militaires</i>	29
Le schwyzerdütsch pour tous !	30
Mon village en 1945.....	31
Michel Vez, une personnalité de premier plan.....	33
Petites histoires de jadis.....	34
Berne met le monde paysan au pied du mur : résistance ou suicide ?	37
<i>Nos autoroutes ne sont pas assez encombrées</i>	39
Joseph Brodard (1893-1977) : sa vie, son œuvre	39
La mésaventure du patois.....	41
<i>Le pouvoir veut abolir le patois</i>	41
<i>Joseph Brodard intervient au nom des patoisants</i>	42
<i>Le patois, un obstacle à la maîtrise du français ?</i>	42

<i>Pourquoi le dialecte alémanique a-t-il été maintenu ?</i>	43
Il y a cent ans naissait l'abbé Frederik-George Freeley	43
<i>L'étincelle</i>	44
<i>Un dirigeant, un fondateur</i>	44
<i>Après dix-sept ans</i>	45
<i>Au service des pauvres</i>	46
<i>Funérailles solennelles</i>	46
<i>Une seule fois</i>	46
<i>Un livre</i>	46
Les bandits de Matran.....	47
<i>La psychose</i>	48
<i>Deux bavures</i>	48
<i>Même le stand de la police</i>	49
<i>Fin de cavale</i>	50
<i>Jugés à la Grenette</i>	50
<i>Mort mystérieuse</i>	50
Le château de la Molière	51
La Molière et sa légende	53
<i>Un souterrain et un mystère</i>	53
<i>Etrange sarabande nocturne</i>	54
<i>Jacques l'éventreur</i>	54
Vesdun à Avry-sur-Matran le 1 ^{er} août 1981	55
<i>Origine des relations Avry-Vesdun</i>	55
Pierre Yerly se noie dans l'Océan indien	56
<i>Un « mainteneur »</i>	56
Un prêtre né dans une famille nombreuse.....	57
Les capucins sont à Fribourg depuis 400 ans	59
<i>Instruire le peuple</i>	59
<i>Tensions linguistiques</i>	59
<i>Personnalités de marque</i>	61
<i>Une pastorale résolument ouverte sur le monde</i>	61
<i>Quelle est votre offre pastorale ?</i>	61
<i>Une partie des Frères, comme vous, ont aussi des ministères spécialisés</i>	62
<i>Les escargots des capucins</i>	62
Maréchal-ferrant, un métier en voie de disparition.....	62
La pomme de terre dans le canton de Fribourg.....	64
Le poids des mots	66
<i>Le « Notre Père » tel qu'il figurait dans le Catéchisme de 1933</i>	68
<i>Et la prière « modernisée » en 2018</i>	68
La Maison Rouge	69
<i>Entreprises qui se sont succédé</i>	72
<i>La saga de Rosé SA</i>	72
La fondue, recette et histoire.....	73
Le secret	73
Le tavillonnage	74

Un ruisseau désormais mieux connu, le Palon	75
La vie dans un village d'Autrefoye	77
Le populisme : un but, capter le pouvoir	78
<i>Une méthode pour mobiliser</i>	78
<i>Diabolisation des élites</i>	79
<i>Sauvetage du peuple</i>	79
<i>Mission sacrée</i>	79
<i>Stigmatisations payantes</i>	80
Bachu	80
La chapelle de Pellevoisin à Lentigny	82
<i>Pourquoi ce nom de Pellevoisin ?</i>	82
<i>Le succès de Pellevoisin, lieu de prière et de pèlerinages</i>	83
<i>Revenons à Lentigny</i>	84
Vagues de pudibonderie à la Motta	84
<i>Changement de mœurs</i>	85
<i>Volte-face des autorités</i>	85
<i>Le bikini fait son apparition en 1949</i>	86
<i>Les garçons étaient favorisés</i>	87
Des Fribourgeois émigrés à Nova Friburgo et à Punta Arenas	87
Le fourdâ a mère-gran	90
<i>Le tablier de grand-mère</i>	90
Le « Dictionnaire des anonymes » du canton de Fribourg	91
<i>Les femmes, ces héroïnes</i>	92
Roger Spicher, de Vuisternens-en-Ogoz (1912-2000)	93
Quand la laïcité va trop loin	94
<i>L'effondrement du christianisme en France, fruit de Vatican II</i>	95
Fribourg, tête de pont de la germanisation	96
L'assassinat qui hante les Singinois	97
<i>Le doute demeure</i>	98
<i>Aveux sous la menace</i>	98
<i>Une chanson</i>	98
La mobilité des Trente Glorieuses, la Coccinelle	99
<i>« Porsche » à 1000 marks</i>	100
<i>Incroyable succès</i>	100
<i>Le relais de la Golf en 1974</i>	101
<i>La logistique était rudimentaire</i>	101
1999 : Fête des Vignerons à Vevey, un unijambiste insolite	102
<i>Une voix exceptionnelle</i>	102
<i>Messager cabotin</i>	103
<i>Chansons patoises</i>	103
1939-1945 : se souvenir du « PlanWahlen »	103
<i>Un symbole de résistance</i>	104
Fidélité au patois	105
<i>Prononciation du a, du o, du e</i>	105
<i>La main</i>	105

Denis Clerc et la germanisation du canton	107
<i>Rejet de la loi</i>	108
Cro-Magnon aura le dernier mot	109
La rue des Epouses.....	110
Famine à Fribourg-en-Brisgau ; accueil en Suisse.....	112
<i>Situation historique de l'Allemagne dans les années 20</i>	113
<i>Et en Autriche ; accueil dans la paroisse de Surpierre</i>	114
Hector, régent.....	115
<i>L'école était fermée</i>	115
<i>Hectomètre et sa classe</i>	116
<i>La classe à la cuisine ; visite de l'inspecteur</i>	116
<i>A pied au « Vieux Moulin »</i>	118
<i>La fin d'Hector</i>	119
Interdit aux chiens et aux Italiens	119
<i>Un passé fait de pauvreté</i>	120
<i>Enfances volées</i>	121
<i>Les initiatives Schwarzenbach</i>	121
<i>Ni d'ici, ni d'ailleurs</i>	122
<i>Les initiatives anti-étrangers</i>	122
L'incendie de l'Hôpital des Bourgeois	123
<i>Intensité de l'incendie</i>	123
<i>Occupants, sauveteurs, présences sur les lieux</i>	124
<i>Un mot d'histoire</i>	124
<i>L'incendiaire</i>	125
Mediamarkt et la lutte des classes	125
Ratata	126
L'Ecole normale ou la fin d'un symbole.....	127



Fribourg au XII^e siècle

Illustration de Bernard Morel, Brochure d'histoire « Images du passé » 1967

Deux instituteurs doués en français et en sténo

Charles Magne, poète et rédacteur à l'ATS

Le palmarès d'Hauterive pour l'année 1895 - 1896 nous indique que Charles Magne, de La Magne, est domicilié à Montet (Glâne). Il est né en 1876. Ayant fréquenté le Collège St-Michel, il peut entrer à l'École normale en deuxième année. Il obtient son brevet en 1897. Antonin Bondallaz, dans le *Faisceau mutualiste* du 1^{er} octobre 1952, dit de ce collègue au nom d'empereur qu'il était un poète et littérateur de talent.

Dans *Nos Chansons* de Bovet, « Le déserteur gruérien » est un poème de Charles Magne, habillé d'une mélodie de Cyprien Ruffieux, son professeur de musique à Hauterive. Ce chant sera harmonisé plus tard par l'abbé Bovet. Il est reproduit dans *Episodes de la vie fribourgeoise* VI.

Magne, à côté de ses talents poétiques, a fondé à Hauterive un club de sténographie. Il se passionne pour la sténographie mise au point par l'abbé français Emile Duployé, système que ce dernier a présenté à l'Exposition universelle de Paris en 1867. Ce « club de sténographes » d'Hauterive a sa revue dactylographiée, que rédige entièrement Charles Magne. Raymond Chassot - qui est en première année lorsque Magne est en quatrième - est un passionné de ce club. A sa sortie d'Hauterive en 1897, Charles Magne est nommé régent à Villaz-St-Pierre. De 1899 à 1901, il enseigne à Rue, avant de s'en aller à Mannens dont il sera l'instituteur de 1901 à 1906. Durant les années où il dirige l'école de Mannens, il est « rédacteur sténographe », avec son collègue et ami Raymond Chassot, des comptes rendus de la Société fribourgeoise d'éducation.

Magne quitte l'enseignement primaire pour l'Agence télégraphique suisse à Bâle, où il assume durant quinze ans la fonction de chef du service de langue française. Dès sa fondation, l'ATS a dû résoudre des problèmes de technique de transmission. Au début du XX^e siècle, il n'était pas possible de téléphoner directement de Berne aux correspondants de Berlin ou de Paris. L'ATS a donc dû installer, en 1906, un bureau bilingue dans la ville frontalière de Bâle. Les dix-huit dernières années de la vie active de Charles Magne seront consacrées à la rédaction de la *Revue hôtelière suisse*. Il est décédé à Bâle à l'âge de 62 ans, le 17 avril 1938.

Sources :

- *Faisceau mutualiste*, 1^{er} octobre 1952
- *La Liberté*, 20 avril 1938

Raymond Chassot, écrivain et sténographe

Celui qui va devenir l'un des plus habiles sténographes du pays est né à Villargiroud en 1881. Il a dix-neuf ans lorsqu'il termine ses études à Hauterive, avant d'être nommé régent à Torny, en 1900. Chassot, après les cours de sténographie donnés à Hauterive par Charles Magne, ne cesse de se perfectionner dans ce domaine.

Lauréat de nombreux concours, diplômé de l'Institut sténographique de France, le régent de Torny est appelé en 1903 en qualité de sténographe des Chambres fédérales. Comme il ne s'agit pas d'un poste à plein temps, cette fonction lui imposera de se rendre sporadiquement à Berne durant 36 ans. En 1914, il est nommé secrétaire du Grand Conseil et la direction des Finances lui confie l'intendance des sels et boissons. Il est aussi appelé à Genève par la Société des Nations. (La SDN était l'assemblée introduite par le traité de Versailles en 1919 dans le but de conserver la paix en Europe. Elle fut remplacée en 1945 par l'ONU.) Chassot a participé au Congrès de l'Union interparlementaire - la plus ancienne des institutions internationales à caractère politique créée en 1889 - et à maintes autres réunions internationales, dans la plupart des capitales européennes.

Dès 1905, Chassot quitte Torny, ce village étant trop excentré pour un sténographe appelé à de nombreux déplacements. Il s'installe à Fribourg avec sa famille ; il y crée un office de sténodactylographie tout en poursuivant des études de droit. Chassot a pressenti l'expansion qu'allait connaître la « sténodactylo ». Dans ces années 1900, les premières machines à écrire apparaissent en effet sur le marché et les sténodactylographes font leur entrée dans les bureaux des entreprises, comme aussi dans les administrations.

A côté de son activité de sténographe, Raymond Chassot occupera aussi divers emplois, autres que ceux mentionnés ci-dessus : clerc d'avocat, attaché au Musée pédagogique. On lui doit aussi des poèmes, des essais historiques, une importante collaboration au *Bulletin pédagogique*. Il a écrit *L'Ecole de Villarimboud*, ouvrage publié par épisodes dans le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} juin 1905 au 15 avril 1906. Il faut mentionner aussi *Le Bois de la Cigogne - Middel-Torny-Pittet*, publié en 1906 dans le « Courrier de la Glâne », *Les prêtres d'Orsonnens*, *Les croix au bord du chemin*. Il a collaboré au *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Dans le *Bulletin pédagogique*, en 1905 et en 1906, c'est Raymond Chassot qui rédige les riches comptes rendus des manifestations organisées à l'occasion du 100^e anniversaire de la désignation du Père Girard en qualité de Préfet des écoles de Fribourg. Comme collaborateur du Musée pédagogique, il rend compte des découvertes et nouveautés en rapport avec l'école. L'un de ses articles du *Bulletin*, le 1^{er} mars 1906, présente le microscope scolaire mis au point par Robatel, ancien instituteur fribourgeois habitant Lausanne. Cet appareil permet d'examiner instantanément n'importe quoi grâce à divers accessoires, comme l'entomoscope où sont emprisonnés les insectes que l'on veut examiner. Raymond Chassot, contraint par la maladie à prendre sa retraite en 1939, est décédé le 10 novembre 1941.

Sources :

- *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* 1942
- *Bulletins pédagogiques* cités

Emile Duployé

Emile Duployé - 1833-1912 - est un ecclésiastique français. Une personnalité, née à Liesse, dans l'Aisne, et dont la renommée s'est étendue dans plus de 44 pays du monde grâce à sa méthode de sténographie. Il est tour à tour aumônier du collège de Laon, responsable de diverses fonctions ecclésiastiques à Paris, puis curé de Montigny-en-Arrouaise, de Aizelles et

enfin de Sinceny, dans le département de l'Aisne, dans le nord de la France dont la ville principale est Laon. Emile Duployé est décédé le 9 mai 1912 à Saint Maur, à l'Abbaye du Sacré-Cœur où il s'était retiré. A sa demande, sa dépouille fut ramenée et inhumée à Liesse, le 13 mai 1912.

Il est l'auteur de la technique de sténographie Duployé qui fut très utilisée au XX^e siècle. La méthode d'Aimé Paris - 1798-1866 - était antérieure et l'abbé Duployé la connaissait. Il a écrit une série de livres consacrés à la sténo, dont la première édition fut nommée *Sténographie-Duployé, écriture plus facile, plus rapide et plus lisible que toute autre, s'appliquant à toutes les langues*, publiée à Lyon en 1860.

Médaille frappée à l'occasion du centenaire de la naissance du sténographe, en 1933



Quand le quotidien décrit l'histoire d'une région

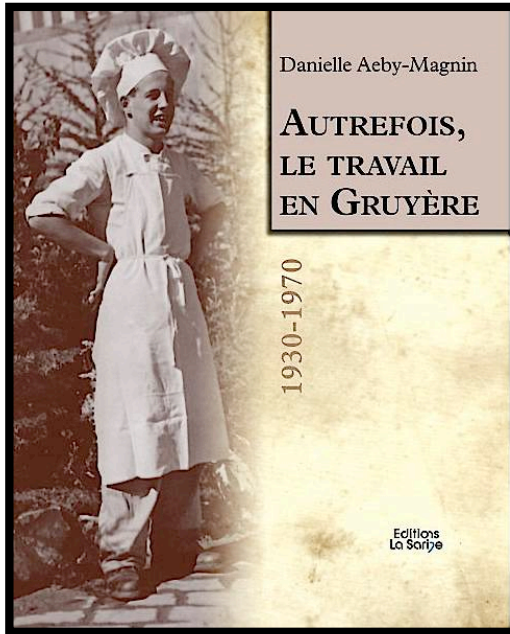
Cet article a paru dans « La Gruyère » le 26 novembre 2016. L'auteur est Valentin Castella. Danielle Aeby-Magnin raconte dans un livre le quotidien des Gruériens des années 1930 à 1970. « Autrefois, le travail en Gruyère », Editions La Sarine, donne la parole à 44 témoins. Ils parlent de leur métier. L'article est le compte rendu d'une rencontre avec l'auteure et quelques protagonistes à l'occasion du vernissage.

Conserver la mémoire du quotidien : voilà l'objectif que s'était fixé en 2011 Danielle Aeby-Magnin lorsqu'elle a commencé à écrire son livre. Cet ouvrage raconte comment vivaient les habitants du district entre les années 1930 et 1970. Danielle Aeby-Magnin est déjà l'auteure du livre *Le temps de la vie*, paru en 2010.

Elle a décidé de choisir le thème du travail pour parler de cette période. Six chapitres animent cet ouvrage : à la ferme et à l'alpage, à l'usine, les services et la fonction publique, à l'atelier, dans les commerces et, enfin, à la maison. « J'ai rencontré 44 témoins et nous avons navigué dans les eaux des souvenirs, en vivant des moments d'émotion ou de franches rigolades. »

En effet, au fil des pages, le lecteur a l'occasion de découvrir le quotidien des Gruériens vivant à cette époque. Un temps où il faisait parfois bon vivre, mais pas seulement. « Je ne suis pas tombée dans le piège du *c'était mieux avant*, car je suis née en 1953 et j'ai vu que la vie n'était pas si jolie que ça. Que certains avaient de la peine à trouver à manger, que les fins de mois étaient difficiles. »

L'évolution de la région



En voyageant de l'alpage des années 1930 à l'usine Nestlé de Broc ou dans les coulisses des commerces et bistrot régionaux, on découvre l'histoire d'une région, racontée par ses acteurs. « Il était important de transmettre les souvenirs des anciens sur leur mode de vie », reprend Danielle Aeby-Magnin.

Des propos relayés par Isabelle Raboud, directrice du Musée gruérien : « Ce travail apporte un incontestable élément de mémoire et nous permet de constater l'évolution de la région. Certaines choses racontées seraient aujourd'hui jugées inacceptables. Alors que c'était ordinaire à une certaine époque, qui n'est finalement pas si éloignée. »

« Rappeler les coutumes »

Présent lors du vernissage, Charly Gapany, chauffeur de bus dans les années 1960 s'est montré très fier de figurer parmi les témoins. « Les choses ont beaucoup changé. Quand les gens montaient dans le bus, ils disaient *salut Gapany*. Aujourd'hui, plus personne ne parle au chauffeur. Il était important de rappeler les coutumes de l'époque. »

Boucher à Bulle, Jimmy Remy relate dans le livre les propos de son grand-père, l'un des acteurs de l'émeute des bouchers en 1944 à Bulle. Il dit que c'est notamment pour ses petits-enfants qu'il a tenu à témoigner : « En quelques dizaines d'années, nous sommes passés de l'insuffisance alimentaire au surplus. Je souhaitais qu'ils sachent comment nous vivions à l'époque. Et puis, j'adore me replonger dans les souvenirs, parce que j'adorais mon métier. »

Chauffeur, boucher, agriculteur, commerçant, bûcheron, mère au foyer, couturière, livreur du syndicat agricole, postier, tenancière de bistrot, ouvrier, scieur, employé de commerce... Autant de métiers toujours d'actualité qui étaient, on le découvre dans ce livre, totalement différents il n'y a pas si longtemps.

Des anecdotes d'un temps révolu

Un jeune bouébo dans les années 1930 :

« Le dimanche, je m'accoudais à la demi-porte du chalet, espérant voir ma mère sortir à l'orée de la forêt, au fond du pâturage. Elle venait me voir deux ou trois fois durant l'été. Mon père montait une seule fois pour chercher le sérac de cinq kilos. »

Un ouvrier dans une scierie en 1940 :

« Les premières années, je gagnais 1 fr. 70 l'heure, ça ne faisait donc pas très lourd à la fin du mois. Il fallait travailler deux ans pour obtenir deux jours de congé par an : c'était nos vacances. »

Une employée de bureau en 1940 :

« Quand je tapais à la machine, je devais placer trois feuilles superposées : la première, blanche, était pour le client, celle du dessous était le papier carbone et, enfin, tout dessous, la feuille très fine, jaune, qui était le double pour notre classeur. C'était la photocopie de l'époque. »

Une gérante d'épicerie en 1950 :

« Les moments où je n'avais pas de clients, je me mettais sur le banc devant la vitrine du magasin et je tricotais, ou raccommodais. Les dames qui passaient s'arrêtaient pour donner des nouvelles d'une personne tombée malade ou à l'hôpital. D'autres fois, c'était une naissance... Les nouvelles de la vie, quoi ! »

Une employée de poste en 1960 :

« Les cabines téléphoniques étaient dans le hall de la poste. Quand la personne désirait téléphoner, elle venait au guichet et demandait sa communication. Nous débloquions alors la cabine correspondante et mettions le compteur sur zéro. Une sonnerie retentissait quand elle avait terminé (...). Un jour, Fernand Raynaud est venu pour téléphoner à l'étranger. Je m'attendais à ce qu'il nous fasse rire... Mais il était plat comme tout. »

Un employé de poste en 1960 :

« Le jour où les retraités recevaient l'AVS, c'étaient 10 000 fr. à distribuer dans la journée. (...) Je peux dire que les gens étaient contents de me voir arriver. D'ordinaire, ils m'invitaient volontiers à boire un café, mais les jours d'AVS, ils m'offraient un ballon de rouge. »

Un policier chargé de contrôler les heures de fermeture en 1960 :

« Le samedi soir, on allait où se tenaient des lotos et des kermesses. Des fois, ça bringuait un peu... Mais on était pas à cheval sur l'heure. Par exemple, quand il y avait *pique double*, si les joueurs étaient à 1000, on les laissait bien sûr finir la partie. Il fallait pas emm... ! »

Un chauffeur de bus GFM en 1960 :

« Malgré le panneau *Ne pas parler au chauffeur*, certains clients s’asseyaient sur la banquette près de moi et me parlaient en patois. (...) L’un d’entre eux, alors que nous étions déjà arrivés depuis un moment à la gare de Fribourg, n’en finissait toujours pas de me parler. Alors sa femme lui dit, toujours en patois : « Maintenant, viens, Joseph », à quoi il a répondu : « Attends, je discute un peu avec Gapany ».

Un ouvrier à l’usine Nestlé, à Broc, à propos du 21 juillet 1969 :

« Je me souviens de l’atterrissage de la navette Apollo sur la Lune. Je travaillais à la condenserie quand, sur une petite radio, nous avons entendu que les cosmonautes avaient atterri sur la Lune. Ils avaient réussi ! Nous, on se disait : « On est là parmi ces boilles et eux, ils atterrissent sur la Lune. »

Le gâteau de Blanchette est une star du web

Le 4 avril 2014, « Le Matin » a consacré un article à Blanchette Loup, une virtuose des gâteaux du Vully ! L’article est signé Mélina Schröter. Blanchette est une amie de mon épouse et nous aimons la rencontrer, gaie et avenante, dans sa demeure de Constantine. Habitée aux menus importants, elle offre toujours une collation... consistante.



J'ai fait 43 gâteaux du Vully pour un mariage. Image: Darrin Vanselow

Lancer Blanchette Loup, joyeuse grand-mère de 86 ans, sur le sujet du gâteau du Vully, c’est l’assurance du joli récit d’une vie où la spécialité vaudoise tient une place de choix. Des 43 gâteaux qu’elle a préparés pour le mariage d’un de ses enfants - « j’étais vite allée chez le coiffeur pendant que la pâte montait » - à la recette transmise par sa grand-mère - « on n’avait jamais voulu la donner à ma

maman, qui n’était pas d’ici » -, le célèbre gâteau à la crème est de tous les événements.

Rien d’étonnant donc à ce que l’Office du tourisme du canton de Vaud ait choisi l’habitante de Constantine pour son premier petit film lié au terroir. Le but de ces vidéos : mettre en lumière des vieilles recettes au travers de personnes qui perpétuent leur tradition. Blanchette Loup est la première « héroïne » de cette série d’une dizaine de clips. Un comble pour cette alerte grand-mère qui n’a jamais utilisé d’ordinateur. « J’étais gênée quand on

m'a demandé de participer à cette vidéo. Il y a tellement de personnes qui font de bons gâteaux du Vully, pourquoi moi ? »

Mais la perspective de pouvoir partager la traditionnelle recette avec le plus grand nombre a convaincu Blanchette. Il faut dire qu'elle ne partage pas avec les anciens le culte des secrets de fabrication. « Pourquoi ne pas donner la recette aux jeunes générations ? Au contraire, c'est un cadeau de voir des jeunes qui veulent perpétuer ces traditions ! » La joyeuse octogénaire ouvre d'ailleurs très souvent sa cuisine, et son four, à ses 4 enfants, 10 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants pour enseigner l'art du gâteau du Vully. Même si des années de pratique semblent être l'ingrédient le plus important à la réussite du mets : « Il a fallu que j'en fasse beaucoup pour trouver ma recette. »

Dans le four banal de Constantine, dont Blanchette a eu la charge pendant plusieurs années, tous les habitants du village venaient cuire leur gâteau à la crème avant d'y glisser leur pain. L'occasion d'échanger sur les recettes de chacun. « A la base, je pense que c'était un gâteau avec tout ce qu'on avait à la maison : de la farine, du sucre évidemment, et un peu de lard du cochon qu'on tuait. » Et bien sûr de la graisse. Beurre et saindoux, comme le fait encore aujourd'hui Blanchette. Qui pèse toujours tous les ingrédients. Ce qui rend la transmission de la recette plus aisée que du temps de sa grand-mère. « Elle, elle ne pesait rien. Je disais : « Combien tu mets de farine ? » Elle répondait : « Jusqu'à ce que tes mains soient propres après le pétrissage. » « Et le levain ? » « Pour 10 centimes à l'épicerie. » Impossible de savoir combien elle mettait d'ingrédients, elle faisait tout à l'œil. »

Tout à la main

Alors Blanchette a pétri et garni des centaines de gâteaux du Vully, salés ou sucrés, pour ses amis, sa famille, les moments heureux ou les apéritifs. Toujours à la main. « J'ai un pétrin électrique, mais je préfère faire comme ça, je sens quand la pâte est prête de cette manière. Et pour le coup de main, il n'y a qu'à regarder la vidéo et s'entraîner ! » Et Blanchette de confier un dernier souvenir, celui de son mari - « 64 ans d'amour comme au premier jour » - qui, quelques jours avant son décès, vantait aux infirmières le délicieux gâteau du Vully de son épouse.

Quand la censure se mondialise

Ce « Mot de la fin » paru dans « La Liberté » du 15 janvier 2018 sous la signature d'Angélique Eggenschwiler n'est pas un épisode de la vie fribourgeoise. Mais il concerne tout le genre humain... y compris les Fribourgeois !

En 1756, le pape met les sept premiers volumes de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert à l'index. Au cas où le savoir serait contagieux, comme la jéguote et l'athéisme.

Quinze ans plus tôt, c'est Voltaire qui voit sa pièce, *Le Fanatisme ou Mahomet le Prophète*, condamnée par l'Etat. Au siècle suivant, *Les Fleurs du mal* de Baudelaire sont saisies par la direction de la Sûreté publique.

Quatre siècles auparavant, on censurait la *Vénus* de Botticelli. On a rhabillé Jésus chez Michel-Ange et douché les Saints du Caravage.

En 1936, l'opposant soviétique Lev Kamenev est exécuté par l'URSS. Le vieux Lev a derrière lui plusieurs dizaines d'années de lutte partisane en collaboration avec Joseph Staline. Et plusieurs dizaines d'années, ça laisse des traces sur les photos de groupe. En deux temps trois coups de gomme, Lev Kamenev n'existe plus.

L'année suivante, Adolf Hitler confisque deux wagons de Picasso, Chagall et autres Kokoschka qu'il considère comme de l'art dégénéré.

En 1988, les subventions allouées par l'Etat à la diffusion de *La dernière tentation du Christ*, de Martin Scorsese, sont annulées sur pression des autorités religieuses.

Vingt ans plus tard, Facebook bloque le compte d'un internaute suite à la publication de *L'Origine du monde* de Courbet.

Oui, deux mille ans de censure religieuse ou politique pour outrage à la morale comme à l'ordre public. L'Eglise a brûlé des centaines de sorcières, l'Etat des milliers de manuscrits, Staline, Mao et Hitler ont tué, condamné, exilé. On a détruit à coups de ciseaux ou d'allumettes ; on a gommé, lissé, éradiqué des œuvres comme des hommes. On a dépouillé l'humanité de ses grands hommes.

Parce qu'avant il y avait l'Etat, l'Eglise ; il y avait Eux, il y avait Ils, ceux qui tiennent les ficelles, ceux qui tirent sur les ficelles de ceux qui tirent sur la corde. Ceux qui nous gouvernent, nous dominent et nous cachent des choses...

Et voilà qu'en 2017, Ridley Scott efface Kevin Spacey de son dernier long-métrage. France Télévision renvoie Tex sur une blague malheureuse ; bête, méchante et incongrue, mais malheureuse. Cyril Hanouna est homophobe ; Antoine Griezmann, H & M et Dove racistes ; Jamel Debbouze serait « grossophobe ».

Parce qu'en 2017, on renvoie, on dénonce et on s'excuse. Tout un chacun est juge, et bourreau et outré. Tout le monde est concerné, l'offense est contagieuse, l'échafaud mondialisé ; et tous un jour susceptibles d'y monter. Parce qu'aujourd'hui, l'inquisiteur, c'est la société.

Une société qui condamne, qui censure et balance ; une société qui gomme, qui biffe à coups de *like* scrupuleux et de hashtags démagogues.

Et cette société c'est nous, nous derrière nos écrans, cachés derrière nos tweets et notre sens moral, bien au chaud, emmitouflés dans nos scandales.

Quelques personnalités citées dans le texte

- *Ridley Scott est un réalisateur et producteur britannique né en 1937 ; il a obtenu à trois reprises l'oscar du meilleur réalisateur.*

- *Kevin Spacey est acteur, réalisateur et producteur de cinéma américain né en 1959.*
- *Tex, Jean-Christophe Le Texier dit Tex est un humoriste et animateur de télévision français né en 1960.*
- *Cyril Hanouna né en 1974 à Paris est un animateur et producteur de télévision et animateur de radio.*
- *Antoine Griezman né en 1991 est un footballeur international français. Il évolue en championnat d'Espagne à l'Atlético Madrid.*
- *H & M et Dove, marques de vêtements.*
- *Jamel Debbouze né en 1975 à Paris est un humoriste, acteur et producteur franco-marocain.*

Le patois se retrouve une jeunesse

Dans « La Liberté » du 17 janvier 2018, Guillaume Chillier consacre une page au renouveau du patois. De plus en plus de jeunes se rapprochent du patois gruérien. Que ce soit au CO ou sur les planches. Le journaliste a recueilli le témoignage de trois jeunes gens.

Et si c'était l'année du patois gruérien ? A en croire Marlène Aeby, présidente du *Groupe Choral Intyamon*, 2018 pourrait bien être historique. Depuis un an, une dizaine de jeunes se sont inscrits dans son chœur, attirés notamment par le répertoire en patois qu'il propose. Ça tombe bien : cette année, il monte deux pièces de théâtre uniquement en patois, comme il le fait tous les cinq ans. Et trois jeunes de dix-sept ans se sont lancés dans l'aventure (lire ci-dessous).

« Le patois était devenu ringard il y a une quinzaine d'années. Mais nous avons tenu bon, nous avons gardé la ligne », se réjouit Marlène Aeby. Cette vague d'inscriptions est une première, elle qui avait davantage l'habitude d'accueillir des quadragénaires plutôt « posés ». « Les enfants de membres ayant pris un peu d'âge ont commencé à rester avec nous après les répétitions. De fil en aiguille, ils se sont motivés à nous rejoindre », explique-t-elle. Tel un effet boule de neige, de plus en plus de jeunes ont ensuite pris goût au patois.

« Un vrai renouveau »

Dans les cycles d'orientation (CO) gruériens, on ressent depuis plusieurs années déjà un nouvel élan pour l'apprentissage du patois, comme en témoignent Bernard Chaney, 68 ans, et Charly Dafflon, 70 ans. Les deux professeurs, qui œuvrent depuis trois ans et demi, rappellent qu'au tournant du XX^e siècle, le patois avait été interdit pendant longtemps par le Conseil d'Etat, « car les enfants arrivaient à l'école après avoir appris le patois à la maison. Ils ne parlaient presque pas un mot de français. »

« Le patois a été tellement dénigré ! Certains ont été découragés par cette interdiction », relève Charly Dafflon. « Mais aujourd'hui, c'est différent », ajoute Bernard Chaney. Ensemble, ils constatent que l'image du patois a changé, tant chez les jeunes et les citoyens que du côté des autorités. D'ailleurs, ce sont elles qui l'ont réintroduit au CO il y a quelques années, en option, lui offrant une nouvelle visibilité. « En 2017/2018, nous avons eu vingt-

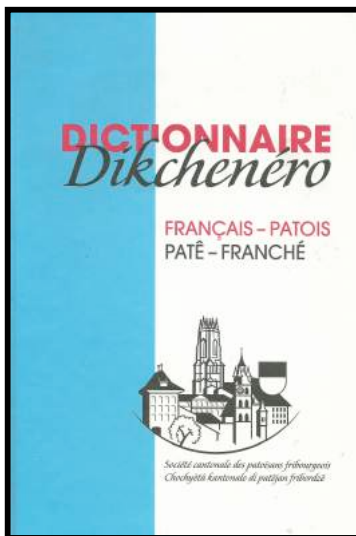
deux inscriptions, rien qu'au CO de La Tour. Nous avons donc dû diviser la classe en deux », se réjouissent-ils. L'an dernier, seuls cinq jeunes s'étaient inscrits.

Péouz et attardés

Mais comment expliquer un tel engouement ? Pour eux, difficile à dire. Mais ils constatent que la gêne qui a pu peser sur cette langue a disparu. Les jeunes, et les plus vieux, osent à nouveau la parler. « Il y a aussi un effet de mode. Les jeunes viennent s'inscrire en groupe », relève Charly Dafflon. « Je sens qu'ils ont l'envie de revenir aux valeurs, aux coutumes. Je vois aussi que les jeunes se remettent à porter le bredzon. Avant, ceux qui s'habillaient comme cela étaient traités d'attardés de la montagne. Et ceux qui parlaient patois étaient des péouz », rigole Bernard Chaney.

Pour Romain Pittet, étudiant au Collège du Sud et membre de la troupe de théâtre, le temps où la population mettait de côté les traditions est aujourd'hui révolu. « C'est une évolution de la société. Je pense que les jeunes, avec la mondialisation et les natels, ont besoin de s'identifier à quelque chose. Car si on sait d'où l'on vient, on sait où l'on va », philosophe-t-il.

Partout dans le canton



Si personne ne peut prédire l'avenir, tous sont d'accord pour dire que le patois vit de remarquables moments de vigueur, avec des sociétés actives un peu partout dans le canton. « Le patois renaît de ces cendres », assure Charly Dafflon. Et Marlène Aeby de conclure : « Il y a des jeunes prêts à reprendre le flambeau. Avec cela, nous avons l'assurance que le patois va se perpétuer. »

Le dernier dictionnaire paru en 2013

A la grande salle d'Albeuve, en janvier 2018, deux pièces en patois sont présentées : *Chin ke fô po na dzouta*, de Nono Purro, et *Lè roba-trabetsè*, de Jean Charrière.

Ils se sont récemment lancés, témoignages

Romain Pittet, étudiant au collège du Sud, 17 ans

« J'ai intégré le chœur il y a un an. Mon oncle y chantait déjà en plus de faire partie de la troupe de théâtre. Depuis tout petit, j'ai côtoyé le Groupe Choral Intyamou. Selon moi, quand j'étais plus jeune, le patois était moins vivant, même si plus de monde le parlait. Les jeunes ne s'y intéressaient pas. Aujourd'hui, c'est l'inverse. Ils s'intéressent aux traditions, tant linguistiques que musicales ou culinaires. Le patois, c'est tendance. J'ai aussi pris des cours au cycle d'orientation. Ça aide énormément. Au début, ce n'est pas facile, mais à force d'essayer on y arrive. Même mon grand-père, qui vit au Canada, commence à le reparler quand je lui téléphone. »

Noémie Milleret, étudiante au collège du Sud, 17 ans

« Je connaissais le patois de mon grand-père et je l'ai toujours entendu dans la famille, même si je n'ai pas pris de cours au cycle d'orientation. Mais je me limite au théâtre, c'est ce qui me motive. Au début des répétitions, il y avait quand même la barrière de la langue. Alors on m'a traduit mon texte. A force d'entendre la pièce, je la comprends. Ce sont les autres jeunes du chœur qui m'ont vraiment motivée. Du coup, avec le temps, le patois m'est devenu de plus en plus familier. J'ai une autre approche de cette langue aujourd'hui. Pour moi, c'est important de garder le patois vivant, de garder les traditions. C'est quelque chose de chez nous, même si c'est peu parlé. »

Paul Jolliet, apprenti menuisier 17 ans

« Je parle un peu le patois, je l'ai étudié au cycle d'orientation. J'ai commencé à chanter dans le chœur il y a un an. Je ne l'aurais pas intégré si les chants n'étaient qu'en français. C'est vraiment le patois qui me motive. C'est par la suite qu'on m'a proposé le théâtre. Je trouve que c'est important de garder cette tradition pour la région. Ce serait dommage qu'elle disparaisse entièrement. Et tant le chant que le théâtre permettent de le maintenir vivant. Par contre, seul, je n'aurais pas osé. Les jeunes attirent les jeunes. C'est ce qui fait que nous avons maintenant une bonne équipe. Aujourd'hui, j'ai l'impression que le patois revient. Chose que je n'aurais pas pensée il y a peu. »

Cet acharnement à déstabiliser le pays

Une « Opinion » exprimée par Louis Ruffieux dans « La Liberté » du 20 janvier 2018. Une période caractérisée par une initiative issue de l'UDC contre la libre circulation des personnes, par le refus de certains cantons alémaniques de conserver l'enseignement du français à l'école primaire, par la proche votation populaire sur « No Billag ». Et l'UDC, qui proposait des accords bilatéraux au lieu de l'adhésion à l'Espace économique européen en 1992 est en pleine contradiction...

Les historiens retiendront-ils de ce début du XXI^e siècle que la Suisse s'est donné beaucoup de peine pour déstabiliser ce qui a fait sa force et sa cohésion durant les décennies antérieures ? Les attaques se multiplient sur les plans économique, scolaire et culturel, entre autres. Et l'adversaire ne menace pas les frontières : il se trouve au cœur même de sa cible.

Cette semaine, une initiative a officiellement été lancée pour miner la clef de voûte des accords entre la Suisse et l'Union européenne, la libre circulation des personnes. Pour l'économie, dépend de ce partenariat l'accès à l'immense marché européen à des conditions concurrentielles. La fin de la libre circulation entraînerait la réintroduction des contingents, donc de démarches tatillonnes et chronophages pour les entreprises, et l'engagement d'une myriade de fonctionnaires pour les appliquer. L'économie suisse serait pénalisée dans ses relations avec son principal client. Faut-il pareillement la punir parce que le Parlement a pris des libertés dans la mise en œuvre de l'initiative « contre l'immigration de masse » acceptée il y a quatre ans ? Il aurait suffi de lancer un référendum contre la loi d'application (la moitié

des signatures requises pour la nouvelle initiative aurait fait l'affaire). Mais voilà, le tam-tam et le ramdam n'auraient peut-être pas été aussi audibles jusqu'à l'automne électoral 2019 où seront renouvelées les Chambres fédérales.

Rompre à tout prix les liens péniblement et coûteusement tissés avec l'UE après le refus d'adhérer à l'Espace économique européen en 1992, tel est le seul objectif de ceux qui, précisément, préconisaient à l'époque des accords bilatéraux. Comprenez qui pourra ce grand écart, période Nadia Comaneci des JO de 1976 - l'élégance en moins.

Il faut autant de souplesse d'esprit pour tenter de trouver une correspondance entre les « valeurs suisses » défendues par les mêmes milieux et leur combat sans fin, en Suisse alémanique, contre l'enseignement précoce du français à l'école. Apprendre la langue d'une autre communauté, c'est donc inutile pour la compréhension mutuelle et la cohésion de la Suisse ?

Et que dire de la volonté des mêmes sapeurs de détruire l'audiovisuel public. Voilà pourtant une institution reflétant précisément certaines structures garantes de l'unité helvétique, qui ne va pas de soi : les régions les plus peuplées et les plus riches aident les minorités. Et les antennes privées régionales, qui bénéficient aussi du fruit de la redevance, sont des balises du fédéralisme. Mais non, les partisans de « No Billag » préfèrent la table rase à laquelle s'assoieront, si leur opération réussit, de grands diffuseurs étrangers. A eux le soin de comprendre et cultiver le subtil et particulier jardin helvétique... Bonjour la jachère !

C'est bien une sorte de guerre froide qui se joue, en ce début de siècle, contre des gages de la stabilité suisse. Paradoxalement, elle est menée par la droite nationaliste. Au nom du seul appétit du pouvoir? Son mobile, fluctuant, n'est pas toujours identifiable. Mais ce n'est assurément pas le patriotisme. »

Albin Schorro, créateur du *Sillon romand* (1865-1957)

Le journal hebdomadaire « Terre et nature », Spécial 120 ans, présente une personnalité des plus dynamiques de la fin du XIX^e siècle, Albin Schorro. Parmi ses activités autres que pédagogiques, il est le créateur du « Sillon romand », devenu aujourd'hui « Terre et nature ». Claire Müller, l'une des rédactrices de ce journal, a collaboré à la rédaction d'un article sur le promoteur du « Sillon » (Illustration Marcel G.). L'abbé Edouard Cantin, recteur du Collège St-Michel, a rédigé un long article nécrologique à son sujet dans « La Liberté » du 15 mars 1957.

Albin Schorro, fondateur et rédacteur en chef du *Sillon romand*, l'ancêtre de *Terre et Nature*, a été l'âme de cet organe pendant près de cinquante ans. Un homme passionné tant par la pédagogie que par les travaux des champs et le journalisme. Il a participé, en créant le *Sillon romand* destiné à la famille paysanne, à l'évolution du monde agricole romand. Il lui a apporté autant des informations techniques vulgarisées que du divertissement.



Né à Montécu le 5 juillet 1865, Albin Schorro fréquente d'abord l'école primaire de Praroman, puis l'Ecole normale d'Hauterive. En 1884, titulaire d'un brevet d'enseignement primaire, il est nommé instituteur à Crésuz. Mais il ne va pas, toute sa vie, consacrer son talent pédagogique à un petit nombre d'écoliers dans les montagnes de la Gruyère ! Il est épris d'activité et de savoir. Le désir d'enrichir ses connaissances et de trouver un champ d'action à la mesure de son dévouement va le pousser à quitter ce premier poste, à conquérir plusieurs diplômes et à assumer diverses fonctions.

La période broyeurde, Marini, l'Ecole secondaire

En 1886, on lui confie la direction de l'exploitation du domaine de 150 poses de l'institut Marini à Montet (Broye). Schorro est un homme de la terre. Il a passé son enfance dans une région essentiellement agricole. Il aime l'agriculture et ses travaux et il est heureux de vouer ses soins à un grand domaine ! Durant les années passées à Montet, il suit des cours à l'Ecole d'agriculture du Champ de l'Air à Lausanne. Il y obtient un diplôme d'enseignement agricole. Peut-être aurait-il prolongé son séjour à Montet si la maladie ne l'avait pas obligé à l'interrompre. Toujours est-il que les cinq années vécues à l'orphelinat Marini sur la terre broyeurde le marquent profondément.



Pour refaire sa santé, il s'en va étudier la langue allemande au Collège Saint-Michel de Zoug. Ensuite, il enseigne à l'école régionale de Courtion, puis à Moudon, puis à Nuvilly. En 1894, il est nommé professeur à l'Ecole secondaire de la Broye, à Estavayer-le-Lac. Lorsqu'il exerce cette fonction, il publie deux brochures à l'Imprimerie Butty, *La prononciation corrigée par la lecture* (1898) et *La pratique du dessin* (1911). Mais il continue à nourrir un vif intérêt pour les choses de la campagne. Son séjour en Suisse allemande lui a démontré que la presse agricole y est beaucoup plus développée qu'en terre romande. C'est pourquoi il a l'idée, en 1897, de fonder à Estavayer le *Sillon romand*, un bimensuel illustré, tiré à 6000 exemplaires. L'abonnement trimestriel coûte alors 60 centimes ! La publication obtient aussitôt les

faveurs des gens de la campagne. Les lecteurs du *Sillon* sont vite gâtés. Dès 1900, le journal s'étoffe. Il contient de nouveaux suppléments, ce qui lui permet notamment de justifier la hausse du prix de l'abonnement (de 2 fr. 60 à 3 fr. 20 par an). On peut y découvrir *Le Petit Sillon*, s'adressant aux jeunes agriculteurs, *Le Foyer et les Champs* ainsi que *Le Paysan suisse*, organe officiel de l'agriculture helvétique.

Mais, tout en enseignant à Estavayer et en rédigeant le *Sillon romand*, il trouve encore le temps de suivre les cours de l'Ecole de commerce de Neuchâtel dont il obtient le diplôme en 1903. Toujours avide d'augmenter son savoir, il fréquente l'Université de Neuchâtel. Il s'intéresse aux sciences commerciales, au droit, à la littérature française. Il passe avec succès des examens en économie politique et statistique.

Professeur à Saint-Michel

En 1911, il est nommé professeur au Collège Saint-Michel. Il y restera jusqu'à sa retraite en 1933. Les collégiens qui ont fréquenté en ce temps-là l'Ecole de commerce se souviennent du professeur Schorro qui enseignait dans les premières classes les mathématiques, la comptabilité et la langue française. Ils n'ont pas oublié ce professeur aux cheveux courts, à la moustache et à la mouche grises. Il avait le regard vif et malicieux, un visage très mobile et toujours prêt au sourire. Car, malgré son savoir étendu et l'énergie de sa volonté, Albin Schorro n'avait rien d'un pédant magister. Il était resté jeune d'esprit et primesautier. Il avait même une certaine naïveté qui lui avait conservé une fraîcheur juvénile, dont profitaient sans doute les élèves... Ses collègues appréciaient en lui un homme instruit, ami de la conversation, un caractère enjoué.

Ses heures de loisir, ses jeudis et ses jours de congé, il les consacre régulièrement à la rédaction du *Sillon*. Il est secondé par son épouse qui s'occupe notamment du cahier spécial *Le Foyer et les champs*, guide avisé de la ménagère.

La retraite

Lorsqu'en 1933 l'heure de la retraite sonne, il s'installe à Pully, près de son journal. Celui-ci a été transféré d'Estavayer à Lausanne. Cet homme de 68 ans est encore plein d'allant et de vitalité. Le journal qu'il a créé ne cesse de se développer. Albin Schorro a la haute main sur les publications agricoles. Il a absorbé *Le Paysan suisse* en 1904, puis *L'Éleveur suisse* en 1933. Le *Sillon romand* devient un hebdomadaire en 1922. A la fin des années 1940, le tirage dépasse les 22 000 exemplaires ! En 1947, après cinquante ans passés à la direction du journal, Albin Schorro démissionne. Mais cela ne l'empêche pas, tant qu'il en est capable, de venir chaque jour faire une visite au bureau de la rédaction et de travailler à sa table. Peu de temps avant son décès, sentant ses forces épuisées, il a remis à son successeur un paquet de cahiers remplis de notes prises au long de ses lectures.

A part les ouvrages pédagogiques mentionnés, il rédige à la fin de sa carrière deux livres destinés aux vigneron et agriculteurs : *Pour gagner quelques millions par an* et *Ce que tout paysan doit savoir : on peut gagner, mais aussi perdre!*

Albin Schorro est décédé à Lausanne le 22 mars 1957. Le doyen d'âge du corps professoral du Collège était dans sa 92^e année. Il a été renversé sur la route par une auto. Un choc de ce genre, à cet âge, est chose grave. Transporté à l'Hôpital cantonal de Lausanne, il y est décédé après quelques semaines, mettant le point final à une longue vie toute remplie d'activités multiples et de grands mérites.

La leçon de chimie

Virgile Rossel (1858-1933) a publié ce texte dans le tome 73 du « Conteur vaudois » (1934). Des lignes qui m'ont causé un réel plaisir car je me suis reconnu dans l'élève attiré davantage par le français que par les maths et les sciences qui « ne me disaient rien ! »

Le « Dictionnaire du Jura » nous présente Virgile Rossel, qui fut l'une des principales personnalités helvétiques ; résumé de cette présentation :



Virgile Rossel fut avocat, professeur, écrivain, poète et homme politique... Il obtient sa maturité en 1876 à l'Ecole cantonale de Porrentruy et il poursuit ses études aux Universités de Leipzig, Strasbourg, Berne et Paris. En 1879, il obtient son doctorat en droit à l'Université de Berne. Il ouvre sa propre étude d'avocat à Courtelary. En 1883, il est nommé professeur extraordinaire de droit à l'Université de Berne. Dix ans plus tard, il devient recteur de l'Université de Berne pour l'année 1894. Il remplira cette fonction une deuxième fois en 1908. En 1912, il est élu par l'Assemblée fédérale juge au Tribunal fédéral dont il est le président en 1929 et 1930. Il démissionne en 1932 et est remplacé par son fils Jean. En 1907, le Conseil national et le Conseil des Etats adoptent le Code civil suisse dont Virgile Rossel est le principal rédacteur et le rapporteur de langue française. Membre du Parti radical, il siège au Conseil national de 1896 à 1912. Il en est le président en 1910. Il est l'auteur d'ouvrages et d'articles de droit. Poète et romancier, il a écrit dix recueils de poésie, treize romans et quatre nouvelles, qui se caractérisent par une peinture peu complaisante des mœurs politiques. Il fut aussi parolier, entre autres pour Joseph Bovet. (Par exemple, la Chanson de l'Alpe : Dans son grand lit de neige pâle...)

C'était en 1875, à l'Ecole cantonale de Porrentruy. Je faisais mon avant-dernière année de gymnase. Quelques-uns de mes maîtres avaient de moi presque une aussi bonne opinion que moi-même ; d'autres me jugeaient le plus déconcertant de leurs élèves, et je suis forcé d'avouer que j'étais, en mathématiques et en physique notamment, une parfaite nullité. D'une manière générale, les sciences ne me disaient rien, mais rien ; les langues et la littérature avaient si bien pris mon cœur que le reste n'y trouvait plus de place. Cependant mon professeur d'histoire naturelle, qui était aussi mon professeur de chimie, fondait, je ne sais trop pourquoi, sur l'apprenti-poète que j'étais, les plus brillantes espérances. Il m'avait vu, deux ou trois ans auparavant, passionné pour la botanique, enthousiasmé des mousses et des lichens, et mon herbier lui avait inspiré pour moi une sorte d'admiration attendrie.

Ma ferveur de botaniste n'avait duré qu'une saison. Je ne tardai pas à négliger les fleurs comme la trigonométrie ou l'optique. Un mauvais vers me semblait plus éloquent que la plus idéale des roses. Mon excellent professeur, savant éminent autant que médiocre pédagogue, m'avait néanmoins gardé toute sa confiance. Persuadé que j'étais supérieurement préparé, il ne m'interrogeait jamais. Mes camarades me jalousaient un peu et j'éprouvais quelque remords d'être encensé et choyé pour des mérites que je n'avais pas. Il est des remords qui ne tuent point.

Vous n'avez pas connu ce brave « père Ducret », comme nous appelions mon trop crédule ami. Très grand, très sec, le visage émacié, le teint brouillé, les yeux ardents, phtisique jusqu'au bout des ongles, il avait le feu sacré, celui-là. Il n'existait que pour ses leçons, ses collections et son laboratoire. Sa maladie l'avait rendu partial et quinteux. Il n'était pas rare qu'il fût injuste et violent. Ceux de mes condisciples qu'il n'aimait pas le redoutaient, et il les terrorisait littéralement. D'autre part, ceux auxquels il avait témoigné de la sympathie et qui, par malheur, restaient un jour bouche bée à l'une de ses questions, pouvaient faire leur deuil de son estime.

- Lang, avait-il crié à l'un d'eux, je vous croyais un aigle, vous n'êtes qu'un canard. Or, un mercredi matin, M. Ducret nous exposa que la fin de l'année scolaire était proche et qu'il n'était pas sûr que nous eussions tous suivi, avec une suffisante application, notre premier cours de chimie organique. Nous ne nous attendions guère, ni les uns ni les autres, à cette entrée en matière comminatoire. Nous nous imaginions que l'heure se passerait en expériences commencées l'avant-veille. Tubes, cornues, bocal étaient demeurés sur une sorte de chevalet, à deux pas de la table noire, et nous comptions bien que notre professeur les ferait travailler plutôt que nous. Tous nous étions donc aussi mal armés que possible pour affronter les périls d'un interrogatoire. Moi, j'étais bien tranquille : je continuerais à bénéficier de ma réputation aussi solidement établie que déplorablement usurpée. Hélas !.. Deux élèves, trois élèves, quatre élèves, cinq élèves avaient défilé, tremblants et muets, devant la table noire. Il s'agissait d'expliquer une formule chimique, dont aucun d'entre nous n'avait conservé le plus léger souvenir.

Les bras croisés sur la poitrine, le front courroucé, la lèvre méprisante, le « père Ducret » admonesta mes camarades et leur délivra un ignominieux certificat d'ignorance. Ils baissaient la tête, humiliés, effrayés, car l'algarade ne manquerait pas de finir par une très mauvaise note et un dimanche de retenue. Tout à coup son attitude changea, sa voix eut des inflexions caressantes et chaleureuses. Et, en quelques phrases, il compara mes voisins de banc à ce jeune homme qui, à ce jeune homme que... Ma conscience protestait, tout bas ; je rougissais et je frissonnais, en pensant que, peut-être, j'aurais à justifier ces éloges. En effet, M. Ducret, qui me donnait volontiers mon petit nom, me dit avec un sourire :

- Montrez-leur, Virgile, à ces malheureux...

Cloué à ma place, je pâlis atrocement. Mais lui, d'un ton plus affectueux encore :

- Venez !

Comment suis-je sorti de mon banc ? Comment arrivai-je jusqu'à la table noire ? J'étais plus mort que vif. Tout s'obscurcissait et dansait devant moi. J'aurais voulu fuir, disparaître...

- Eh bien ?

D'un mouvement brusque, je saisis un morceau de craie. Mais je n'eus pas le temps de retirer la main, que le chevalet, dont je m'étais approché sans précaution et que j'avais heurté du pied, dégringolait avec sa charge de bocaux, tubes et cornues. Patatras ! Un vacarme de fenêtre qu'un coup de vent précipite dans la rue, toute la salle jonchée de débris de verre, emplie de vapeurs nauséabondes.

Les cheveux de M. Ducret se hérissèrent, son regard me foudroya, son bras menaçant se leva sur moi, et j'étais résigné à la plus cruelle des mortifications quand, soudain, ses traits se détendirent, ses yeux s'apaisèrent et, avec une tape sur l'épaule, il me congédia :
- Ce n'est rien, Virgile... Mais vous êtes trop ému... Regagnez votre place !

Le « père Ducret » mourut quelques semaines plus tard. Et, comme il n'assista pas aux examens de fin d'année, il eut jusqu'au bout l'illusion que la chimie n'avait pas de secrets pour moi. (Le *Dictionnaire du Jura* indique que le professeur Joseph Ducret est décédé à l'âge de 39 ans.)

Le dragon de Naters

Cette histoire, lue et relue dans les écoles fribourgeoises pendant des décennies, figurait dans le manuel de l'abbé Raphaël Horner « Livre de lecture des écoles primaires du canton de Fribourg », degré supérieur, dont la première édition date de 1899 et la dernière de 1928. A l'origine, on trouve ce récit de Roger de Bons dans « Traditions et légendes de la Suisse romande », de l'historien et pédagogue fribourgeois Alexandre Daguet, 1871, réédité par la bibliothèque numérique romande.

Naters est un petit village situé au pied du Simplon. Son nom paraît dériver du mot allemand qui signifie une vipère. On raconte à ce sujet la légende qu'on va lire.

Disons d'abord quelques mots du village actuel de Naters. Il fait un triangle avec la ville de Brigue et le village de Gliss. Comme la partie orientale du pays, il a été souvent ravagé par les inondations. Le climat y est si chaud que le raisin y mûrit parfaitement. Les ruines des châteaux de Weingarten (vigne) et de Supersaxo émergent des massifs de verdure qui entourent la rustique bourgade. Celle-ci semble dormir au soleil ; et cependant un jour, une scène affreuse s'y est passée et une foule immense a couvert, pour y assister, les pentes des montagnes voisines.

Tout près du village actuel de Naters, s'ouvre, dans le flanc du rocher, une caverne noire et profonde. Quelques lianes tapissent de leurs tiges verdoyantes les alentours de cette excavation. Là, dans un temps fort éloigné de nous, se tenait un dragon. L'horrible bête vivait de rapines et de chair humaine ; chaque jour, elle dévorait ou une pièce de bétail ou un berger du voisinage. En vain avait-on essayé de tous les moyens imaginables pour s'en débarrasser ; en vain les plus habiles chasseurs, réunis en cohortes, l'avaient-ils assaillie : elle avait résisté à leurs attaques et les javelots, les dards avaient glissé sur ses écailles sans lui causer le moindre mal. La situation était intolérable ; les campagnards des environs

n'osaient plus sortir de leurs cabanes pour aller travailler dans les champs ou poursuivre le gibier.

Sur ces entrefaites, un forgeron fort habile dans son métier et qui trempait l'acier mieux que ne le firent plus tard les armuriers de Tolède, commit un crime qui lui valut sa condamnation à mort. A la veille de l'exécution, il fit appeler dans son cachot le magistrat qui l'avait jugé et lui déclara que, si on voulait lui promettre la vie sauve, au cas où il réussirait dans son entreprise, il s'offrait à attaquer le dragon et à mettre un terme à ses rapines. Grandes furent la surprise et la joie de tout le monde à la nouvelle de cette proposition. On rédigea un écrit en due forme portant que si le forgeron tuait le dragon (pleine et entière liberté lui étant laissée sur le choix des moyens), il lui serait fait grâce de la vie et on lui donnerait même, en toute propriété, les alentours de la caverne.

Le forgeron demanda au magistrat une barre d'acier et il s'en fit une épée pouvant rivaliser avec les plus célèbres. Il la trempa dans les eaux glacées du Rhône. Puis quand il eut fini, quand son arme lui parut irréprochable, il fit annoncer, au son de la trompe, dans tous les hameaux voisins, qu'à tel jour il irait attaquer le monstre dans sa retraite. Il régla ses comptes, fit son testament, adressa à ses parents les adieux les plus solennels, comme s'il ne devait plus les revoir, et passa la dernière nuit en prières dans l'église de Naters.



Quand le jour parut, il accomplit ses devoirs religieux, reçut les sacrements, comme un homme qui va mourir, puis s'étant armé de pied en cape, il prit son épée à la main et s'achemina vers la caverne du dragon. Le monstre, replié sur lui-même, était tapi dans son antre. La vue de l'audacieux le fit sortir ; d'un bond, il s'élança et les spectateurs n'oublièrent jamais le hurlement qui s'échappa de sa gorge enflammée. Le forgeron,

inébranlable dans sa résolution, leva son arme et quand elle retomba, on vit un filet de sang noir jaillir de la poitrine du dragon. La bête se tordit pendant quelques instants sous l'étreinte de la douleur, puis recommença la lutte. Dire ce qu'elle fut serait impossible. Pendant plus d'une heure, pas un cri ne s'éleva de toutes ces bouches qui étaient là, béantes. A chaque instant, le glaive impitoyable faisait une profonde entaille dans la croupe du monstre.

La chance semblait se prononcer pour le forgeron qui, couvert de bave et de sang, le visage animé par l'ardeur de la lutte, paraissait sûr de la victoire. Le dragon, à l'aide de ses ailes, s'éleva un peu au-dessus de son adversaire, l'inonda et l'aveugla de son sang, puis se précipita sur lui de tout son poids. Un cri de terreur partit de la foule. Chacun croyait le forgeron terrassé. Mais l'épée flamboya de nouveau et une aile du monstre, tranchée d'un seul coup, tomba dans la poussière. Le forgeron s'avança alors vers le dragon pour en finir ; à mesure qu'il s'en approchait, celui-ci retirait lentement la tête qui se trouva bientôt comme

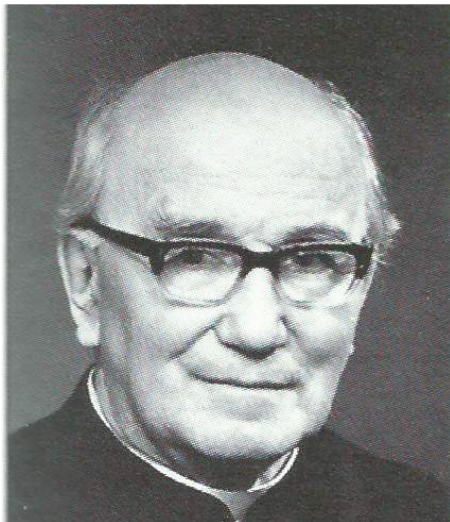
cachée sous son corps gigantesque. Tout à coup, un sifflement aigu retentit ; la tête reparut et fondit sur le forgeron qui, cette fois, ne put supporter le choc et fut renversé. Le dragon s'enroula autour de lui, cherchant à l'étouffer sous les étreintes de ses anneaux, mais le forgeron leva le bras et frappa encore de son glaive. (*Photo de Naters*)

Enfin le calme se fit: les deux combattants étaient épuisés. On s'en approcha en tremblant et on constata avec bonheur que l'homme, quoique évanoui, était vivant et que le dragon était mort. Son corps n'était plus qu'une plaie par où la vie avait fui. Le forgeron fut ranimé et on le porta en triomphe au village qui, en souvenir de ce combat à jamais mémorable, fut appelé Naters. (Natter, vipère).

Roger de Bons

La Légion de Marie et sa pression sur la jeunesse

« La Légion » a été créée dans la paroisse d'Estavayer-le-Lac par le chanoine Louis Brodard



qui vouait une dévotion inconditionnelle à la Vierge. Elle a constitué dès la fin de la Seconde Guerre un élément-clé de la vie spirituelle locale. Fondée en Irlande par Frank Duff, elle essaima bientôt dans plusieurs pays, dont la Suisse. Le mouvement était une association de catholiques approuvée par l'Église pour développer la piété et lutter contre les puissances du mal. Organisée sur le modèle d'une armée, elle en adopta sa terminologie (romaine) dans ses formations. Ainsi la Médaille miraculeuse était-elle considérée comme « une munition de choix ». La Légion de Marie était une forme de l'Action catholique réservée aux laïcs. Les prêtres, les religieux et religieuses ne pouvaient y adhérer qu'en qualité de directeurs spirituels.

La Vierge à l'honneur

A l'exemple des sociétés, la Légion de Marie comprenait des membres actifs et des membres auxiliaires. Les membres actifs se retrouvaient au sein d'un *Praesidium* portant le nom d'un titre de la Vierge. A Estavayer, les titres donnés étaient *Mère de la grâce divine* pour le groupe des papas, *Notre-Dame Auxiliatrice* pour les dames, *Glorieuse Reine de l'Univers* pour les jeunes gens, *Gardiennne de la foi* pour les jeunes filles. La Légion était également présente dans les instituts: *Notre-Dame des Missions* à La Corbière, *Reine des cœurs* à l'École secondaire, *Reine des apôtres* pour les externes du Sacré-Cœur. Les jeunes de la paroisse se retrouvaient sous la protection de *Notre-Dame du Bel amour*, *du Bon conseil* et de *Cause de notre joie*. Ces *Praesidia* constituaient *la Curia*. Il incombait à cette dernière de convoquer l'*Acies* qui réunissait l'ensemble des *praesidia*.

La deuxième « *Acies* » a eu lieu le 10 mars 1949 à Estavayer-le-Lac. On y vint à vélo de Fribourg, de La Roche, du Bouveret, de Bussy, de Surpierre. La cérémonie était ponctuée de chants que les légionnaires connaissaient bien, dont « Chez nous, soyez Reine ». A la

récitation du chapelet a succédé le renouvellement de la promesse des légionnaires devant la statue de la Vierge : « Je suis tout à vous, ô ma Reine et ma Mère et tout ce que j'ai vous appartient. » Les femmes étaient appelées sœurs, les hommes frères. Debout, alors que les chanteurs de la tribune avaient déclamé la litanie de la Vierge, l'assemblée a entonné la « *Catena* », c'est-à-dire le *Magnificat* qui unit chaque jour les légionnaires du monde, fidèles à l'enseignement de saint Louis-Marie de Montfort. Tout cela avait des connotations des plus normatives...

Il ne reste pas beaucoup de traces des activités de la Légion de Marie dans la paroisse Saint-Laurent, sauf deux livres de procès-verbaux qui témoignent de l'abondance des réunions et de l'impressionnant travail qui s'accomplissait d'une semaine à l'autre. La rencontre du 3 décembre 1957, par exemple, porte le numéro 579.

Des règles formelles

A propos de la *Curia*, la première réunion s'est passée un 23 mai, en 1948 ou en 1949, le millésime fait défaut. Elle a été présidée par Paul Périsset entouré des sept officiers des *praesidia*. Le compte rendu témoigne des activités : vivifier les sociétés paroissiales, dont le Patronage des jeunes filles ; visiter les familles et les malades ; distribuer la médaille miraculeuse ; aider à l'ornementation de l'église ; assurer des conquêtes spirituelles ; aider à l'accomplissement du devoir pascal ; effectuer des travaux de couture... (Excessif, non ?)

La fréquentation des réunions hebdomadaires a été estimée primordiale. La règle était formelle : « On considérera la présence aux réunions comme un véritable devoir d'Etat et on n'admettra pas à la légère des raisons formulées pour s'en dispenser. » A cette règle s'ajoutaient quelques directives : la récitation quotidienne du chapelet et des autres prières légionnaires, la lecture du Petit Office de la Vierge, l'assistance à la messe en semaine avec la Communion fréquente. Il importait en outre d'exercer à la fois l'esprit de sacrifice, d'humilité et de charité dont les Légionnaires devaient être profondément imprégnés. Dans les divers, mention fut faite du recrutement de 120 membres auxiliaires et de 35 adjutoriens, les membres actifs, l'aile droite de la légion.

La Légion de Marie a disparu à la fin des années 50 mais son souvenir demeure, ...mitigé.

De très nombreux renseignements sont tirés du livre de Gérard Périsset, « Saint-Laurent à tous les vents », 2007

L'école autrefois

Quelques articles d'un règlement scolaire dans les années 1900

Art. 13 Les instituteurs astreindront les élèves à une stricte obéissance. Ils veilleront sans relâche à ce qu'ils soient tranquilles pendant les heures de classe, à ce qu'ils se comportent avec bienséance à l'église, à l'école et ailleurs. Ils puniront les actes contraires à l'honnêteté et à la bienséance.

Art. 15 Ils accompagneront leurs élèves à l'église tous les dimanches et jours de fête ; il en sera de même pour les autres cérémonies religieuses de la paroisse.

Art.17 Chaque élève doit se montrer accommodant, serviable et bienveillant envers ses condisciples. Il sera honnête et poli envers chacun.

Art. 18 Tous les élèves sont tenus de se préparer avec soin à la leçon ; de répéter les matières apprises, de bien graver dans leur mémoire les leçons à apprendre par cœur.

Art. 20 Il est sévèrement interdit aux enfants des écoles de tourmenter les animaux, de dénicher les oiseaux et de détruire ceux qui sont protégés par des lois spéciales, d'endommager les arbres, de jeter des pierres, d'établir des glissoires sur la voie publique, d'attenter à la propriété d'autrui et en particulier de voler les fruits des arbres.

Art. 21 Il est défendu à tous les élèves de fréquenter les auberges et les lieux où l'on danse, ou d'assister à des enchères publiques, si ce n'est sous la surveillance de leurs parents ou tuteurs. Il leur est également défendu de fumer ou de jouer pour de l'argent. Il ne leur est pas permis non plus de circuler dans les rues ou sur les places publiques après la tombée de la nuit, de pousser des cris sauvages, de se disputer et de se donner en spectacle au public.

Les difficultés n'étaient pas épargnées

Dans la plupart des villages où il y avait deux maîtres, le régent faisait l'école à tous les garçons et la maîtresse - souvent une religieuse - enseignait à toutes les filles. De nombreux élèves parcouraient des kilomètres à pied, l'hiver dans la neige, pour venir à l'école. Parfois, ne pouvant rentrer à midi à la maison, ils étaient invités à la soupe chez des camarades. Ou bien ils prenaient le frugal repas qu'ils avaient emporté : un hareng fumé... De grands tuyaux partant du fourneau cylindrique à bois traversaient la salle.

Trois ou quatre enfants prenaient place aux pupitres les plus rudimentaires. L'encrier était placé dans un trou à l'avant du pupitre. Le maître faisait les places quand il rendait les livrets. Ceux qui avaient les meilleures notes occupaient les bancs à l'avant.

Les classes à tous les degrés

Caractéristiques

- Les enfants écrivaient beaucoup ; ils devaient beaucoup copier, relever dans le « bon » cahier, le maître ne pouvant s'occuper que d'un cours à la fois ; dès la troisième année, les enfants écrivaient avec aisance. Les textes à trous n'existaient pas.
- On insistait sur le français, l'arithmétique, le catéchisme à apprendre par cœur, la bible. La dotation horaire pour la langue maternelle n'a fait que diminuer. De 15 h hebdomadaires de français en 1876, on est passé à 7 unités de 50 min. en 2000...

- Les examens oraux présidés chaque année par l'inspecteur, puis les examens écrits faisaient le bilan des connaissances acquises. Des examens oraux pouvaient durer dans une classe à tous les degrés de 14 h à 18 h.
- La formation continue s'acquerrait notamment lors des « conférences » régionales où des maîtres choisis par l'inspecteur donnaient des leçons en présence de leurs collègues, leçons suivies de discussions. Avant les années 1950 les maîtres, par groupes, se documentaient sur « les questions mises à l'étude » par la Société fribourgeoise d'éducation (SFE). Le *Bulletin pédagogique* était aussi un moyen de formation continue, comme « les semaines pédagogiques » qui ont précédé « les cours d'été ».



La classe d'Henri Ballif à Avry-sur-Matran en 1928

Désavantages

- Le fait d'enseigner à tous les degrés de la scolarité empêchait ou réduisait certaines activités au minimum, comme les sorties dans la nature pour apprendre à la connaître, la gymnastique, et même l'histoire, la géographie et les sciences naturelles, les travaux manuels...
- La formation de l'esprit critique, du jugement personnel, les pourquoi, les « qu'est-ce que tu en penses ? », les propositions formulées par les élèves, les choix personnels ne figuraient pas dans les directives pédagogiques. La « pensée unique » était généralisée !
- Et l'école secondaire ? L'école secondaire (CO) n'est devenue obligatoire qu'en 1972. Dans les classes à plusieurs degrés, les plus grands - qui étaient astreints à répéter le même programme - étaient souvent « moniteurs » : ils faisaient la classe aux plus petits.

Ecole et armée

La perte par la France de l'Alsace et de la Lorraine en 1870, au profit de l'Allemagne, a soulevé une vague de nationalisme en France et un désir de revanche. A l'école primaire déjà, les enfants - futurs soldats - formaient des bataillons scolaires, avec exercices militaires et défilés. Dès 1892, seule une instruction militaire et des exercices militaires furent maintenus à l'école primaire.

La Suisse ne fut pas en reste à cette époque. La Confédération, dès 1875, s'est occupée de la question du tir par les jeunes. Le département militaire fédéral édicta un règlement sur les exercices de tir des élèves des écoles secondaires et gymnases. Etaient admis les garçons ayant dépassé l'âge de 14 ans et à partir de 17 ans ils pouvaient se servir du fusil d'ordonnance. C'est en 1909 que les cours pour les jeunes tireurs proprement dits ont été institués. Dès 18 ans, les jeunes gens peuvent être formés par des sociétés de tir, qui sont rémunérées par un subside fédéral.

Fribourgeois sans travail dans leur canton

Les familles nombreuses, en Suisse, ont connu à travers les âges de graves problèmes d'emploi. L'une des possibilités de trouver de l'occupation fut le service militaire à l'étranger. Plus d'un million de soldats suisses ont servi à l'étranger du XV^e siècle à 1850. Il y a par moment jusqu'à 10 000 ou 20 000 Suisses au service de France. A côté des capitulations (conventions avec un autre pays qui fixaient le nombre de soldats à fournir), il y avait des engagements volontaires. Parallèlement au service de la France, principal demandeur, les mercenaires suisses sont engagés aussi en Grande-Bretagne, en Pologne, en Autriche, en Savoie, à Venise, à Naples. Les Suisses découvrent le monde, ses idées, ses différences.

Des mercenaires participent en masse aux guerres de religion, du côté catholique et du côté réformé, sans pour autant se rencontrer sur le champ de bataille. En France, on appelle guerres de religion une série de huit conflits, qui ont ravagé le royaume dans la seconde moitié du XVI^e siècle et où se sont opposés catholiques et protestants (huguenots). Le massacre de la Saint-Barthélemy, à Paris le 24 août 1572, est l'épisode le plus noir des guerres de religion. Plusieurs milliers de protestants ont été exterminés, à Paris tout d'abord, puis dans de nombreuses villes de France. Par l'Edit de Nantes signé par Henri IV en 1598, le protestantisme est toléré. Louis XIV, son petit-fils, révoque l'Edit de Nantes en 1685 et contraint les protestants à la clandestinité. Des milliers se réfugient à Genève.

Il est arrivé que des Suisses combattent les uns contre les autres. Lors de la bataille de Malplaquet - guerre de Succession d'Espagne en 1709 - des Suisses, servant à la fois dans les rangs français et dans ceux de la coalition (Empire, Prusse, Grande-Bretagne, Pays-Bas), s'entretuent : 8000 d'entre eux sont massacrés dans cette boucherie.

Pas seulement des militaires...

D'innombrables Fribourgeois qui ne trouvaient pas de travail dans leur canton, s'en sont allés « voir ailleurs » - dans d'autres cantons - ou à l'étranger. Par exemple, au XVII^e siècle, ce sont des milliers de Fribourgeois qui sont partis en Franche-Comté pour repeupler la région après divers épisodes guerriers. C'est seulement en 1678 que le traité de Nimègue a permis l'acquisition de la Franche-Comté par la France. C'est à partir de cette date que les Fribourgeois sont partis Outre-Jura.

<http://www.diesbach.com/sghcf/franche-comte.html> donne les noms des Fribourgeois partis en Franche-Comté. Leur nombre est impressionnant !



Tableau votif suisse représentant le départ des Fribourgeois sur le lac de Neuchâtel.

En 1818, la décision a été prise de fonder une colonie Suisse à Nova Friburgo, située au Brésil à 130 km de Rio de Janeiro. Fuyant la misère et la famine, deux mille Suisses issus de dix cantons - dont huit cents Fribourgeois provenant d'une septantaine de communes - ont saisi l'offre du Roi du Brésil et ont quitté le pays pour un voyage aussi extraordinaire que périlleux. Il s'agit alors d'une des plus grandes expatriations organisées de l'histoire suisse.

Le 4 février 1856, après deux mois de voyage à bord du voilier «Le Progrès», 31 émigrés fribourgeois venus de la Veveyse fondent la première colonie agricole d'Argentine à Baradero. Ils s'établissent sur une ancienne mission catholique indienne fondée par des Franciscains au début du XVII^e siècle. Les colons - familles fribourgeoises Genoud, Chollet, Cardinaux et Liaudat - et des Jeanmaire de Savoie, sont rejoints par des Valaisans, Bernois et

Zurichois. En 1869, Baradero compte un millier d'immigrés d'origine suisse. Après des débuts pénibles, ils sont nombreux à trouver la prospérité et parfois la notoriété.

Les hommes ne sont pas les seuls à s'être exilés pour fuir la misère ou tenter de faire fortune dans des contrées lointaines. L'historienne Anne-Sibylle de Weck Roduit a évoqué dans son mémoire universitaire le destin de très nombreuses jeunes femmes qui ont quitté leur famille pour la Prusse, l'Autriche-Hongrie ou encore la Russie d'avant la révolution de 1917. L'historienne recense 1680 Fribourgeoises parties travailler à l'étranger entre 1860 et 1914, dont près de la moitié en Russie. Engagées comme gouvernantes, institutrices ou bonnes d'enfants, elles ont connu des fortunes diverses. Leur parcours méritait d'être raconté. Partir seule, sans parler de langues étrangères, pour se retrouver en charge de turbulents enfants dans un pays d'une autre culture et aux hivers rudes, demande un certain courage.

L'exil des Fribourgeois s'est poursuivi, notamment en raison de la méfiance du régime conservateur et de l'Eglise envers la création d'usines et d'entreprises qui auraient développé le parti socialiste... Ainsi Fribourg a contraint nombre de ses ressortissants - on parle de 80 000 entre 1870 et 1960 - au déménagement dans d'autres cantons, Vaud et Genève d'abord, pour trouver du travail.

Le schwyzerdütsch pour tous !

Dans le journal « Bon à savoir » de février 2018, le journaliste Vincent Cherpillod insiste sur les insurmontables problèmes que soulève l'enseignement de l'allemand... et il propose une solution !

Weit dir es Seckli ? Interloqué, je reste sans voix devant la caissière du Take Away de Migros à la gare de Berne. Neuf ans d'allemand pour buter sur une question simple, savoir s'il faut mettre mon achat dans un cornet en plastique ou non ! Même constat lorsqu'un passant m'interpelle dans la rue : je ne compte plus les « Entschuldigung, aber ich verstehe nur Hochdeutsch ». La communication ne passe pas.

Pour casser la barrière des langues, une parlementaire biennoise ose une solution radicale : des cours de suisse allemand obligatoires à l'école. Fin janvier, *Le Matin* s'en est ému sur une manchette. Mais, après tout, pourquoi pas ? Cette révolution se heurte pourtant à un programme scolaire déjà surchargé. L'introduction précoce de l'anglais a réduit l'enseignement de l'histoire et de la géographie à leur portion congrue ; le temps manque pour renforcer l'apprentissage du français, qui fait peiner nombre d'élèves.

« C'est le fait de parler la langue de l'autre qui sauve notre cohésion nationale ! », entend-on souvent. Dieu merci, c'est faux, sans quoi la Suisse n'existerait plus depuis longtemps, tant l'enseignement de l'allemand est un échec ! D'ailleurs, si son objectif est vraiment la communication avec nos voisins, alors, pourquoi apprendre une langue qu'ils ne parlent qu'avec réticence ? Pour dégager de la place dans l'horaire scolaire, remplaçons purement et simplement les cours d'allemand par des leçons de suisse allemand. La langue de Goethe est suffisamment belle pour être laissée en option à ceux qu'elle intéresse.

On objectera qu'il s'agit d'une langue orale dont l'orthographe n'est pas fixée et qui varie d'une région à l'autre. C'est vrai ; pourtant, l'encyclopédie Wikipédia est déjà riche de 25 000 articles en langue alémanique ! De plus, nul besoin, pour un Zurichois, de passer par le bon allemand pour se faire comprendre à Berne ou à Saint-Gall. Et de toute façon, si l'enjeu est de pouvoir se parler d'un côté à l'autre du röstigraben, n'est-ce pas précisément sur l'apprentissage oral qu'il faut mettre l'accent ?

Vincent Cherpillod

Je lui ai envoyé mes remarques par courriel :

Bonjour Monsieur Cherpillod,

Absolument d'accord avec « Le schwyzerdütsch pour tous », paru dans « Bon à savoir ». J'ai plus de 40 ans d'enseignement derrière moi, 40 ans durant lesquels j'ai été témoin de la situation suivante : des profs non alémaniques enseignant (mal) l'allemand à des élèves qui étaient allergiques à une langue qu'ils n'entendaient jamais parler par des Suisses allemands.

Dans le canton de Fribourg, on nous rebat les oreilles avec la nécessité et la richesse du bilinguisme (sans jamais dire ce que coûte au canton le fait payer à double notamment dans les domaines salariaux, administratifs et scolaires...), et surtout sans jamais soulever le problème majeur que représente le schwyzerdütsch. Celui-ci, fondamental dans la communication, est d'ailleurs moins difficile à apprendre que le hochdeutsch : pas de cas, pas de constructions et de conjugaisons alambiquées. A l'école primaire, que le dialecte alémanique soit enseigné avec quelques notions de « bon allemand » par des gens compétents ; à l'école secondaire, idem en insistant davantage sur le hochdeutsch. L'horaire de CO comprend 4 heures hebdomadaires d'allemand : pourquoi pas deux et deux ?

Mon village en 1945

« La Louise du Perchoir » (abbé Perritaz), « La Gruyère » du 22 février 2018

Mon cher Mimile,

J'avais 15 ans. Je rentrais de la Gouglera, ce pensionnat singinois où les familles « comme il faut » du Fribourg-romand envoyaient leur progéniture pour se frotter au Hochdeutsch et y subir une année de savoir-vivre à la suisse allemande. C'est que les Sœurs d'Ingenbohl, excellentes enseignantes, n'avaient pas le sourire facile. Elles vous apprenaient à enfiler votre chemise sans dévoiler un millimètre de votre peau.

Les mœurs étaient rudes. On était encore bien loin de *Dieu créa la femme* avec Brigitte Bardot et du *Bonjour Tristesse* de Françoise Sagan. La religion vous inculquait le sens du tragique, du regret, du remords. On écoutait les vieux, fumant la pipe devant leur maison, et les grands-mères qui, tout en tricotant, priaient pour que l'orage épargne la maison ; on fréquentait l'église, on respectait les élus.

Le 8 mai, les cloches annonçaient la fin de la guerre. L'Europe s'américanisait avec l'arrivée du chewing-gum et de la jeep tout-terrain. Le hamburger, ce sera pour 1960. Les trente internés polonais qui avaient drainé les marais du Gibloux pour 50 centimes la journée, pendant cinq ans, rentraient chez eux. On en garda un bon souvenir, sauf peut-être quelques filles d'Eve, séduites par la mâle beauté slave, qui payèrent très cher leurs infidélités ou leur naïveté.



L'auberge du Chevreuil connaissait jadis un grand succès (BCU)

Villarod, mon village, comptait quelque 220 habitants avec une église de molasse, une école, un restaurant, une scierie, deux épiceries-boulangeries, un charron, un maréchal-ferrant. Qu'en reste-t-il ? Une église sans curé et cinq exploitations agricoles qui se sont agrandies au fur et à mesure que disparaissaient une quinzaine de petits domaines.

1945, c'est le début d'une révolution pour le monde de la terre. Le tracteur Vevey ou Hürlimann remplace les chevaux ; la machine à traire simplifie le travail à l'étable. A la cuisine, le frigo et le potager électrique donnent le sourire à la ménagère. Fribourg, avec ses belles et grandes familles, a raté le contour de l'industrialisation et voit sa jeunesse partir pour Genève, en quête d'un mieux-être. Les filles iront bosser à la ville. Dans un village voisin, il ne reste que 16 garçons et une jeune fille, la sommelière italienne du bistrot.

Pour le philosophe Michel Serres, 1945, c'est l'Europe qui fait ses adieux au paysan, à l'homme sédentaire qui naissait, se mariait, travaillait et mourait au village. Les champs se couvrent de lotissements disgracieux. Le citadin y plante sa villa pour jouir, parfois égoïstement, d'un silence paradisiaque. Pas de tracteur devant ma fenêtre, pas de chant du coq durant la nuit.

De ce temps-là, je garde le souvenir des repas de famille, des baptêmes et des bénichons. De longs éclats de rire, des conversations joyeuses, des retrouvailles curieuses et tendres meublaient les 4 à 5 heures passées autour de la table. Aujourd'hui, ces repas plus courts se prennent au restaurant, en ménageant les régimes végétariens, végétaliens ou les allergies aux épinards. J'ai connu aussi des repas d'enfer, lors d'enterrements où se lançaient de terribles vérités, où les adultes s'effondraient sous le poids de l'alcool.

Je n'idéalise pas non plus les campagnes des temps anciens. On y était certes plus solidaires et moins anonymes qu'à la ville, mais les impératifs sociaux étaient impitoyables. Je pense à la femme à la ferme, parfois esclave de l'exploitation, soumise à une belle-mère acariâtre et avare, je pense aux avortements clandestins pratiqués par des faiseuses d'ange, des filles mères que l'on montrait du doigt alors que l'introducteur de la petite graine restait impuni. La morale se réduisait à la traque du péché de la chair.

Villarlod fit paroisse en 1910. Le régent Michel s'y opposa. « On est trop petit. On n'aura que des curés timbrés ». Ce fut le cas pour trois d'entre eux.

Cyprienne fanait devant les fenêtres de la cure, les jambes et les bras nus. Le curé lui crie de son bureau. « Allez vous habiller. Vous me faites honte ». Cyprienne : « Si vous n'êtes pas content, j'enlève tout ». Réplique du curé en fermant les volets : « Vous êtes un sacré numéro. » L'anecdote amusa tout le village.

Pour ce qui est de la religion, je m'en tiens à cette boutade : « Un rabbin, un pasteur, un prêtre discutent à propos des jeunes tapageurs qui squattent le porche de l'église. Comment s'en débarrasser ? Le rabbin dit : « Il faut les enfumer ou lâcher les chiens pour les effrayer. » Le pasteur : « Moi, j'appellerais la police pour les déloger. » Le curé, en regardant les deux avec tristesse : « Chez nous, c'est hélas beaucoup plus facile. Il suffit de les baptiser, leur faire faire la première communion, la confirmation, après on ne les voit plus ! »

Exagéré bien sûr, mais pas si faux. Les gens ne sont ni pires ni meilleurs qu'autrefois.

Bon carême, Mimile. Carême, en 1945, c'était les jambons à la cheminée, le fromage maigre sur la table et, le soir, le chapelet pour les défunts autour de la même table. On ne s'en portait pas plus mal.

Ta Louise du perchoir

Michel Vez, une personnalité de premier plan



Michel Vez est décédé le 28 juin 2017, à l'âge de 75 ans. Il était resté attaché au village de son enfance, Cheiry, dans l'enclave de Surpierre. Il se réjouissait d'y revenir le 2 juillet, à l'occasion du 50^e anniversaire de l'église érigée alors qu'il était adolescent. La maladie en a décidé autrement.

Michel était l'aîné des cinq enfants de la famille d'Henri et Maria Vez. Cette famille était nommée à Cheiry « du magasin ». Car la maison paternelle de Michel abritait la principale épicerie du village, doublée d'un commerce de chaussures et d'une cordonnerie renommée.

Michel a suivi l'école primaire de son village, puis l'école secondaire d'Estavayer, et enfin un apprentissage de commerce à Fribourg. Il n'a cessé par la suite de se perfectionner, notamment dans l'administration fédérale. Intelligent, persévérant, clairvoyant, il a donné l'exemple d'une carrière exceptionnelle. Il a conquis une maîtrise fédérale d'expert comptable. Il a épousé Marie-Jeanne Mœurs le 15 mai 1965. Elle a été une fidèle et compétente collaboratrice de son mari et lui a donné deux fils.

Après un temps de pratique et de perfectionnement, Michel Vez a créé en 1974 sa propre fiduciaire dénommée Fiduconsult. Dès lors, cette institution dynamique et innovante a proposé son savoir-faire dans tous les domaines de l'expertise comptable, fiscale, juridique et de l'audit. Fiduconsult, au fil des années, s'est développé sur huit sites et a acquis d'autres fiduciaires. Le centre décisionnel est resté basé à Fribourg. Avec le concours de ses deux fils Alain, expert-comptable, et Patrick, avocat, Michel Vez a fait de Fiduconsult l'une des fiduciaires les plus importantes de Suisse romande.

A l'armée, Michel Vez a conquis le grade de colonel. Sa dernière activité militaire a été le commandement de la Place d'armes de Bulle. Les très nombreux et chaleureux contacts entretenus dans l'armée n'ont pas été étrangers à l'heureux développement de la fiduciaire.

Michel Vez s'est aussi montré un membre fidèle du Rotary Club Fribourg-Sarine durant plus de trente ans. Il en fut le trésorier apprécié. En son temps, il a même accepté la charge de réviseur des comptes des districts suisses et du Liechtenstein.

Parmi toutes ses occupations, il convient aussi de signaler les services qu'il a rendus dès 2003 à la Société d'Histoire du canton de Fribourg (SHCF). Il a non seulement réorganisé la comptabilité de cette société, mais il en a accueilli régulièrement le comité avec une constante prévenance dans les locaux de Fiduconsult. Il a été un artisan décisif du redressement et du développement de la SHCF sous la présidence de Patrice Borcard. C'est aussi Michel Vez qui a mis cette Société sur la voie de l'édition de livres, en commanditant la publication de *L'image de Fribourg (Freiburg im Bild* pour l'édition allemande), en 2007. Une manière élégante de célébrer l'anniversaire de son entreprise, Fiduconsult, en même temps que le 850^e anniversaire de la ville. Cette histoire artistique du paysage urbain a connu un tel succès qu'il a fallu en faire un second tirage.

Michel Vez : un vivant exemple de la ténacité et d'une saine ambition. Un parcours que l'on peut qualifier d'exemplaire.

Petites histoires de jadis

Ce sont des alinéas tirés de la traduction en français des articles en patois présentés chaque semaine dans le journal « La Gruyère ». <http://www.lagruyere.ch/le-patois.html>

Jeux olympiques

Quand j'étais encore enfant, dans les années cinquante-huit cinquante-neuf, avec des copains, aussi farceurs que moi, nous jouions aussi aux Jeux olympiques. Ça se passait le dimanche après les vêpres, bien sûr. Il y en avait un, un « krak », qui sautait la clôture du jardin avec une perche à haricots. Pour la course des cent mètres, nous faisons une fois le tour de la porcherie. Pour le cinq mille mètres trois fois ! Des médailles, il n'y en avait qu'une, pour le premier. C'était une médaille des Brancardiers de Lourdes, que j'avais carottée à mon oncle. Quels rires nous faisons ! Nous n'avions pas de «drops» à sucer, mais une faim de loup pour le souper.

Toussaint et chrysanthèmes

Vous vous souvenez de la peine que les femmes prenaient pour cultiver des chrysanthèmes. Les porter à l'intérieur le soir, laisser la lumière dans le corridor toute la nuit pour les « forcer », et ceci et cela. Les apporter à deux bras jusqu'au cimetière... pour les voir gelés le lendemain de la Toussaint ! Ma maman disait presque chaque année : « Quand on pense à la peine qu'on se donne pour ces tombes alors que les morts s'en fichent pas mal ! » Il y avait bien quelque chose à dire. Le souvenir et le respect des morts valent bien plus que toutes les fleurs du monde.

Promenade d'école

Nous autres, plus jeunes, nous nous réjouissions d'aller à la promenade d'école. Aller en autocar ! Ce n'était pas rien pour nous qui ne prenions l'autobus que pour aller chez le dentiste ou le docteur, en ville. Alors, le jour de la sortie c'était la fête. Une bouteille de limonade, deux ou trois œufs cuits durs, un peu de pain et quelques bonbons. Nous n'allions pas très loin, au Lac Noir et une année, jusqu'au Ranft, quand même.

Le Carême

Dans le vieux temps, le carême ce n'était pas rien. Il y en avait des choses à faire... et surtout à ne pas faire. La nourriture : de quoi maigrir en quelques semaines. Pas de viande, pas de sucreries, point de chocolat et peu de vin. Le Mardi de Carnaval - veille du Mercredi des Cendres qui marquait le début du carême - on avait du beurre et des confitures au petit déjeuner, sans oublier la cuchaule. A midi et au souper, une grande ration de jambon, du fromage, de la crème et des meringues. Le tout bien arrosé. Après, on cachait le jambon dans les cendres jusqu'à Pâques. Si vous avez envie de savoir tout ce qui était interdit, nous en aurions pour trois pages. Pour les enfants, un plein tablier de sacrifices pour commencer ! Mais alors pour les grands... la pénitence commençait sous la couette. Pas question de « faire son devoir » pendant le Carême. Pourtant les prêtres encourageaient les grandes familles, mais pas n'importe quand !

Le gouri au cabinet

Je ne vous raconte pas l'exécution du pauvre cochon et tout ce qui s'en suit. Mais, une aventure est arrivée un jour de boucherie. Les hommes ayant fini de raser la bête, sont entrés pour boire un café. En ressortant: plus de gouri. A la course, de-ci de-là à la recherche du disparu. C'est en allant au cabinet au fond du jardin que la servante a hurlé : un farceur avait assis le gouri sur le trône.

L'eau bénite et la goutte

Nous avons dans le vieux temps l'eau bénite du Samedi Saint. On la bénissait en même temps que le feu nouveau. Nous allions de bon matin à l'église avec des bidons, puiser dans la grande vasque que le curé avait inondée de bénédictions. Puis, ensuite, nous la mettions dans des bouteilles, dans les bénitiers et partout où il y avait besoin. A ce propos il y eut

quelques surprises. L'eau de vie est aussi blanche, que ce soit de la pomme, de la poire, des cerises. Une fois en bouteille, il faut bien noter sur l'étiquette. Ma belle-mère a versé la goutte au ramoneur. Celui-ci a bien su lui faire remarquer qu'elle s'était trompée...

La soutane interprétée par un bambin



Vous savez que les prêtres portaient la soutane. Fermée jusqu'au cou et boutonnée... à trente-trois boutons. Quand cette robe noire passait à travers le village, il était question de se bien tenir. Le curé passait partout, on dit même que l'un d'eux se glissait dans les granges, quand les armaillis travaient... rien que pour écouter ce qu'ils disaient.

Vous ne vous souvenez pas du temps où les petits garçons portaient la robe. Il n'y a qu'à voir les vieilles photos, ils étaient tous en robe ; et par-dessous... pas grand-chose ! Aussitôt qu'ils étaient propres, on leur mettait un pantalon. Ce n'était pas rien pour ces petits gamins. C'était à celui qui porterait la culotte le plus tôt ! Un petit garçon s'amusait devant sa maison. Le curé qui passait lui a fait un sourire, puis il lui a dit deux ou trois mots, gentiment. Le garçon le regardait, de la tête aux pieds, un peu étonné. Mais il n'a rien osé dire. Aussitôt que le prêtre fut parti, l'enfant a filé dans la maison et il a appelé sa mère : « Maman, maman, Monsieur le curé en robe... il « fait » encore » !

Le travail de jadis à la campagne

Avant les années 70, les gens avaient la vie dure et les heures de repos étaient rares. Plusieurs fils dans la même famille posaient problème. A part rester à deux ou trois sur une petite exploitation, ou bien finir comme domestique de campagne, beaucoup de jeunes ne trouvaient rien d'autre que de partir à Lausanne ou Genève, pour gagner leur vie. Quelques fabriques donnaient l'occasion de s'occuper, mais il fallait pouvoir y entrer. En Gruyère, pays du bois, beaucoup de fabriques le travaillaient. Mais les gens étaient peu payés. Ce qui fait que dans les premières années cinquante, les ouvriers du bois ont fait grève, à Bulle. Cela a duré un mois. Je me souviens, quand j'étais à l'école secondaire, d'avoir vu les cortèges des ouvriers, avec leurs pancartes, qui demandaient d'être mieux reconnus. A force de batailler, ils ont eu un petit quelque chose (20 centimes de plus à l'heure). Beaucoup de ceux qui avaient lancé l'affaire ont perdu leur place. C'était comme ça dans ce temps-là, il fallait se contenter de peu et se taire.

Curiosité du vieux régent et de sa femme

Dans un village, on avait changé d'instituteur. Un tout jeune était arrivé, il vivait dans l'appartement de celui qui était parti à la retraite. Dans la même maison, l'école, habitait l'ancien régent, avec sa femme et ses enfants. Vous savez comment ça se passe, quand il y a quelque chose de nouveau : les gens, surtout les femmes, font un peu d'espionnage. Il leur faut tout savoir : ce qu'ils mangent, ce qu'ils font et surtout qui ils fréquentent. L'ancien instituteur et sa « douce » étaient ainsi. « A quelle heure est-il parti ? Quand est-il revenu ? Seul ? » Le pauvre jeune ne pouvait rien faire sans que l'autre le sache. Une nuit de

printemps, au clair de lune, les deux curieux ont aperçu un cotillon qui s'en allait de chez le voisin à trois heures du matin ! Scandale ! Le lendemain, il est allé sonner à la porte de la cure: «Vous savez, Monsieur le curé, cela ne va pas du tout. Ce jeune reçoit des femmes, nous avons vu un cotillon qui s'en allait de chez lui, à trois heures du matin. Ce n'est pas un exemple pour les enfants. Tout de même! » Le bon prêtre, qui portait encore la soutane, en se retenant de rire, lui demande :

- Dites-moi, quel soir avez-vous vu cette « femme » ?

- Mardi soir, à trois heures, enfin mercredi matin.

- Eh bien, lui réplique le curé, j'ai passé la veillée chez lui ce soir-là. Nous avons joué aux cartes jusqu'à trois heures...

« Moncheu » était surchargé

Tout le monde appelait le curé du village « Moncheu », Monsieur. Il faisait la pluie et le beau temps, mais il travaillait au plus près de sa conscience. Pensez un peu à son programme : tous les matins la messe, tous les jours un catéchisme dans l'une ou l'autre école. Entre temps il lisait son bréviaire, et si quelqu'un sonnait à sa porte il était là. Le jour, souvent la nuit, il était appelé pour un mourant. Il portait la communion aux malades, il allait les voir. Et la visite des familles se faisait une fois par année.

Tout ça à pied, jusque dans les années cinquante où il s'était procuré un Solex. Le samedi après-midi, au confessionnal pour les enfants et le soir pour les adultes. Le dimanche, la Messe matinale, la Grand-Messe, les Vêpres. Peut-être quand même un petit somme dans l'après-midi. Et encore souvent les Complies. La veille de Noël, il accueillait un capucin pour confesser. Monsieur ne pouvait tout de même pas tout faire lui-même ! Il fallait nourrir le capucin et ce n'était pas une petite affaire ! Les confessions duraient bien souvent jusqu'à dix heures du soir, les gens venaient après avoir « fourragé ». A minuit, les matines. Les trois messes basses, ça allait plus vite. Mais ce n'est pas tout, le lendemain matin, la Grand-Messe, chantée. Et le curé tout content enfin, allait dîner. Qui en ferait autant aujourd'hui ?

Serviettes et sacs au dos

Quand nous allions à l'école, il y a bien longtemps, les fillettes portaient la serviette, parfois bien lourde, elle tirait les épaules. Nous n'aurions jamais osé mettre un sac à dos, pourtant maintenant les étudiantes ont le sac au dos... c'est la mode. Les garçons, petits, portaient la caisse en bois puis, un peu plus grands, ils mettaient le sac militaire du papa, un gros et pesant sac à poils, qui leur pendait souvent plus bas que les miches. Nous n'étions pas trop élégants, les uns et les autres, mais nous avons tout de même appris à écrire (plus ou moins) sans fautes.

Berne met le monde paysan au pied du mur : résistance ou suicide ?

Philippe Barraud, dans son blog « Commentaires.com » a publié cet article en date du 20 février 2018. L'ultralibéralisme dont il parle peut être défini comme un système économique, politique qui prône le libéralisme absolu, qui encourage l'économie de marché, l'entreprise

privée, le désengagement de l'État. Nos petites exploitations agricoles fribourgeoises - ou ce qu'il en reste - sont aussi concernées par la politique de Schneider-Ammann.

C'est le pot de terre contre le pot de fer : en clair, l'agriculture suisse contre « Economiesuisse » et le lobby de l'industrie des machines. Le résultat fait hélas peu de doutes, car le Conseil fédéral a choisi son camp et joue à fond la carte de l'ultralibéralisme.



Un récent sondage l'a montré, le peuple suisse est globalement mécontent de l'action du Conseil fédéral. Celui-ci, sous l'influence du ministre de l'économie, se laisse paresseusement entraîner dans une dérive ultralibérale nuisible à long terme aux intérêts supérieurs des Suisses.

M. Schneider-Ammann n'aime pas les paysans. Le monde paysan l'énerve. Il faut dire que c'est un monde auquel il n'entend pas grand-chose. Mais l'agriculture suisse vient de loin, et c'est en elle que s'enracinent les traditions et les valeurs fondamentales de notre pays. Nous avons tous des paysans dans notre ascendance - y compris d'ailleurs les immigrés italiens, portugais, espagnols et tant d'autres. M. Schneider-Ammann, lui, est un industriel, un patron presque caricatural, qui ne raisonne qu'en termes de marché, de bilans et de dividendes.

Disons à sa décharge que c'est exactement pour cela que le parti libéral-radical l'a porté au gouvernement, puisque cela servait sa stratégie ultralibérale. En sens, il fait le job, au-delà des espérances. Mais les Suisses, dans tout ça ? Ont-ils vraiment intérêt à mettre dans leur assiette du bœuf argentin et brésilien, élevé aux hormones et aux OGM au prix d'une déforestation catastrophique, et d'un usage intensif de pesticides ? M. Schneider-Ammann ne se pose évidemment pas ce genre de questions : l'écologie et la santé publique sont des niaiseries de gauche. Ce qui l'intéresse, c'est que l'industrie des machines, dont il est un représentant éminent, puisse exporter dans les pays d'Amérique du Sud, et que l'industrie pharmaceutique et agrochimique puisse écouler des milliers de tonnes de pesticides suisses (et chinois, en réalité).

Au fait, et compte tenu de l'importance industrielle de M. Schneider-Ammann, n'y a-t-il pas là un possible conflit d'intérêts, qui devrait l'amener à se récuser sur ce dossier ?

Les paysans, très fâchés, ont refusé de participer à la table ronde organisée le 20 février à Berne. Il faut dire que dans cette affaire, l'agriculture suisse joue rien de moins que sa survie. Le revenu paysan est bien trop bas - 45 000 fr. par an en moyenne - et chaque jour quatre exploitations disparaissent. Notons au passage que les paysans français aussi vont passer à la casserole du Mercosur¹ et de l'accord CETA² avec le Canada, eux dont le revenu annuel est de... 6000 euros !

Dans ces conditions, l'agriculture suisse se trouve face à une alternative claire : mettre les pieds au mur, ou se suicider pour favoriser l'industrie des machines et les pharmas. Il ne resterait alors que des exploitations de riches, dans la production bio et locale. Le choix est donc clair. Une fois de plus, puisque le Conseil fédéral fait la sourde oreille, le peuple suisse

doit montrer fortement qu'il entend défendre son agriculture, autrement dit un approvisionnement alimentaire de proximité et de qualité, avec des garanties de traçabilité.

Le 19 février sur France-Info, le photographe Yann Arthus-Bertrand tirait la sonnette d'alarme sur la catastrophe environnementale que représente l'élevage bovin industriel. Ouvrir les frontières de l'Europe et de la Suisse à l'industrie de la viande sud-américaine ne ferait qu'aggraver fortement le désastre.

Nos autoroutes ne sont pas assez encombrées...

La même obsession ultralibérale a conduit le Conseil fédéral à accorder précipitamment à une société zurichoise l'autorisation d'exploiter des lignes de bus qui entrent en concurrence directe avec les CFF. On voit qu'une fois encore, l'idéologie passe avant les intérêts bien compris de la population. A Berne, on ne s'est même pas posé la question de savoir si cette marée de cars n'allait pas aggraver le bilan carbone de la Suisse, qui n'est déjà pas très bon ; tout simplement parce que cet aspect des choses n'intéresse absolument pas le Conseil fédéral ni la majorité de droite du Parlement. De la même manière, on ne s'est pas demandé si ces gros véhicules n'allaient pas encombrer encore davantage des axes routiers fortement surchargés, comme Genève-Saint-Gall et Bâle-Lugano. Aucune importance, seule compte l'application systématique de l'idéologie ultralibérale ! Gageons que les utilisateurs de ces bus à prix cassés s'armeront de patience pour franchir le Gothard, admirer le pont sur la Versoix, et les collines de Wangen-an-der-Aare !

Il faut s'attendre à d'autres assauts de libéralisation tous azimuts, parce que c'est une fuite en avant mondiale et européenne - donc réputée irrésistible - qui s'accompagne inévitablement d'un affaiblissement de l'Etat, de ses structures et de ses moyens. Ce qui nous prépare un retour de balancier électoral tout aussi inévitable, qui obligera la majorité actuelle à mettre un bémol à son arrogance et à ses délires idéologiques.

¹ *Mercosur est une abréviation du terme « Marché commun du Sud », qui est une communauté économique regroupant plusieurs pays de l'Amérique du Sud. Le Mercosur est composé de plusieurs pays tels que l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay et le Venezuela.*

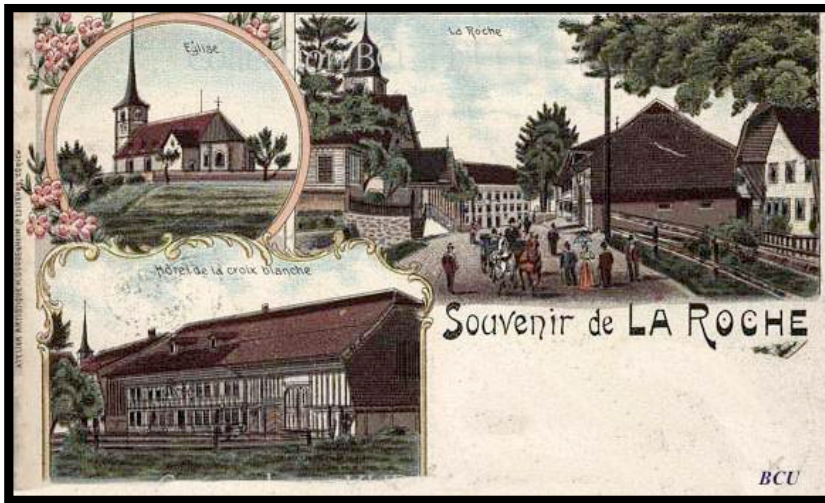
² *CETA est un traité international de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada, signé le 30 octobre 2016.*

Joseph Brodard (1893-1977) : sa vie, son œuvre

D'après Daniel Brodard et Jean des Neiges (Jean Brodard)

Né à La Roche le 24 septembre 1893, Joseph Brodard, dit Dzojè a Marc, est le deuxième d'une famille de huit enfants. Il est le frère aîné du chanoine Louis Brodard, ancien curé d'Estavayer-le-Lac, de l'écrivain patoisant l'abbé François-Xavier Brodard et d'Hélène, également écrivain patoisante.

Homme public, Joseph Brodard accepte plusieurs fonctions en tant que conseiller communal, officier d'état civil, chef de section et juge de paix. Tribun né, il exerce pendant plus de 20 ans son mandat de député au Grand Conseil. C'est en 1961 qu'il fait abolir l'interdiction de parler le patois à l'école et en dehors. L'article 171 du Règlement d'exécution de la Loi scolaire du 9 juillet 1886 proscrivait en effet tout enseignement et tout



usage du patois. En voici le texte : *L'usage du patois est sévèrement interdit dans les écoles ; la langue française et l'allemand (Schriftdeutsch) sont seuls admis dans l'enseignement. Les instituteurs veillent à ce que, en dehors de l'école et dans les conversations entre enfants, il en soit de même.* Dans la partie française, la loi fut respectée. Mais pas dans la partie alémanique... Joseph Brodard a été largement suivi dans sa proposition.

Le goût de la musique et plus spécialement du chant, Dzojè a Marc l'a reçu de son père Marc. Dans un premier temps agriculteur, Marc Brodard est devenu plus tard distillateur de gentiane, boisselier et sacristain. Musicien autodidacte, il chante à l'église et joue dans la première fanfare de La Roche. Il initie son fils Joseph au solfège et remarque ses capacités. Il l'envoie à l'âge de 12 ans étudier le chant, la musique et le piano pendant deux ans à Corbières. Plus tard, Marc propose à son fils d'aller étudier l'orgue à St-Maurice. Il préférera suivre les cours d'harmonie de l'abbé Joseph Bovet à Hauterive de 1909 à Pâques 1911.

Joseph Brodard dirige la société de chant de La Roche de 1911 à 1944. En 1924, il fonde la société actuelle de musique de La Roche qu'il dirige jusqu'en 1939. Durant une douzaine d'années, il est à la tête de la société de chant de Bellegarde où il a reçu la médaille Bene Merenti. Puis il effectue quelques remplacements, notamment à Vaulruz, Pont-la-Ville, Botterens et Marly. Il dirige enfin la société de chant de Villarvolard qu'il transforme en chœur mixte au début des années septante. Dzojè a Marc a « tenu » également l'orgue de La Roche ainsi que de Villarvolard.

Il s'est livré toute sa vie à l'écriture et à la composition. Dans les quelques 560 compositions répertoriées par André Brodard, on trouve essentiellement des partitions pour chœur d'hommes. Il écrit aussi pour chœur mixte, ainsi que quelques chants à une ou deux voix pour enfants, notamment destinés à être chantés le 1^{er} mai.

Ses compositions comprennent surtout des chants religieux en latin et des messes. Un tiers de son œuvre est consacré aux chants profanes. A part quelques textes empruntés à son frère l'abbé François-Xavier Brodard et à certains poètes français, il écrit lui-même les paroles de ses chants. Elles révèlent son attachement à sa terre, ses montagnes, ses

traditions, aussi bien en français qu'en patois. En 1965, il édite un recueil de cent chants. La préface est signée par le professeur Jean Humbert qui écrit : « Bel éventail de chants du terroir, d'une étonnante variété de sujets puisés à même le sol, la vie de nos gens, les traditions. (...) Quel que soit le thème, l'inspiration est heureuse, qui vient d'une âme noble et musicale : la veine de Joseph Brodard est toute de spontanéité, de naturel, d'authenticité, jamais d'un style livresque qui sent l'encre. »

Si Joseph Brodard a chanté magnifiquement son pays, il est aussi passé à l'action comme militaire durant les mobilisations. Soldat en 1914-1918, il a terminé cette première mobilisation avec le grade de sergent-major. Il a commandé la garde du Palais Fédéral pendant les journées de la grève de 18. De nouveau mobilisé en 1939-45, il a servi dans diverses unités, avec un caractère bien marqué qui lui a attiré plus de sympathie de la part des soldats que des officiers... Il aimait raconter ses souvenirs militaires qui étaient hauts en couleur.

L'œuvre de Joseph Brodard est surtout connue grâce à son fils aîné, André Brodard (1923-1989) qui a fondé en 1969 le Chœur des Armaillis de La Roche. Le but premier de cet ensemble est de faire connaître les compositions de « Dzojè à Marc », père du fondateur. Depuis 1989, Les Armaillis de La Roche sont dirigés par Daniel Brodard, fils d'André. Dès la fondation, le répertoire s'est élargi aux compositions allant de la Renaissance à nos jours, en privilégiant les compositeurs Suisses romands d'aujourd'hui. Cet ensemble possède une importante discographie. Il a enregistré trois super 45 tours, un 33 tours de chants de Noël de Joseph Brodard, quatre cassettes et un CD pour son 25^e anniversaire en 1994. Un nouvel enregistrement est sorti au mois d'octobre 2004. Il rassemble les meilleures compositions profanes de Joseph Brodard sur un double CD intitulé *Le mèlyà de Dzojè a Marc, Le Meilleur de Joseph à Marc*. Celui-ci présente *A l'intoua dou tsalè, Alentour du chalet* et *Dèrè le vanj, Derrière les montagnes*.

Joseph Brodard est décédé le 6 septembre 1977.

La mésaventure du patois

Texte d'Armand Maillard dans « Apprendre les langues », No spécial « L'Éducateur » 2005

Beaucoup de jeunes Fribourgeois romands pensent que le français est la langue maternelle de leurs ancêtres et cela depuis des temps immémoriaux. Ils se trompent. Et de beaucoup !

Le pouvoir veut abolir le patois

Le patois, un obstacle à la scolarisation ? En effet, Hubert Charles (1793-1882), le conseiller d'Etat libéral-conservateur, méprisait le langage des pâtres. Il estimait qu'il n'était qu'un idiome incorrect d'une petite peuplade cachée au fond des Alpes et indigne d'être écrit. Lorsqu'il devint directeur de l'instruction publique, il imposa ses vues au Gouvernement en faisant interdire l'usage du patois dans les écoles. Cette prohibition fut vivement combattue par un grand nombre d'intellectuels, tels que Joseph Reichlen, le peintre, Raphaël Horner, le

pédagogue, les écrivains Cyprien Ruffieux, Gonzague de Reynold et Henri Naef, Joseph Piller, le juriste, Maxime Quartenoud, le politicien droitiste.

Pourtant Georges Python épousera, sans sourciller, quelques années plus tard, les thèses de Hubert Charles. Le règlement général des écoles primaires du 9 juillet 1886, ainsi que celui du 8 août 1899, interdiront sévèrement l'usage du patois dans les écoles. Ils préciseront que la langue française et l'allemand grammatical (schriftdeutsch) sont seuls admis dans l'enseignement. De plus, les instituteurs doivent veiller à ce qu'il en soit de même en dehors de l'école et dans les conversations entre enfants.

Les contrevenants risquaient des sanctions disciplinaires ou même une amende de cinquante centimes, alors qu'un père de famille ne gagnait souvent guère plus de deux francs par jour. Ma mère, qui avait fait ses classes à Le Crêt, se rappelait amèrement que les sœurs enseignantes n'étaient pas tendres avec les réfractaires ! En 1942, l'interdiction du patois est maintenue. Le règlement du 27 octobre 1942 (art. 177) maintient cette interdiction, en la limitant toutefois aux écoles. Curieusement, ce règlement est l'œuvre de Joseph Piller qui s'était déclaré, en son temps, hostile à l'interdiction des patois.

Joseph Brodard intervient au nom des patoisants

Un grand nombre de patoisants ressentait cela comme une injustice et une atteinte à leur identité culturelle. Le 14 août 1960, cent vingt délégués patoisants signaient une résolution et chargeaient le député Joseph Brodard d'intervenir auprès du Gouvernement pour que cette disposition infamante soit abrogée.

La motion fut développée le 17 novembre 1960. Le député, patoisant lui-même, rappela que l'interdiction de s'exprimer en patois, prévue dans le règlement, avait fait un grand tort au français. Il est temps, concluait-il, de lever ces oppositions obtuses et irraisonnées. José Python répondra au nom du Gouvernement, le 16 février 1961. L'abrogation de l'art. 177 est admise. Elle le sera effectivement le lendemain déjà.

Le patois, un obstacle à la maîtrise du français ?

Une question se pose. L'usage du patois était-il vraiment un obstacle à la maîtrise du français ? La réponse est évidemment non. Au contraire, le patois peut, par sa richesse lexicale, dans le domaine du concret notamment, enrichir la langue officielle parlée et, dans l'écrit, contribuer à lever nombre d'incertitudes. Un exemple : en patois, aucune confusion n'est possible entre « tout » et « tous », ce qui n'est pas le cas en français, où l'on hésitera, par exemple, à faire la distinction orthographique dans « en tout cas » et « dans tous les cas ». En patois, c'est phonétiquement clair : « in to ka » et « din ti lè ka ». De plus, de nombreux patoisants célèbres ont prouvé qu'ils pouvaient à la fois s'exprimer brillamment en dialecte de la langue d'oc et être experts en ce français, issu de la langue d'oïl. Un exemple parmi cent : Cyprien Ayer (1825-1884), de Sorens, est l'auteur de *l'Introduction à l'étude des dialectes du pays romand*, parue en 1878 à Neuchâtel. Ce sont les tout premiers travaux scientifiques sur les patois romands. Mais il est aussi l'auteur d'une grammaire comparée de la langue française, très remarquée en France. Et ignorée à Fribourg...

Pourquoi le dialecte alémanique a-t-il été maintenu ?

Pourquoi un tel acharnement en terres romandes ? Une autre question se pose. Pourquoi, dans les faits, le pouvoir politique s'est-il pareillement acharné à éradiquer le patois en terres romandes, alors que, dans la partie alémanique, l'interdiction du dialecte resta lettre morte ? Personne n'a encore répondu à cette question. Il pourrait y avoir plusieurs raisons à cela. La Singine fait partie des Anciennes Terres. Ce sont les terres originelles de Fribourg. Elles méritaient, de ce fait, devait-on penser, davantage d'égards. Ensuite, la partie alémanique fournissait, à l'époque, les gros bataillons d'électeurs conservateurs. La prudence voulait donc qu'on y mette des gants ! L'école y était pourtant, à la fin du XIX^e siècle, dans un état fort déplorable, pire que dans la partie « welche ». Il en allait tout autrement des districts romands qui n'étaient, en somme, que des terres savoyardes acquises ou conquises, gouvernées très longtemps par des baillis étrangers, ceux de Leurs Excellences. A cela s'ajoute l'aspiration profonde du Gouvernement d'être agréable à Paris qui a horreur des provincialismes.

Certes, le patois n'a pas disparu. Mais son aire linguistique s'est rétrécie comme peau de chagrin. De courageux « mainteneurs » écrivent encore des pièces de théâtre, des nouvelles, des contes, des chansons et ont publié même plusieurs excellents dictionnaires. Ils organisent des cours et des manifestations. Toutefois, le patois ne retrouvera plus jamais sa place d'antan. C'est bien dommage ! Que dire du français, vainqueur, qui, à son tour, est aujourd'hui menacé ? Comment pourra-t-il relever les nouveaux défis de la standardisation marchande ?

Il y a cent ans naissait l'abbé Frederik-George Freeley

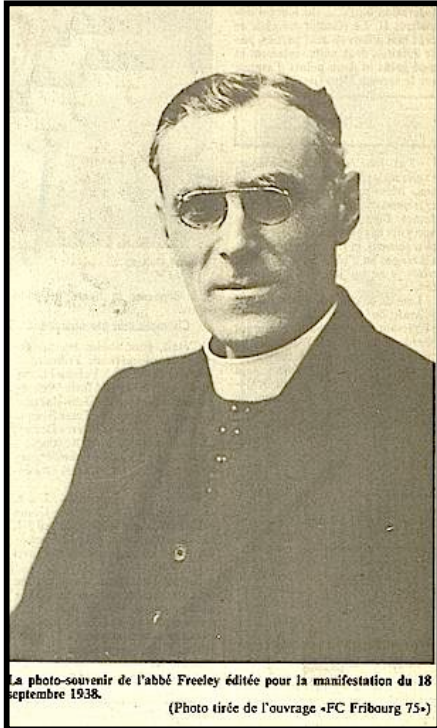
Un article signé MG a paru dans « La Liberté » du 4 juin 1981. Il était consacré au plus grand footballeur qu'ait connu la ville de Fribourg, l'abbé Freeley, né en 1881.

Raymond Pittet, chroniqueur sportif natif du district d'Echallens mais ayant fait ses études à Saint-Charles à Romont et au Collège St-Michel, est décédé le 25 juin 1985. Dans l'un de ses articles, il a évoqué la mémoire de ce passionné du foot :

Le premier passionné célèbre fut l'abbé Freeley qui, au début de ce siècle fit de Fribourg le Vatican du ballon rond, allant jusqu'à couper sa soutane aux ciseaux afin de s'ébattre avec les petits étudiants. Osseux, terrible, dur envers lui-même, fou de football, l'abbé Freeley marqua un jour huit buts d'affilée pour son club. Il retourna en Angleterre.

Un autre passionné fut, au pensionnat Saint-Charles de Romont, le chanoine Jean Vermot qui aurait joué avec nous des journées durant (fort bien, du reste) : vieilles soutanes, souliers à bouts remontants, il tapait fort et ne manquait pas de caractère. Il sifflait la fin de la récréation quand son équipe menait d'un but. Certaines récréations s'allongèrent ainsi. Lorsque j'écrivis « Le football et les hommes », le chanoine Vermot, mon premier professeur de grec, m'envoya une longue lettre adorable. Il me dit qu'il se sentait vieillir et qu'il regrettait nos matchs d'antan. Il ajoutait cette phrase délicieuse qui me fit monter les larmes

aux yeux : « Je vais peut-être mourir bientôt. Crois-tu qu'il y a des terrains de football là-haut ? »



La photo-souvenir de l'abbé Freeley éditée pour la manifestation du 18 septembre 1938.
(Photo tirée de l'ouvrage «FC Fribourg 75»)

Ingratitude, indifférence ou simple oubli ? Qu'importe ! Toujours est-il que, pour un peu, l'anniversaire que devrait fêter, non seulement le FC Fribourg, mais tout le football fribourgeois serait passé complètement inaperçu. Il y a, en effet, cent ans que naissait, le 4 juin 1881 à Southampton, Frederick George Freeley, « l'abbé Freeley », de qui un chemin de Fribourg porte le nom. En son souvenir, une stèle a été élevée près du stade St-Léonard.

Il est impossible, en quelques lignes, de rappeler le rôle extraordinaire qu'a joué l'abbé Freeley - ou simplement « l'abbé » - au sein du FC Fribourg au début du siècle, de mesurer sa contribution essentielle au développement du football fribourgeois et d'apprécier justement l'impulsion décisive qu'il lui a donnée.

Dans le bel ouvrage « FC Fribourg 75 » édité par le Groupement des amis et supporters pour le 75^e anniversaire du club, M. Gabriel E. Thurler - à qui nous nous référerons fréquemment - a retracé par le menu l'activité de ce joueur exceptionnel. Il a également mis en lumière, dans un remarquable panégyrique, les qualités d'éducateur, d'éminent pédagogue, d'écrivain et, surtout, d'homme de sacerdoce de cet Anglais à qui Fribourg doit tant.

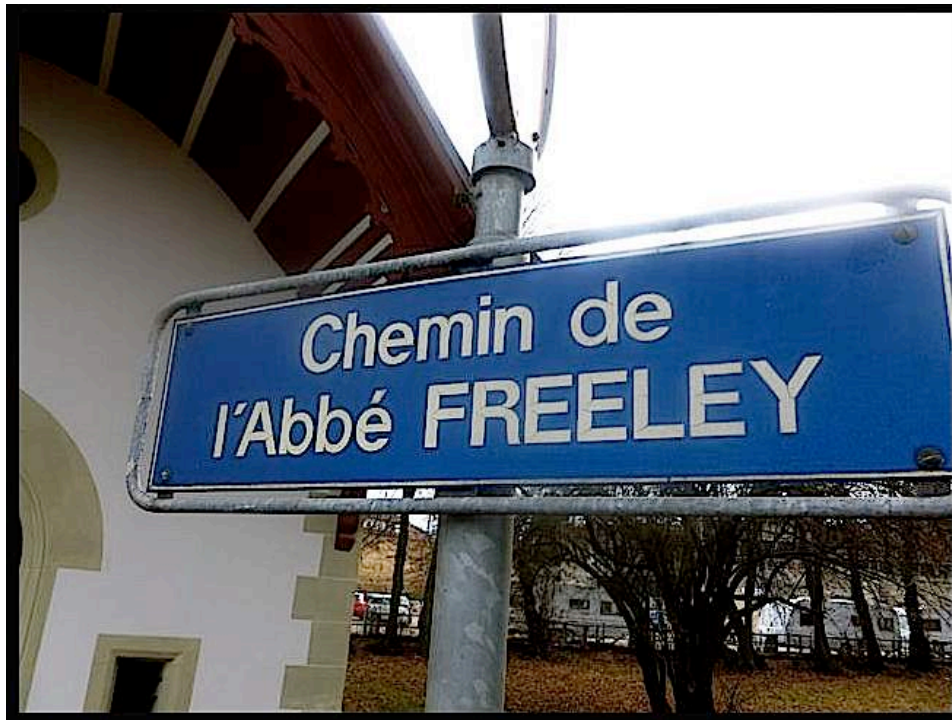
L'étincelle

En égrenant les faits marquants des saisons sportives, M. Thurler relève, pour la saison 1907-1908, un événement capital : la découverte de l'abbé Freeley. « C'est l'étincelle qui transforme une honnête équipe de série B, possédant quelques bons éléments capables de tenir une place honorable dans leur catégorie de jeu, mais ne pouvant aspirer à tenir un rôle parmi les grands du football ». Et, de fait, la saison suivante, le FC Fribourg qui s'appelle encore FC Stella, est promu en série A, équivalent de la ligue nationale A actuelle. Dans un match de championnat contre Vevey-United I gagné 24 à 0, **l'abbé a marqué 18 buts**. Et François G. Degerine, capitaine de l'équipe nationale en 1901, rédacteur à la « Vie sportive », membre du tribunal de l'ASF renchérit : « L'abbé Freeley a été trois lustres durant le meilleur footballeur, non seulement de Suisse, d'Europe, mais du monde ».

Un dirigeant, un fondateur

Avec Stella, puis avec Fribourg, il a joué tant de matchs, marqué tant de buts qu'on ne pourrait les compter. Il a évolué en série A jusqu'à 43 ans, jouant souvent un deuxième match avec la deuxième garniture avant d'en arbitrer un troisième. Mais l'abbé Freeley a occupé aussi tous les postes administratifs avant d'assumer la présidence du club durant de longues années. Et s'il n'a pas été un des membres fondateurs du FC Fribourg - d'abord FC

Technicum puis FC Stella - on lui doit par contre la création de l'Association fribourgeoise de football.



Le Chemin de l'Abbé Freeley se trouve à proximité du stade universitaire de St-Léonard

Sa science du jeu et ses connaissances des règles faisant autorité, M. Thurler souligne que l'abbé a été appelé à faire partie de la Commission des arbitres de l'association suisse. En 1920, avec le concours d'Emile Birbaum, il lance la « Vie sportive » après avoir publié une brochure « L'école, le sport et le prêtre » qui a figuré à l'Exposition nationale suisse à Berne en 1914. L'abbé Freeley a tenu la chronique sportive de « L'Indépendant ».

Après dix-sept ans

En 1917, il quitte la présidence du FC Fribourg pour servir comme aumônier militaire volontaire dans les armées anglaises. Il reviendra à Fribourg sitôt la guerre terminée pour s'en aller définitivement en 1924.

Comment expliquer ce départ après dix-sept ans passés à Fribourg ? « Très simplement, estime M. Thurler. S'il était apprécié et aimé de la jeunesse, estimé des membres de son Club, il n'en était pas de même de la part des autorités. Au Collège, sa nomination en qualité de professeur n'avait pas été renouvelée et le clergé fribourgeois, à quelques exceptions près, supportait mal qu'un prêtre « s'exhibe » en cuissettes, sur des terrains où le public avait accès. Le moment n'était pas encore venu de voir triompher ses idées novatrices en matière d'éducation de la jeunesse. L'abbé Freeley avait vu dans le sport un moyen idéal de la formation des jeunes. »

Au service des pauvres

Rentré en Angleterre, à Portsmouth, l'abbé Freeley déploie une activité tout aussi absorbante mais uniquement au service des pauvres, des malheureux et des déshérités. Dans cette ville où ils sont une infime minorité, il se dévoue au service des catholiques, construit deux chapelles, donne des cours de latin, crée des maisons de refuge pour les orphelins, les enfants abandonnés, les jeunes délinquants et les soldats qui ont été renvoyés de l'armée. Son inlassable dévouement lui vaut une grande estime et Lord Montgomery of Alamein, le vainqueur de Rommel, lui cède une partie de son bureau et en plusieurs occasions lui apporte de l'aide matérielle. L'abbé Freeley vit dans la pauvreté la plus complète, donne tout ce qu'il reçoit et parcourt inlassablement la ville sur son vélo pour soulager les pauvres dans une Angleterre en guerre et soumise au rationnement.

Funérailles solennelles

Miné par les privations, vieilli avant l'âge, l'abbé Freeley meurt le 11 août 1942. Il s'affaisse en montant à l'autel et meurt à la sacristie. A Portsmouth, on fait des funérailles solennelles à ce héros, ce « saint » et l'évêque du diocèse célèbre un office funèbre pontifical en présence de personnalités civiles et militaires, de délégués de la Croix-Rouge et de différentes organisations charitables. Son cercueil est drapé du drapeau de l'Union Jack sur lequel avait été placé le calice offert à l'abbé par le FC Fribourg lors de son départ. « L'Evening News » de Portsmouth publie sur deux colonnes une nécrologie accompagnée de photos.

A cause du conflit mondial, ce n'est que trois mois plus tard, au début novembre, que la nouvelle arrive à Fribourg. Un hommage lui est rendu à la Radio romande et le FC Fribourg fait célébrer une messe de requiem dans l'église du Collège archicomble, l'église de ce Collège dont il avait été honni.

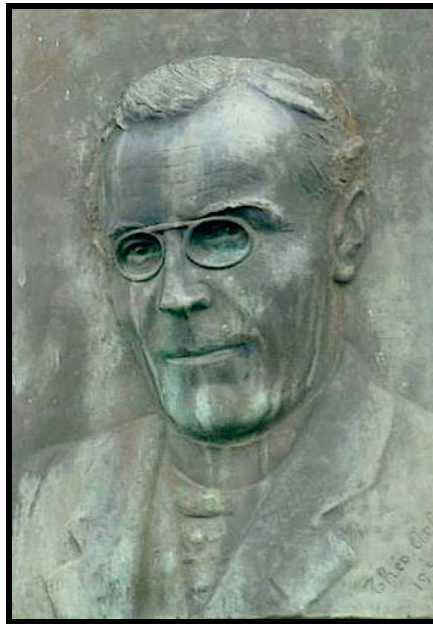
Une seule fois

Depuis 1924, l'abbé Freeley n'était revenu qu'une seule fois à Fribourg, en 1938, pour la manifestation organisée le 18 septembre en faveur de ses œuvres. Dès l'année qui a suivi sa mort, un tournoi « in memoriam » de juniors est mis sur pied réunissant les équipes de Servette, Lausanne, Young Boys et Fribourg. Il est tombé en veilleuse avec la création des interrégionaux mais le souvenir de l'abbé Freeley ne s'est pas estompé pour autant.

Un livre

A Portsmouth non plus. Ainsi le 2 mars 1981, le journal de Portsmouth publiait une page entière, richement illustrée, consacrée à l'abbé, ce « saint qui fut un géant du football suisse ». L'« Evening News » communiquait qu'une messe serait dite le 4 juin à son souvenir et annonçait la prochaine parution d'un livre consacré à l'abbé Freeley. Cet opuscule est aujourd'hui sorti de presse et son auteur, Danielle-K. Miles, espère qu'il pourra être traduit en français.

Ceux qui ont eu la chance de le connaître - ils sont de moins en moins nombreux - et ceux qui n'ont pas eu cette chance ne peuvent que souhaiter cette parution en français.



En 1955, un monument, œuvre du sculpteur Théo Aeby, a été élevé à sa mémoire devant le stade universitaire de Saint-Léonard.

Les bandits de Matran

L'attaque de la gare de Matran, le 12 décembre 1961, a fait ultérieurement l'objet d'un reportage signé Kessava Packiry. Ce reportage a été publié sur le site de la famille Egger le 1^{er} janvier 2012.

En décembre 1961, trois bandits ont semé la terreur dans le canton après avoir tiré sur un chef de gare. En cavale, ils seront arrêtés dix jours après. Leurs noms : Charles Besse, né le 15 avril 1940 à Martigny, d'où il est originaire, célibataire, chauffeur ; Emile Roux, né le 11 octobre 1929 à Lonay (VD), originaire de Bex, célibataire, vannier ; Joseph Huser, né le 30 avril 1920, à Viège, originaire de Binn (VS), célibataire, manœuvre.

« Je me souviens, cette histoire nous avait terrorisés. J'étais une enfant à l'époque et le soir, avant de me coucher, j'allais regarder sous le lit pour voir si les bandits ne s'y étaient pas cachés. » Et Claudine, 8 ans à l'époque, se rappelle comme si c'était hier l'affaire des bandits de Matran. Une affaire qui avait défrayé la chronique.

Ce trio, qui s'est connu derrière les barreaux, va écumer la vallée du Rhône, avant de remonter vers le canton de Fribourg.

La psychose

Il rate une attaque à main armée à la Banque cantonale de Romont le 11 décembre 1961. Mais le 12, au petit matin, l'histoire vire au tragique : après l'avoir violemment frappé à la tête, le plus jeune des malfrats tire sur le chef de gare de Matran, qui tardait à leur remettre la caisse. L'homme sera grièvement blessé à l'abdomen notamment, et gardera pour le reste de sa vie de sérieuses séquelles.

« C'était une des premières affaires de hold-up à main armée dans le canton, avec des coups de feu, un blessé. La police avait alors déployé de gros moyens pour retrouver ces bandits : près de deux cents hommes », raconte André Meylan, neveu du chef de gare, aujourd'hui inspecteur à la Sûreté fribourgeoise.

« Cette affaire a beaucoup marqué les Fribourgeois, et toute la Suisse romande », se remémore un autre témoin.

« Et c'était la première fois que la région vivait une telle chasse à l'homme. Les journaux en parlaient tous les jours ; la radio n'arrêtait pas de mettre la population en garde. »

La gendarmerie, effectivement, quadrillera le territoire, aux côtés d'autres polices cantonales, pour tenter de retrouver les trois malfrats. Ce qu'elle parviendra finalement à faire dix jours plus tard. Non sans peine. Et non sans bavure...

C'était la psychose totale : la nuit, il arrivait que les gens n'osent pas s'arrêter aux barrages routiers, croyant qu'il pouvait s'agir de faux policiers, et donc des bandits de Matran. Certains ont ainsi fait demi-tour, et se sont fait tirer dessus par les policiers, qui les prenaient eux-mêmes pour les bandits. Il y a eu un blessé je crois », rapporte ce même témoin.

Deux bavures

En réalité, deux incidents ont eu lieu lors de ces contrôles. Le premier s'est produit un soir, peu après minuit, à un barrage de police dressé sur le pont de Corbières. Accompagné de sa fiancée, un conducteur, âgé de 22 ans « n'a pas obtempéré aux injonctions de la police qui fit feu », rapporte un des journaux de l'époque. Le jeune homme a été blessé, atteint au dos.

Le deuxième incident a eu lieu un dimanche matin, vers 7 heures à Hauterive. Un homme circulant dans une voiture aux côtés de son épouse et de ses deux enfants « fit soudain demi-tour en se trouvant en présence de trois gendarmes en civil, qui se tenaient en embuscade », écrivent les journalistes. « A la suite d'une fatale méprise de part et d'autre, une rafale partit en direction de la voiture, atteignant la fille du conducteur âgée de 16 ans. Elle fut assez grièvement blessée aux deux genoux ; son frère cadet a été légèrement touché à la main. »



FRIBOURG

L'agression de Matran

Une visite faite, hier après-midi, à la gare de Matran, nous permet de compléter l'information donnée hier matin sur l'agression dont a été victime M. Yves Meylan, chef de station.

Mardi matin, comme de coutume, Monsieur Meylan, avant qu'arrive le train omnibus de 7 h. 27 se dirigeant sur Fribourg, avait sorti du coffre de la gare, situé dans la partie la plus épaisse du mur de son bureau, la cassette de monnaie nécessaire à la vente des billets.

Seul contre les bandits armés

Le bureau est une pièce carrée, prolongée, sur le quai, par une véranda vitrée où se trouvent les appareils de commande et la porte d'entrée. Cette porte s'ouvrit soudain et deux hommes firent irruption dans le local. Ils étaient armés et masqués et exigèrent de M. Meylan qu'il leur remit les clés du coffre. Le chef de gare refusa et une lutte dut alors

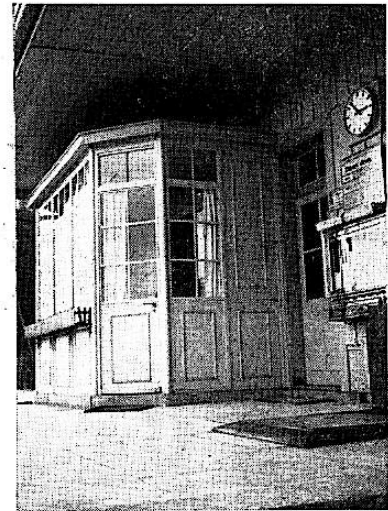
selon les constatations faites par M. Georges Plancherel, reviseur des C.F.F.

Des voyageurs tenus en respect

Le drame se déroula très rapidement. En effet, les bandits avaient déjà filé et étaient repartis dans la voiture bleue qu'ils avaient garée sur le chemin, au-dessus de la voie ferrée, dans la direction de Rosé, lorsque le train arriva. Mais pendant que deux d'entre eux pénétraient dans le bureau de la gare, un troisième, également armé, avait fait le guet au-dessus de l'escalier du passage sous-voie. Sous la menace du revolver, il avait interdit aux personnes qui, arrivant du village, montaient cet escalier pour se rendre sur le quai, de s'approcher de la gare. Certains, devant cette menace, firent demi-tour ou attendirent sous les voies, l'un ou l'autre seuls parvinrent au-dessus de l'escalier. Ils n'osèrent cependant

L'alerte est donnée

M. Meylan eut encore la force d'indiquer à un prêtre, arrivé sitôt après le départ des bandits, comment il fallait actionner le téléphone de service — le téléphone civil ayant été mis



Le bureau de la gare dans lequel l'agression a eu lieu. (Photopress)



Le chef de gare, M. Meylan, sur son lit de souffrance, à l'Hôpital des Bourgeois.

s'engager, selon les constatations faites, entre ses agresseurs et lui. C'est alors qu'un coup de feu fut tiré, atteignant M. Meylan à la hanche. La balle traversa l'abdomen, sans atteindre cependant un organe vital. N'ayant pas perdu conscience, la victime se traîna jusque vers la porte, pour appeler au secours, mais s'affaissa. Pendant ce temps, les agresseurs s'emparèrent de l'argent qui se trouvait dans le coffre et la cassette, soit un millier de francs

pas, devant cet homme masqué et ce canon luisant braqué sur eux dans l'aube à peine naissante, aller plus loin. Une des filles de M. Meylan, Myriam, âgée de 13 ans, qui avait entendu des bruits insolites, arriva de l'appartement mais, à la vue de ces deux hommes qui lui tournaient le dos devant la porte, elle se réfugia dans la salle d'attente. Sa mère n'arriva qu'après le drame, alors que la police était déjà alertée.

hors d'usage par les bandits — pour prévenir la gare de Fribourg. Ce qu'il fit aussitôt. Celle-ci, à son tour, alerta la police. Le train n'arriva qu'après et le chef de train, devant la situation anormale, donna lui-même le départ au mécanicien. Le médecin arriva dix minutes après le départ du train et M. Meylan fut conduit d'urgence à l'Hôpital des Bourgeois. Une opération fut nécessaire pour arrêter l'hémorragie interne. On constata que M. Meylan souffrait également d'une plaie à la tête, ayant reçu, dans la bagarre, un coup de crosse sur le crâne.

On soupçonne des évadés

La Direction du 1^{er} arrondissement des CFF a immédiatement ouvert une enquête et pris les mesures nécessaires, sous la direction de M. Charles Bitschin, inspecteur d'exploitation du 1^{er} Arrondissement. Quant à la Police de sûreté, elle a entrepris immédiatement une vaste campagne pour retrouver les bandits. Elle ne possède cependant pas encore le signalement précis de la voiture dont se sont servis les agresseurs mais continue ses investigations. Il n'est pas impossible que le coup ait été perpétré par l'auteur du cambriolage commis il y a quelques années, dans la même station. On parle également d'évadés du pénitencier de Crête Longue, en Valais.

J. P.

Même le stand de la police

Les bandits, les vrais, ont finalement été arrêtés entre le 18 et le 22 décembre. Après son méfait de Matran, l'infamieux trio avait remis le cap sur le Valais, poursuivant son sac : huit cambriolages. Pour une raison inconnue, les trois hommes décident de revenir quatre jours plus tard en terre fribourgeoise, une région pourtant quadrillée. Première fusillade avec la police du côté de Boltigen, à la frontière bernoise. Personne n'est blessé. Les bandits prennent alors la fuite en direction de Charmey, puis de Cerniat.

Ils abandonnent leur voiture avant d'aller s'enfoncer dans la « région boisée de la Berra et du Plasselbschlund », écrit « La Liberté ». Ils dérobent un fourgon VW, partent en direction de Fribourg, s'offrent même le luxe d'aller cambrioler le stand de la police aux Neigles afin de se refaire en munitions, forcent un barrage à Marly. Nouvelle fusillade. Ils ne sont pas touchés, mais leur voiture est atteinte. « Ils l'abandonnent près d'Arconciel et se dirigent à pied vers la Gruyère. Dans la nuit du 17 au 18 décembre, la chance insolente qui semblait les avoir accompagnés les délaisse soudain », lit-on dans « La Liberté ».

Fin de cavale

Le plus jeune des bandits est surpris par la police du côté de Vaulruz. Blessé, il se réfugie dans une ferme des environs où il est appréhendé peu après. Ses complices errent durant quelques jours dans la région de Vuadens et du Moléson, avant d'être à leur tour faits prisonniers au chalet de la Peleuve, au-dessus d'Enney. Grâce notamment aux renseignements fournis par les paysans de la région. « Il faut relever le travail des policiers. J'ai discuté avec certains d'entre eux quand je suis entré à la police: ils ont passé des heures et des heures sur le terrain, en plein mois de décembre. Ils m'ont raconté que lorsqu'ils ont mis la main sur les deux derniers malfrats, ils les ont retrouvés sur un tas de foin, à moitié gelés. C'était un hiver extrêmement rigoureux », relève André Meylan.

Jugés à la Grenette

Les bandits répondront de leurs crimes l'été suivant, devant la Cour d'assises. « Le procès avait lieu dans la grande salle du bistrot de la Grenette, à Fribourg. Le lieu était plein à craquer. Je me souviens : il y régnait une sacrée émotion », rapporte l'historien Jean Steinauer. « J'étais collégien à l'époque. J'y suis allé par curiosité. »

Au terme de quatre jours d'audience, et de six heures de délibérations, la sentence tombe : 14 ans de réclusion pour deux des bandits - dont celui qui avait tiré, dix ans pour le troisième. « La Liberté » écrivait alors : « Ce jugement ne surprendra personne (...). S'il devait freiner la criminalité qu'on constate aujourd'hui, il n'aurait pas été rendu en vain. C'est la leçon qu'on peut et doit tirer de ce drame ! »

Mort mystérieuse

Un homme et une famille brisés : les proches du chef de gare de Matran ne souhaitent pas s'exprimer sur la longue descente aux enfers qu'ils ont endurée depuis ce fait tragique de décembre 1961. De son côté, André Meylan résume pudiquement : « Mon oncle est mort douze ans après qu'on lui ait tiré dessus, à l'âge de 47 ans. Il était jeune. » A l'époque, il n'y avait pas le soutien et le suivi psychologique que l'on accorde aujourd'hui aux victimes. Sans parler des blessures qui ont laissé à ce chef de gare de lourdes séquelles. « Ces problèmes l'ont miné. Sa famille en a beaucoup souffert. »

Le chef de gare a été retrouvé mort, enfermé dans son garage, à côté de sa voiture. La police avait alors conclu à un suicide. La famille, refusant cette thèse, avait alors vivement réagi, demandant une autopsie. Les résultats lui donneront raison, puisqu'aucune trace de monoxyde de carbone ne sera décelée dans les poumons du malheureux. La thèse de l'arrêt

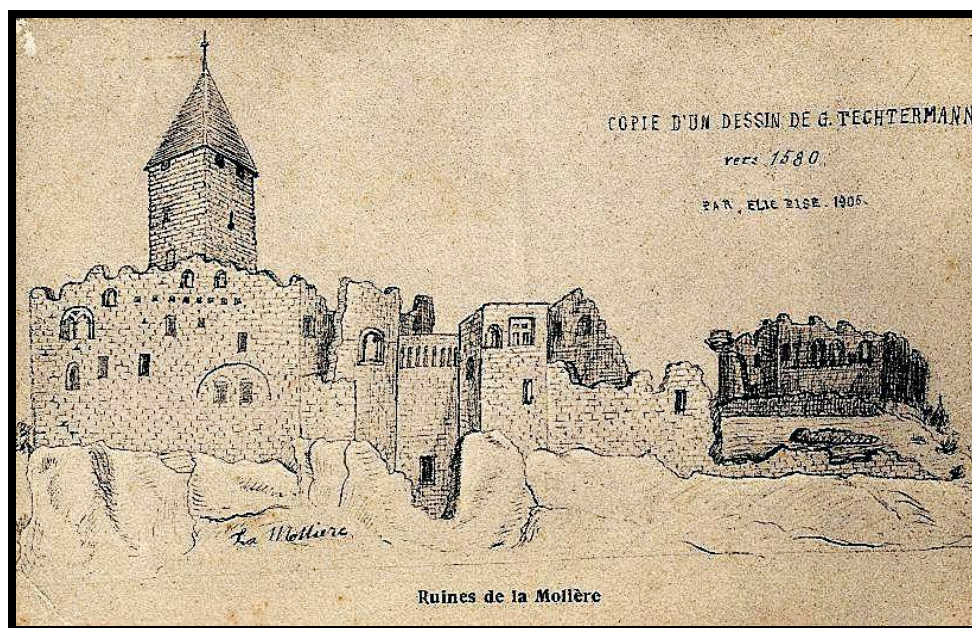
cardiaque est alors avancée. La famille doute, mais souhaite tourner la page. Elle relève, cependant, un fait troublant : le chef de gare est mort quelques mois après la sortie de prison des trois bandits.

Kessava Packiry

Le château de la Molière

L'abbé Elie Bise, curé de Vuisternens-en-Ogoz de 1889 à 1932, était tout à la fois un prêtre dévoué, un historien et un poète. Il a aussi pris la peine de noter, au jour le jour, la vie de sa paroisse. L'abbé Bise est né à Murist. En 1910, il a publié « Notice de Murist et la Seigneurie de La Molière », à l'imprimerie Butty à Estavayer. Le texte qui suit est extrait de cet ouvrage, avec quelques modifications stylistiques mineures.

On a prétendu que le château de la Molière - dont il ne reste qu'une tour - remontait au temps où les Romains occupaient l'Helvétie, de 58 av. J.-C à 400 ap. J.-C. C'est inexact car le château portait le cachet du Moyen Age, et non celui des constructions romaines. C'est donc par erreur que l'on a cru voir dans la Molière l'Oculus Helvetiae, dont César ne fait d'ailleurs point mention dans ses *Commentaires*.



Cependant, il se pourrait qu'avant la construction du château il y ait eu sur le même emplacement des fortifications ou vigies élevées par les Romains qui, dans leur perspicacité, auraient su utiliser cette position formidable, dominant toute la contrée, et visible d'Avenches, capitale de l'Helvétie.

Il est donc possible qu'il y ait eu à la Molière une voie romaine secondaire, avec des fortifications, mais cela n'est point démontré, bien que certains indices nous inclinent à le croire.

Ce qui paraît certain, c'est que le château de la Molière ne remonte pas au-delà du temps de la reine Berthe (907-966 ap. J.-C). La tradition populaire a conservé à l'un des chemins qui avoisinent la Molière le nom de chemin de la reine Berthe.

Orbe et Payerne étaient les deux résidences favorites de la reine. Il est donc parfaitement plausible d'admettre que, dans ses nombreux voyages, en se rendant de l'une à l'autre de ces villes, elle allait tantôt le long du lac par Yverdon et Cheyres et tantôt par le Gros de Vaud, Démoret, le Chemin des Charrotons et la Molière. Cette dernière voie, suivant constamment les hauteurs, devait être bien préférable en des temps où la plaine de l'Orbe et celle de la Petite-Glâne n'étaient qu'un vaste marécage.



La tour de la Molière : reliquat du château

Plus que cela : comme le pensent le plus grand nombre des historiens, la Molière a été bâtie par Berthe, nous pouvons admettre que cette princesse ne passait point devant son château sans y séjourner.

Sous le règne de Berthe et de Rodolphe II (919-970), l'on voit apparaître dans notre pays les premières hordes de Hongrois et de Sarrazins ou Arabes. Ces bandes de pillards, qui avaient dévasté une grande partie de l'Europe occidentale, ravageaient les campagnes sans défense ; mais elles s'éclipsaient à l'approche de troupes régulières supérieures.

Pour mettre ses sujets à l'abri des incursions de ces Barbares, Berthe fit construire plusieurs tours et forteresses sans porte, où l'on montait dans un panier d'osier, hissé au moyen de cordes et de poulies. Les tours de Gourze (au nord de Riex, dans le canton de Vaud), de la

Molière, de Champvent, etc., passent pour être du nombre de ces refuges, qui servaient en même temps de signaux en temps de guerre.

Dès qu'une horde ennemie apparaissait, l'alarme était donnée, et les habitants des campagnes accouraient avec ce qu'ils avaient de plus précieux, et s'abritaient dans ces forteresses, jusqu'à ce que le danger fût passé. Les nombreux édicules adossés à l'intérieur des murs de l'enceinte permettaient de recevoir une population considérable.

Luitprand et Frodoart, auteurs contemporains, attestent que les Sarrazins se sont emparés de divers passages des Alpes et s'y sont maintenus de 921 à 973. Ils ont occupé plusieurs châteaux d'où ils sortaient pour incendier les villages, rançonner et massacrer les habitants. Guillaume, duc d'Arles, extermina leurs dernières bandes vers 973.

La Molière et sa légende

A l'occasion du 500^e anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération, la presse fribourgeoise a patronné un concours de rédaction ouvert à tous les écoliers du canton. Près de trois cents travaux ont été envoyés aux organisateurs et soumis à un jury formé d'enseignants. Une cinquantaine de prix ont été attribués. « La Liberté » a récompensé quelques-unes de ces rédactions et publie aujourd'hui « La légende de la Tour de la Molière », racontée par une élève de l'Ecole secondaire de la Glâne. (« La Liberté », 1^{er} septembre 1981)

On y accède depuis Murist, village de la Broye fribourgeoise, en un paysage où alternent prairies et champs de blé, haies et vergers, puis la forêt. Du haut de la colline où la tour se dresse dans une clairière, la vue est magnifique du Jura aux Alpes, en passant par le Plateau : c'est bien *L'œil de l'Helvétie*. En effet, de là, il est possible de communiquer avec la tour de Gourze qui, elle, avisait Saint-Triphon, cette dernière pouvant envoyer ses signaux en Valais... ainsi de suite !

Construite au Moyen Age, la tour de la Molière semble tenir son nom du mot *meule*. En effet, si de nos jours une carrière à proximité de ce donjon carré continue à fournir de la pierre de taille réputée, autrefois le grès de la Molière donnait d'excellentes meules aux moulins des environs.

Un souterrain et un mystère

Comme toute vieille pierre, la tour a sa légende. Il y a fort longtemps, un nommé Jacques de Pesme - appelé aussi de Brandis - habitait la tour. Sanguinaire comme pas un, ce sinistre personnage semait la terreur dans toute la région par ses actes criminels. En effet, qu'un sujet vienne à le contredire, il l'envoyait ad patres sans autre forme de procès, le pendant à un arbre, ou encore l'éventrant après l'avoir ligoté au tronc d'un sapin.

Bien des années après la mort de ce rustre et cruel Jacques de Pesme, le bruit courut dans la région qu'un trésor était caché dans le souterrain de la Molière. Quatre jeunes gens, munis d'une lanterne, s'engagèrent dans le couloir obscur afin d'en avoir le cœur net. Soudain, ils

se trouvèrent devant une immense porte de fer. Ils heurtèrent une fois, deux fois, trois fois... lorsqu'un gémissement leur glaça le sang. Au même instant, une ombre leur fit signe d'entrer, tandis que la porte tournait sur ses gonds en grinçant. Ils se trouvèrent alors dans une cave où quelques hideux personnages étaient assis sur des sacs d'argent. Après avoir considéré les visiteurs quelques minutes, celui qui devait être le chef, les invita à se servir. Comprenant qu'il était perdu, l'un des jeunes gens s'écria « Jésus » et réussit à s'enfuir, pour se retrouver sain et sauf au pied de la tour. Les trois autres ne sont jamais revenus et nul n'a jamais retrouvé leur trace, ni celle du trésor.

Etrange sarabande nocturne

Certains paysans rentrant des champs, la nuit tombée, prétendent avoir vu des feux follets danser une étrange sarabande autour du donjon. Etaient-ce les trois jeunes gens ou les autres victimes du terrible Jacques qui revenaient hanter les lieux ? Nous ne le saurons jamais.

Classée monument historique, la tour de la Molière a été fort bien restaurée il y a quelques années.

Maintenant, si vous vous sentez attirés par la chasse au trésor, rien ne vous empêche de gratouiller les environs du donjon, un dimanche après midi par exemple, à proximité de la place de pique-nique. Vous y découvrirez peut-être un ossement de l'une des nombreuses victimes du féroce Jacques de Pesme, ou encore une dent de requin ! Mais oui, de requin, et d'autres fossiles marins aussi dans la carrière toute proche ; la pierre de la Molière est d'ailleurs garnie de coquillages. Ce qui prouve que la mer Mésogéenne recouvrait autrefois le Plateau suisse, mais ceci est une autre histoire. *Véronique Bourqui*

Ce que dit l'abbé Elie Bise de Jacques de Pesmes dans sa *Notice sur la paroisse de Murist*

Jacques l'éventreur

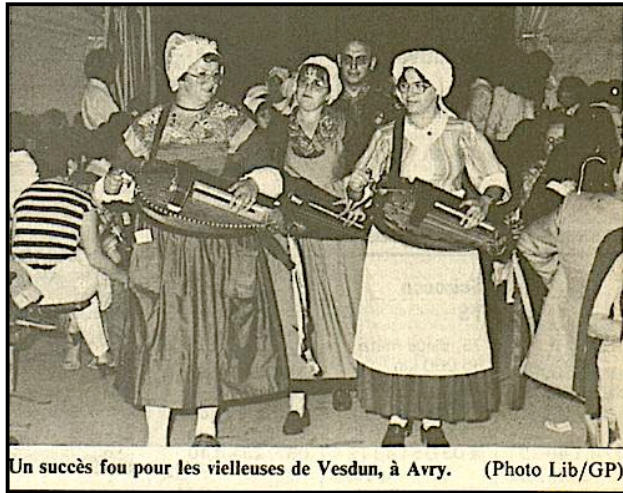
C'est sous ce nom sinistre que passera à la postérité le souvenir de Jacques de Pesmes (en Bourgogne), seigneur de Brandis et de la Molière, qu'il avait achetée en 1513 du duc Charles de Savoie.

Si certains seigneurs ont eu pour leurs serfs un cœur de père, celui-ci paraît avoir eu un cœur de tigre. Ainsi le veut la tradition populaire, qui - soit dit entre nous - a bien pu de siècle en siècle grossir quelque peu les choses. L'on attribue à ce tyran des actes si horribles, qu'il est plus prudent de les faire entrer dans le domaine de la légende que dans celui de l'histoire.

Ainsi, l'on prétend que, dans ses nombreuses courses de chasse, lorsqu'il sentait le froid, ce monstre éventrait le premier de ses sujets qu'il rencontrait, pour se chauffer les pieds dans les entrailles palpitantes du malheureux.

Vesdun à Avry-sur-Matran le 1^{er} août 1981

La Liberté du 3 août 1981 a publié un aperçu de cette fête nationale, inhabituelle et réussie. Extrait :



Invitée par l'autorité communale d'Avry-sur-Matran, la commune française de Vesdun, dans le Cher, avait délégué pour le 1^{er} août 1981 un bel ensemble folklorique, « Les Vignerons », au sein desquels se produisaient notamment des joueuses de vielles. Conduite par M. Marius Barras, la cérémonie patriotique s'est déroulée dans l'amphithéâtre du nouveau bâtiment scolaire. Productions des sociétés locales, lecture du Pacte et feux d'artifice ont marqué le déroulement de la soirée qui s'est achevée dans une

cantine voisine par la présentation de l'ensemble les « Vignerons », introduits par le maire de Vesdun, M. Jean Dumontet.

Orateur de la fête, Jean-Marie Barras, syndic, s'est livré à quelques réflexions sur la démocratie. Il a insisté notamment sur la nécessité de privilégier la concertation. Sa priorité sur l'autoritarisme est essentielle à ses yeux.

Origine des relations Avry-Vesdun

Tout commença un soir d'octobre 1979, lors d'une séance de conseil communal. A l'époque, j'étais syndic et j'aimais rêver... La *Tribune* du dimanche avait consacré une page à une commune berrichonne du département français du Cher, Vesdun, située exactement au centre de la France. Celle-ci, avec à sa tête un maire dynamique et entreprenant, M. Jean Dumontet, exprimait le vœu d'entreprendre des échanges avec un village de Suisse romande. Un coup de téléphone suffit pour tendre un premier lien entre les deux communes. Le 1^{er} mai 1980, le Conseil communal d'Avry, accompagné de M. Charly Biemann, ancien syndic, et de M. Hermann Baeriswyl, instituteur, prenait la route de Vesdun. Un voyage de 500 km par Genève, Mâcon, Paray-le-Monial, Moulins, St-Amand-Mont-Rond, où Monsieur Dumontet nous attendait le 2 mai au matin. La réception à Vesdun fut chaleureuse. La délégation d'Avry fut frappée par les efforts consentis pour redonner vie à un village qui se dépeuplait : possibilités d'hébergement, concours de villages fleuris, places de sport et de camping, home moderne pour personnes âgées, fêtes et expositions durant l'été...

Le 9 août de la même année, la fanfare d'Avry, les flûtistes, un groupe de jeunes gens et des accompagnants se sont rendus à Vesdun, à l'occasion de la fête de saint Guerlet. Un mot au sujet de cette fête. Il s'agit d'une « patronale » un peu spéciale, saint Guerlet n'étant pas un saint. Un guerlet, en langage berrichon, est un grillon, comparable au paysan toujours

courant. Saint Guerlet, c'est donc le paysan et son labeur incessant, que l'on célèbre une fois l'an à Vesdun. Lors de cette grande fête, une décoration est remise à des personnes jugées méritantes. Quelques Fribourgeois décorés à Vesdun sont fiers d'être devenus «compagnons de saint Guerlet ».



La médaille de saint Guerlet

Pierre Yerly se noie dans l'Océan indien

« La Liberté » du 19 août 1981 rend hommage à cette importante personnalité de Treyvaux, décédée lors de ses toutes premières vacances. (Ses obsèques ont eu lieu le samedi 22 août.)



Bien connu de nombreux Fribourgeois, Pierre Yerly, député de Treyvaux, vient de trouver la mort au cours d'un tragique accident. En séjour à l'île de la Réunion avec son épouse et sa petite-fille, il fut emporté par un tourbillon lors d'une baignade. Ses proches ont appris son décès lundi soir. Cette disparition affecte aussi bien les amis du patois et des traditions populaires que les milieux agricoles et politiques, où le Sarinois jouait un rôle très actif.

Agé de cinquante-huit ans, le paysan avait remis son exploitation depuis quelques années à un membre de sa famille. Vendredi dernier, pour la première fois, il était parti en vacances avec sa femme à l'étranger. Le couple devait passer une quinzaine de jours à la Réunion, à l'invitation d'une enseignante française qui avait autrefois séjourné dans la famille à Treyvaux. Il s'était rendu à La Possession, localité située au nord de l'île proche de Madagascar, au sud-est du continent africain.

Un « mainteneur »

Lundi, les vacanciers sont allés à la plage. Lorsque Pierre Yerly était dans l'eau avec sa petite-fille âgée de onze ans, un tourbillon survint. Malgré l'intervention rapide des sauveteurs, seule l'enfant a pu être retirée à temps. Nageur expérimenté, qui avait fait ses premières

armes dans la Sarine et le lac de la Gruyère, son grand-père reçut immédiatement les soins d'un médecin qui se trouvait sur les lieux. Il fut transporté à l'hôpital, mais en vain. Des démarches ont aussitôt été entreprises pour assurer le rapatriement de la dépouille.

Nombreux sont sans doute ceux qui souhaitent accompagner Pierre Yerly à sa dernière demeure. Car cet homme affable, au contact facile, s'était engagé dans plusieurs domaines. Fils de Joseph Yerly - le Capitaine - auteur patoisant renommé, il a généreusement œuvré au maintien des traditions populaires. Sans écrire lui-même, il comptait parmi les défenseurs de la langue d'autrefois dont il devait recevoir l'insigne des mainteneurs dimanche à l'assemblée des patoisants romands, à Delémont. Pierre Yerly avait notamment monté plusieurs pièces en patois dans son village. Il a transmis ce goût de la scène à l'une de ses quatre enfants, Anne-Marie Yerly, devenue comédienne.

Président d'honneur des *Tzerdjiniolè* groupe folklorique de Treyvaux, en compagnie duquel on l'a vu récemment à la TV dans un film sur la bénichon, il était aussi membre du comité de la Fédération fribourgeoise des costumes et coutumes. La jeune Confrérie du gruyère en avait fait son maître chantre et il figurait parmi les armaillis fribourgeois défilant à la Fête des vigneron. L'an passé, il avait dirigé l'organisation de la Fête cantonale des musiques à Treyvaux.

Son attachement au terroir, Pierre Yerly l'exprimait aussi par sa participation à diverses organisations paysannes. Il présidait la Coopérative fribourgeoise pour l'écoulement du bétail et venait d'entrer dans l'organe directeur de l'institution correspondante à l'échelon fédéral, où sa connaissance de l'allemand lui était précieuse. Titulaire d'une maîtrise agricole, il avait quitté récemment la présidence de la Société romande des maîtres agriculteurs. Il siégeait aussi au comité de la Société fribourgeoise d'économie alpestre. Fervent tireur, M. Yerly patronnait chaque année le match du Cousimbert.

Gérard Kolly, de Zénauva, lui a rendu hommage (extrait)

*Kemin on tsāno, cholido e bin plyantā
Ke la tīnpītha lya pu dērachenā
Fā on gro vudjio dīn le prā,
Le pērtē ke ha trichta mouā
Lya fē dīn nouthra chochīētā
Fudrē grantin po le takounā.*

*Vouē, Piēro, lē Tzerdjiniolē tē plyaron
Tī jou grantin le bon patron,
Pu le kamerādo ē l'ēmi dē tsakon,
Kotchiēkou achebin le djērthon.
Tā bin travalyi, pra fē dē bon,
Te no jā dēfīndu ē tā jou rējon.*

Comme un chêne, solide et bien planté
Que la tempête a pu déraciner
Fait un gros vide dans le pré,
Le trou que cette triste mort
A fait dans notre Société
Il faudra logtemps pour le rapiécer.

Maintenant, Pierre, les Tzerdjiniolè te pleurent.
Tu as été longtemps le bon patron
Et le camarade et l'ami de chacun,
Parfois même aussi le domestique.
Tu as bien travaillé, assez fait de bien,
Tu nous as défendus et tu as eu raison.

Un prêtre né dans une famille nombreuse...

Le prêtre issu d'une famille nombreuse est l'abbé Jules Badoud. La paroisse de Matran l'a fêté tout spécialement le 6 septembre 1981 pour ses 25 ans de sacerdoce. Ses 16 frères et sœurs ont assisté à la fête. En 1981, ils totalisaient 1000 ans d'existence ! La journée a été marquée, écrit Gérard Périsset dans *La Liberté* du 12 septembre, par un apéritif communautaire qui a suivi la grand-messe et un repas servi le soir. Jean-Marie Barras, syndic

d'Avry, a apporté les vœux et les félicitations des autorités communales et Bernard Pillonel, président de paroisse, a relevé les indiscutables qualités humaines de l'abbé Badoud.



L'abbé Badoud en 1976, lors de son accueil à Matran

Avant d'être curé de Matran, l'abbé Badoud a exercé son ministère comme vicaire à Payerne et à Versoix. Puis, dans la vallée de Joux, en qualité de curé du Brassus, il fut notamment l'animateur enthousiaste de la construction de l'église du Sentier. Entre Le Brassus et Matran, Jules Badoud est resté peu de temps à la tête de la paroisse d'Echallens, où certaines de ses vues d'avant-garde ont déplu. Plusieurs places d'armes de Romandie l'ont beaucoup apprécié comme capitaine aumônier.

L'abbé Jules Badoud était connu pour son ouverture d'esprit, son non-conformisme, sa bonne humeur et son sens de l'humour. Il a occupé la cure de Matran de 1976 à 1989. A partir de cette date, la paroisse de Matran n'a pu accueillir que des curés d'origine étrangère.

Le site du diocèse détaille la carrière ecclésiastique de l'abbé Badoud :

- vicaire à la paroisse de Payerne, de 1956 à 1960
- capitaine aumônier, de 1958 à 1993
- vicaire à la paroisse de Versoix, de 1960 à 1963
- curé de la paroisse du Brassus, de 1963 à 1973
- curé de la paroisse d'Echallens, de 1973 à 1976
- curé de la paroisse de Matran, de 1976 à 1989
- curé des paroisses de Bussy et Rueyres-les-Prés, de 1989 à 1997
- prêtre auxiliaire de la paroisse Saint-Pierre à Fribourg, de 1997 à 2000
- administrateur des paroisses d'Orsonnens et Villarsiviriaux, de 2000 à 2001
- L'abbé Badoud est décédé le 29 janvier 2015, à l'âge de 86 ans, dans la 59^e de son sacerdoce.

Les capucins sont à Fribourg depuis 400 ans

Le couvent des capucins de Fribourg a fêté ses 400 ans en 2017. L'occasion pour « La Liberté » de revenir, sous la plume du journaliste Pascal Fleury, sur la riche histoire de cet Ordre établi à Fribourg à la rue de Morat. L'article a paru le 7 octobre 2017.

Le couvent fribourgeois des capucins, surplombant la Sarine à la rue de Morat, a célébré ses 400 ans. Quatre siècles qui font étroitement écho à la vie religieuse, mais aussi politique, de la Cité des Zaehringen. Quatre siècles qui témoignent du service des Frères auprès des pauvres, mais qui dénotent aussi l'évolution d'une communauté accueillant aujourd'hui des réfugiés. Quatre siècles très animés, qui valent bien quelques festivités, dans l'esprit de saint François, avec exposition, concert et messe chantée.

Coïncidence de calendrier, ce jubilé intervient l'année des 500 ans de la Réforme, alors que c'est dans le contexte de la Contre-Réforme, lancée pour tenter d'empêcher l'avancée des idées protestantes en terre catholique, que s'inscrit l'implantation de l'Ordre des Frères mineurs capucins à Fribourg.

Instruire le peuple

« Les capucins de la Province de Savoie étaient très actifs dans le Bas-Valais. Leur rayonnement était tel que le Gouvernement fribourgeois a voulu en accueillir à Fribourg. Il avait déjà fait venir des jésuites en 1582, sous la conduite de saint Pierre Canisius, pour former l'élite de la ville. Avec les capucins, il s'agissait d'instruire le peuple », explique le Frère Adrian Holderegger, professeur émérite de l'Université de Fribourg.

Les premiers capucins débarquent de Savoie en 1609. Ils s'installent provisoirement au Criblet, à proximité de l'Hôpital des Bourgeois. Mais c'est à la rue de Morat qu'ils peuvent s'établir, grâce au « cadeau perpétuel » d'un terrain offert par Jacques de Buman et Rodolphe Progin. Ne pouvant devenir propriétaires en raison de leur vœu de pauvreté, ils se contentent d'en être les usufruitiers. Depuis 1994, le domaine est en main de la fondation Apollinaire Morel, avec compétence juridique à la Province suisse des capucins.

Tensions linguistiques

Le couvent est édifié par le Gouvernement fribourgeois et doté de 27 cellules. Il entre en fonction en 1617, la première messe étant célébrée à Pâques. Avant même son inauguration, il est l'objet de disputes. L'évêque et la direction générale de l'Ordre veulent en effet le rattacher à la Province de Savoie, alors que la ville plaide pour la Province suisse. « Fribourg était à l'époque davantage orienté vers les cantons catholiques alémaniques de Suisse centrale », explique Adrian Holderegger.

La ville remporte la partie. L'Appenzellois Philipp Tanner devient le premier gardien (supérieur) du couvent. Honoré par le Grand Conseil de Fribourg comme « père des orphelins, médecin des malades et grand ami du peuple fribourgeois », il se voit assigner, avec ses Frères, les chaires prestigieuses de l'église Notre-Dame et de la collégiale Saint-Nicolas, l'actuelle cathédrale. Les capucins desservent aussi les campagnes, tant

alémaniques que francophones. « Les Frères allaient prêcher les dimanches et lors du carême dans 66 paroisses, jusque dans le Pays de Vaud et la principauté de Neuchâtel », précise l'ancien professeur de théologie morale et d'éthique.



Alain Wicht, couvent des capucins/DR

Proches du peuple, les Frères n'échappent pas aux tourments de l'histoire. Ils s'engagent auprès des malades lors des épidémies de peste qui sévissent par vagues jusque dans les années 1640 dans le canton. L'un d'entre eux au moins y laisse la vie. En 1798, lorsque les troupes françaises recrutent des soldats dans le voisinage, les capucins s'allient à la population pour résister. Quatorze personnes sont prises en otage et déportées au Château de Chillon. Parmi elles se trouve le capucin Séraphin Sansonnens.

Dès 1834, les Frères subissent de plein fouet le conflit entre libéraux et conservateurs, qui mènera à la guerre du Sonderbund en 1847. Le gardien du couvent Ignaz Galster est accusé d'activités réactionnaires par le Gouvernement fribourgeois et déplacé au Landéron. L'accueil de nouveaux Frères n'est plus autorisé et les locaux sont fouillés.

Au XX^e siècle, le couvent est encore touché par la mort du provincial Gervais Aeby, ancien gardien du couvent. Une plaque rappelle son souvenir à l'entrée de l'église de sa Première messe, à Onnens. Le 19 septembre 1989, le Père Gervais - Antoine Aeby pour ceux qui l'ont connu dans sa jeunesse - mourait brutalement dans l'explosion du DC 10 d'UTA (commanditée par Kadhafi) dans le désert du Ténéré (Niger). Il était âgé de 66 ans. L'un des 169 passagers qui trouvèrent aussi la mort dans cet attentat était l'ami du Père Gervais, Mgr Gabriel Balet, évêque de Moundou (Tchad). Autre événement qui a secoué le couvent : l'affaire du « capucin pédophile », dénoncée dans l'ouvrage du Fribourgeois Daniel Pittet. « Ce Père n'a vécu que deux mois au couvent, mais ce drame nous a extrêmement touchés.

Depuis des années, nous imposons un temps de discernement strict aux novices », souligne le Frère Holderegger.

Ces drames ne sauraient cependant ternir le souvenir de quatre siècles marqués par des trésors d’apostolat et de générosité. En plus de leurs activités de prédication et de ministère auprès des pauvres, les Frères se sont consacrés à la formation de très nombreux jeunes capucins venant de tous horizons, dans un esprit d’ouverture au monde.

Personnalités de marque

Les étudiants ont eu droit à de « grands communicateurs », comme les professeurs de l’Université de Fribourg Hilarin Felder, théologien de renommée internationale et spécialiste de la spiritualité franciscaine, ou Giovanni Pozzi, spécialiste de littérature mystique italienne.

Plusieurs Frères ont aussi assumé des tâches importantes à l’étranger. Au XIX^e siècle, le gardien Antoine Marie Gachet a fondé la Province des capucins de Calgary (USA). Le professeur Anastasius Hartmann, chargé de la formation pastorale des Frères, est devenu évêque en Inde. Et le missionnaire Justin Gumy, originaire d’Avry-sur-Matran, a officié comme premier évêque suisse des Seychelles dès 1921 (photo ci-contre). C’est dans cet esprit d’ouverture que sera célébré le jubilé du couvent. La messe festive sera présidée par un ancien Frère de Fribourg, Mgr Paul Hinder, actuellement évêque d’Abou Dhabi.



Une pastorale résolument ouverte sur le monde

Depuis ses débuts, le couvent des capucins, à Fribourg, a été un centre de formation et d’accueil pour les Frères et étudiants de tous pays. Une vocation internationale qui subsiste aujourd’hui.

Comment se concrétise de nos jours cette vocation d’ouverture qui a fait la réputation du couvent des capucins ? Adrien Holderegger : (photo ci-contre) Il est vrai que Fribourg a eu longtemps une grande cote auprès des Frères qui voulaient faire un doctorat ou divers diplômes. Dans les années 1950-1970, le couvent a accueilli jusqu’à 60 Frères et étudiants venus de la Province suisse, mais aussi d’Italie et du monde entier. Actuellement, notre communauté, placée sous la responsabilité du Père Pierre Hostettler, ne compte plus que neuf Frères, dont trois sont des étudiants. Mais comme nous avons de la place, nous hébergeons désormais des réfugiés dans l’aile du couvent construite au début du XX^e siècle pour loger les étudiants. Nous accueillons actuellement 21 hommes, surtout des Erythréens. Ce qui fait que le couvent est à nouveau plein!

Quelle est votre offre pastorale ?

Nous assurons une messe chaque dimanche au couvent, fréquentée par des fidèles de toute la région, ainsi que dans deux EMS. Nous desservons également plusieurs communautés

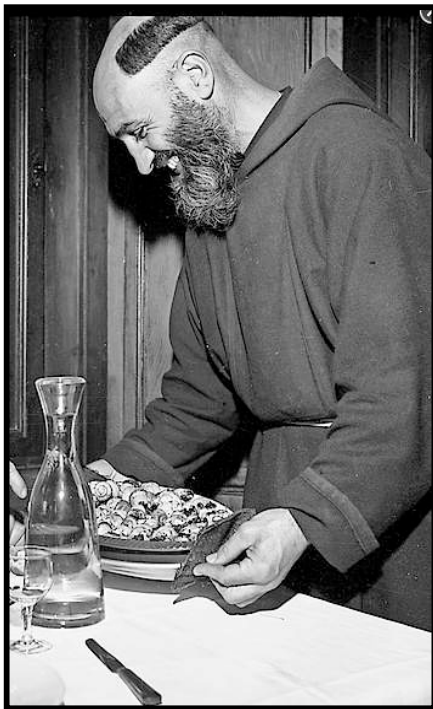
religieuses féminines, comme le monastère de Montorge ou la maison provinciale des Sœurs d'Ingenbohl. Occasionnellement, nous assumons des prédications dans les paroisses.

Une partie des Frères, comme vous, ont aussi des ministères spécialisés...

Oui, l'un de nos Frères, ancien professeur à l'École de la foi, donne des retraites et conférences, surtout en France. Un autre Frère est rédacteur de la revue des capucins. Quant à moi, je suis membre de plusieurs organismes, dont la Commission cantonale sur l'expérimentation animale et une commission fédérale sur la dignité de la créature. Et je suis ambassadeur de la paix auprès de l'Organisation des Nations Unies, par exemple dans le cadre de la Conférence sur la Syrie à Genève. *Propos recueillis par Pascal Fleury*

Tiré des « Cahiers du Musée gruérien » du 12 octobre 2017

Les escargots des capucins



« Manger des bêtes à cornes en plein carême, c'est-il bon chrétien ? Voui Madame, à condition que lesdites cornues soient gastéropodes, donc non quadrupèdes, cuisinées par les capucins de Bulle et servies gratis pro deo. »

Ancien rédacteur en chef de « La Gruyère », Michel Gremaud n'a pas perdu sa plume pour raconter les fameux dîners aux escargots. Reprenons. Depuis leur arrivée à Bulle en 1665, les capucins font bon ménage avec les autorités et la population. Une fois l'an, les religieux ont pris l'habitude d'inviter les autorités à leur table. En plein carême, fut-ce un vendredi, jour maigre en principe, on se précipitait donc au couvent pour manger ces « petits-gris » si goûteux.

« La réputation du convivial dîner aux escargots communal engendra un péché d'envie. Quelqu'un souffla aux capucins de doubler la compresse. Se faisant peu prier, les religieux concoctèrent un second dîner pour les gens du château : préfecture, tribunal, gendarmerie, secrétaires hommes et femmes. » Mais les rangs des Pères se clairèrent peu à peu et un dernier repas est organisé en 1994. Dix ans plus tard, la congrégation quitte Bulle, avec sa tradition...

Maréchal-ferrant, un métier en voie de disparition

« La Liberté » du 10 février 1981, sous la signature de Jean Plancherel, présente le « martso ». Ainsi appelait-on le maréchal-ferrant, un artisan dont l'enclume résonnait jadis dans chaque village. Jean Plancherel a choisi de présenter Louis Berset, un maréchal bien connu dans la région d'Avry pour ses compétences, comme pour sa loquacité fleurie de souvenirs. Je l'ai bien connu ! Son frère Julien était aussi maréchal. Il a quitté Matran pour

s'établir à la forge d'Onnens, puis à celle de Belfaux. Julien était le grand-père d'Alain Berset, président de la Confédération en 2018.

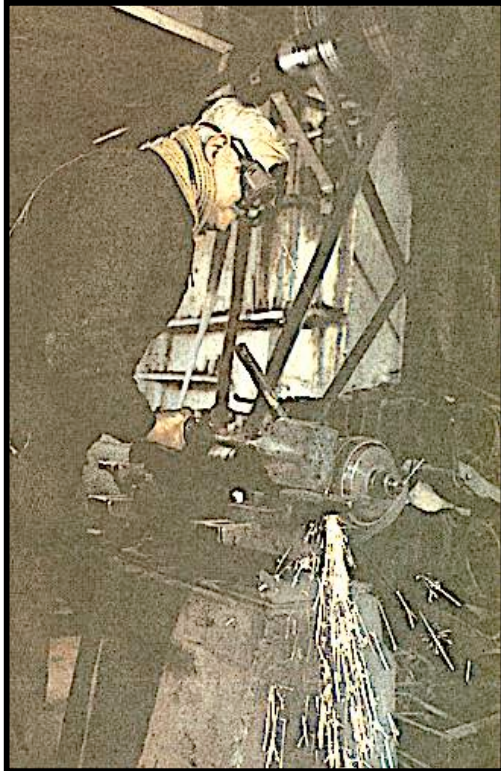
On m'avait dit : « Si vous voulez trouver un véritable maréchal-ferrant, forgeron de surcroît, allez à Matran chez Louis Berset. Mais heureux serez-vous si vous pouvez pénétrer dans son atelier tant il est encombré ». Moi qui aime bien la poésie du désordre, je m'en réjouissais. Mais j'ai pu pénétrer dans la forge et, moyennant certains détours, en faire le tour. Il y a bien là une quantité invraisemblable de fers et d'aciers les plus divers, de barres et de tuyaux de toutes les dimensions, de pièces métalliques les plus variées, sans compter les clous, les rivets, les boulons de tous calibres dont une réserve se retrouve, soigneusement triée dans des tiroirs, dans un local situé de l'autre côté de la route. Un local attenant, avec un rural, à la maison rose que M. Berset a construite et qu'il vient de retaper.

Ce n'était pourtant pas une mauvaise langue qui m'avait mis en garde. Et certainement qu'elle avait raison si elle faisait allusion aux jours d'autrefois où le maréchal cerclait jusqu'à 100 roues de char par jour. Cela devait faire un bel encombrement devant la porte tout comme, le printemps ou l'automne, lorsque les paysans profitent d'un jour de pluie pour arriver, tous au dernier moment, avec leurs charrues, leurs butoirs, leurs herses pour les affûter ou les réparer. Et quand tous ces instruments aratoires arrivent tractés, comme il se doit aujourd'hui, par des tracteurs, l'embouteillage est vite là.

Maréchal-ferrant, Louis Berset avait jadis fort à faire. Il y avait au moins un cheval dans presque toutes les fermes. A côté de sa forge, il avait alors un atelier de charronnerie mais il ne s'en occupait pas personnellement. Sans compter les chevaux de cavalerie ou de dressage, tous passaient chez le maréchal qui forgeait leurs fers à la mesure des sabots, parant la corne avant de brocher¹ le fer préalablement étampé², y ajoutant mouches, pinces ou crampons.

Patron, Louis Berset ne porte pas de salopettes. Il faut savoir se respecter soi-même, dit-il. Il admire le travail bien fait, comme par exemple les sculptures sur acier de son fils François. A 68 ans, il tape encore le fer avec vigueur entre deux coups sur l'enclume, pour garder le rythme. Ne lui dites surtout pas que c'est pour rien. Il vous racontera l'histoire du vieux forgeron à qui son curé avait un jour fait imprudemment cette remarque et s'attira cette réponse : « Et vous, les mots en latin que vous dites toujours au début de votre sermon, sans que personne ne les comprenne, ça c'est pas pour rien ? »

Louis Berset n'a plus de roues à cercler, autrement dit à entourer d'un cercle de fer. Il a posé le dernier cercle il y a trois ou quatre ans. Et encore, c'était pour une brouette. C'était un travail délicat. Chaque cercle devait s'adapter à la roue. Celle-ci avait un numéro qui, pour le professionnel, en indique le diamètre et la largeur. Les cercles étaient préparés à l'avance : on ne met pas en branle le fourneau de la forge pour un seul cercle. Le jour venu, le forgeron les soudait en série. La surface extérieure du cercle devait être sans défaut ni raccord, parfaitement lisse, de manière que la roue n'ait pas un hoquet à chaque tour.



Le maréchal-ferrant a encore, par-ci par-là, quelques chevaux à ferrer. Le forgeron a toujours de l'ouvrage, surtout des réparations. Proche de la vie paysanne, Louis Berset la connaît bien. Fils de *forgeron* ayant également un petit train de campagne, il a dû travailler dur dès son plus jeune âge. Son père, qui avait la forge de Cormérod, avait racheté la forge de Matran en 1912, date de la naissance de son fils Louis. C'est là que celui-ci commença son apprentissage. Deux faits, toutefois, ont marqué sa formation professionnelle : son stage d'apprenti à Buntels, chez un patron exigeant mais compétent qui le payait cent sous par semaine, somme que Louis rapporta presque intégralement à la maison, et son service militaire. Incorporé dans les maréchaux de cavalerie, il a suivi l'école de caporal à Thoun où il a beaucoup appris. La suite de son service s'est passée à l'escadron 5, que commandait Pierre Musy pendant la mob 39-45.

Une forge, c'est plein de mystères. Il n'y a qu'à voir cet unique moteur qui fait tout marcher à volonté par des jeux de leviers et de courroies de transmission. Il y a, sous le chalumeau, le feu d'artifice des étincelles. Il y a surtout cette forge qui, sous le soufflet, respire le feu dans ce décor noir.

¹*Enfoncer les clous dans le sabot du cheval.*

²*Etampé : étamper un fer à cheval, y percer des trous*

La pomme de terre dans le canton de Fribourg

D'après Mgr Hubert Savoy, « Essai de flore romande », Imprimerie Fragnière 1900

En Suisse, si nous en croyons le D^r Frédéric de Tschudi, la pomme de terre n'était pas absolument rare en 1730, mais elle ne se répandit réellement qu'au commencement du XIX^e siècle, surtout à partir de la disette de l'année 1816-1817.

Pour ce qui concerne le canton de Fribourg en particulier, voici ce qui résulte de nos propres investigations. Nous constatons la présence de la pomme de terre en l'année 1748, soit 37 ans avant qu'elle ne fût définitivement introduite en France. Elle est chez nous en pleine culture sans que l'Etat ne soit intervenu pour la faire connaître ou pour en encourager l'acclimatation. Chose curieuse, ce n'est pas dans les fécondes plaines de la Broye et du Lac qu'apparaît celle que l'on appelait aussi bien la poire de terre que la pomme de terre (Erdbirne, Erdapfel), mais dans le district de la Singine, dans la commune d'Ueberstorf, à Obermettlen, non loin de la frontière du canton de Berne. Aurait-elle été importée par là ? Nous n'en savons rien.

Dans quelles circonstances la pomme de terre est-elle apparue dans notre canton ? Tout le monde sait ce qu'était la dîme - impôt en nature - qui existait sous l'Ancien Régime, avant 1798. Les paysans en étaient redevables à leur seigneur ou à leur bailli. Sans parler de la dîme des nascents (animaux nouveau-nés) et de celle des noales (terres nouvellement défrichées), il y avait la grande et la petite dîme. La première touchait toutes espèces de céréales, telles que froment, seigle, épeautre, orge, avoine ; la seconde concernait les légumes, les plantes potagères : raves, navets, haricots, pois, etc. Toutes ces différentes dîmes étaient perçues en vertu de titres authentiques. Comme ces titres, de vieux parchemins, ne parlaient pas de la dîme des pommes de terre, nos braves campagnards se dirent : « Nous allons planter des pommes de terre en masse. Elles seront affranchies de la dîme. » C'est ce qu'ont fait divers paysans, en premier lieu à Ueberstorf. Mais ils avaient compté sans celui qui avait le droit de percevoir la dîme, le décimateur Fégely. Celui-ci a fait voir à Leurs Excellences de Fribourg - le gouvernement aristocratique de l'époque - un passage de son titre où il était dit que ce droit lui était dû en particulier pour les fruits qui y étaient mentionnés, et en général pour *toutes les productions végétales du sol*. Nos paroissiens d'Ueberstorf ont dû s'incliner.

Comme beaucoup pensaient encore être libérés de la dîme sur la pomme de terre, celle-ci a pris un rapide essor. Reconnaissant qu'il fallait favoriser cette culture, le gouvernement de Fribourg, le 17 février 1751, a décidé que la dîme des pommes de terre se lèverait sur toutes les terres sujettes à la dîme, à l'exclusion toutefois des anciens jardins à la condition qu'ils ne soient pas agrandis.

Cette sentence rendue dans un cas particulier a servi de règle pour les Anciennes Terres (les 24 paroisses ayant formé la première partie du canton de Fribourg). Il leur fut même permis de planter des pommes de terre sans payer la dîme non seulement dans les jardins, mais encore dans les champs, pourvu que la quantité de terre ainsi cultivée ne dépassât pas un huitième de pose par ménage.

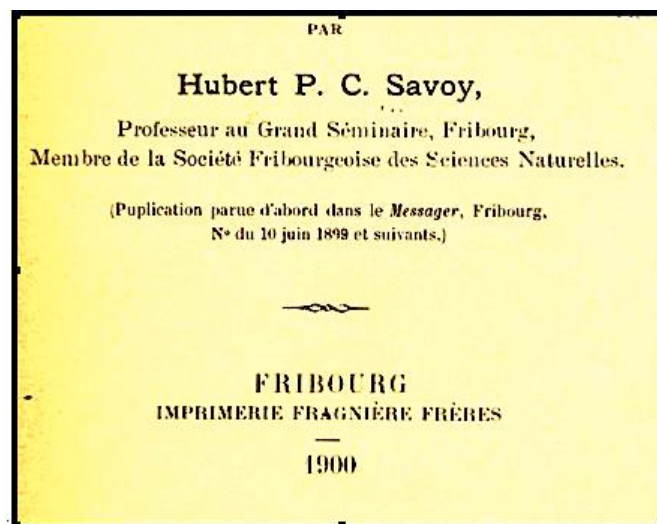
Malgré cette décision, qui n'avantageait que les Anciennes Terres, quelques bailliages se sont mis à cultiver le précieux tubercule à un tel degré que les rentes en nature des décimateurs en souffraient. Ainsi, dans le bailliage de Vulruz, en 1758, le bailli Fégely se plaint de l'abus qui s'est introduit par la plantation d'une trop grande quantité de pommes de terre dont on refuse de payer la dîme. En 1758 encore, dans le bailliage de Gruyères, le bailli Gottrau (représentant l'Etat de Fribourg) a rappelé que le château de Gruyères possédait une dîme assez considérable à la Tour-de-Trême. Le revenu de cette dîme était considérablement diminué par le fait que beaucoup, sinon la plupart des cultivateurs préféraient depuis quelques années planter des pommes de terre et prétendaient ne devoir aucune dîme.

Ces rebelles qui ne se doutaient pas d'être les avant-coureurs de Chenaux, causaient un préjudice considérable à l'Etat. Leurs Excellences de Fribourg ont admis la protestation du bailli, tout en acceptant qu'ils ne seraient pas redevables si la quantité de terre ainsi cultivée ne dépassât pas un huitième de pose par ménage.

Une semblable réclamation a été prononcée en 1772 de la part du bailli de Farvagny. Celui-ci affirmait que dans son district la plantation des pommes de terre avait pris une si grande extension qu'un paysan modérément fortuné en cultivait une demi-pose au grand détriment du gouvernement. Comme il n'y avait pas de loi, le bailli demandait des directives.

Dès 1765, il avait été question d'établir un règlement général qui fixe la quantité de terre à planter sans payer la dîme. On s'est heurté à de telles difficultés que cette loi n'a jamais vu le jour. On s'est arrêté à un huitième de pose.

Malgré cela, la culture des pommes de terre n'a cessé d'augmenter. En 1833, Kuenlin affirme dans son dictionnaire que les Fribourgeois en cultivent une énorme quantité qui servent à la nourriture de la population et à celle du bétail. Il faut ajouter que le tubercule a aussi été transformé en alcool, créant un grand nombre d'alcooliques.



Mgr Hubert Savoy, d'Attalens (1869-1951) auteur de « L'Essai de Flore » qui présente le texte sur la pomme de terre.

Professeur d'exégèse, de liturgie et de langues sémitiques au grand séminaire à Fribourg de 1897 à 1927. Aumônier militaire, puis aumônier-chef des internés de guerre en Suisse dès 1916. Recteur du collège Saint-Michel à Fribourg de 1924 à 1938. Prévôt de la cathédrale Saint-Nicolas à Fribourg dès 1938. Directeur de *La Liberté* de 1938 à 1941. Directeur de la Mission catholique suisse dès 1939. Auteur de nombreux écrits montrant ses intérêts variés, dont cet *Essai de flore romande* qui témoigne de sa passion pour la nature.

Le poids des mots

Dans « La Gruyère » du 7 avril 2018, Anne-Marie Yerly offre une fois de plus aux lecteurs des propos pleins de bon sens !

Vo j'i prou chure yê, kemin mè, din lè papê dè chta chenanna, chin ke j'an kontâ a propou dou mârtire di j'infan, betâ dè fouârthe din di j'orfelina tinyê pê di boryô.

Grantin, tru grantin apri, l'an keminhyi a dèvejâ. L'avan portan èpravâ dè dre ou dirèkteu. Ma, irè pâ fachilo dè dèvejâ, lè poua piti trovâvan pâ lè mo. Alâdè trovâ di mo por èchplikâ l'inpochubyo. Èchplikâ di tsoujè kon konyè pâ. Hou ke l'an j'ou le korâdzo dè chè pyindre dèvan hou nêrè chotannè, l'an rèchu tyè na rèponcha : « Dzanyà ! » On cheul mo !

Chukutâ, mèpriji, pâ inchtrui, tsanpâ deché, delé. To chin ou non dou Bon Diu ! Ou non dè la Chinte rèlidzion ? L'i a di mo ke chon tru pèjan. Di mo ke l'an avutrâ on mache dè j'inochin.

Adon ke l'i arè tan dè tsoujè a tsandji, tan dè grô kou dè remache a bayi : è bin na, i parè ke chin ke priché le mé, ou dzoua d'ora... l'è dè tsandji ouna demi-frâje a la prèyire « Nouthron Chènia ».

Traduction :

Vous avez sûrement lu, comme moi, dans la presse de cette semaine, ce que l'on a raconté à propos du martyre des enfants, placés de force dans des orphelinats tenus par des bourreaux.



Longtemps, trop longtemps plus tard, ils ont commencé à parler. Ils avaient pourtant essayé de dire au directeur. Mais, ce n'était pas facile de parler, les pauvres petits ne trouvaient pas les mots. Allez trouver des mots pour expliquer l'impossible. Expliquer des choses que l'on ne connaît pas.

Photo : Orphelinat Marini à Montet (Broye) photo BCU

Ceux qui ont eu le courage de se plaindre devant ces noires soutanes n'ont reçu qu'une réponse : « menteurs ! » Un seul mot. Persécutés, méprisés, pas scolarisés, poussés de-ci de-là. Tout ça au nom du bon Dieu ! Au nom de la sainte religion ? Il y a des mots qui sont trop lourds. Des mots qui ont anéanti des quantités d'innocents.

Alors qu'il y aurait tant de choses à changer, tant de gros coups de balai à donner : eh bien non, il paraît que ce qui presse le plus, aujourd'hui... c'est de changer une demi-phrase à la prière du « Notre Père ».

*Le Pater Noster, ou Notre Père,
ou Oraison dominicale.*

Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ; donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, et ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

Pater noster, qui es in caelis, sanctificetur nomen tuum ; adveniat regnum tuum ; fiat voluntas tua, sicut in caelo et in terra ; panem nostrum quotidianum da nobis hodie ; et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris, et ne nos inducas in tentationem ; sed libera nos a malo. Amen.

Et la prière « modernisée » en 2018

Le "Notre Père"

Notre Père qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne
que ta volonté soit faite
sur la terre comme au ciel.

Donne-nous aujourd'hui
notre pain de ce jour.

Pardonne-nous nos offenses
comme nous pardonnons aussi
à ceux qui nous ont offensés.

**Et ne nous laisse pas
entrer en tentation,
mais délivre-nous du mal.**

*Car c'est à toi qu'appartiennent
le règne, la puissance et la gloire,
pour les siècles des siècles.*

Amen

Moralité : Cf. l'article d'Anne-Marie Yerly

La Maison Rouge

La , entre Rosé et Prez-vers-Noréaz, fait partie de la commune d'Avry depuis la fusion avec Corjolens en 2001. Du moins partiellement...

Présentation du complexe de la Maison Rouge :



1. La ferme, à gauche, et la maison d'habitation, au centre, sont situées sur la commune de Prez. La grange, à droite, est sur Corjolens (commune d'Avry). La limite, qui passait dans la demeure de la famille Wenger - au centre de la photo - a été corrigée. Cette maison d'habitation a été entièrement attribuée à Prez.

Le domaine de la Maison Rouge appartient au XIX^e siècle à une famille aristocratique qui possède aussi les châteaux de Prez et de Seedorf, ainsi que les terres qui les entourent. C'est la famille de Féguely. Puis, au début du XX^e siècle, la Maison Rouge devient propriété de Guillaume Egloff. Des familles bernoises, les Klening et Hirsig, l'acquièrent ensuite.

En 1925, Fritz Wenger devient propriétaire du grand domaine de la Maison Rouge. Son fils - qui s'appelle aussi Fritz - rappelle le temps où son oncle, un travailleur infatigable, s'efforçait d'améliorer les terrains marécageux situés entre la et le lac de Seedorf en les drainant. Avant les drains en terre cuite, il en existait en bois. Fritz Wenger explique aussi l'origine des grottes taillées dans le roc derrière le central téléphonique bordant la route, à gauche en direction de Prez. Dans les années 1930, les ouvriers de la ferme, pendant la mauvaise saison, creusaient la roche pour construire des caves destinées à la conservation des pommes de terre et des fruits. Les enfants de l'école de Corjolens ont même joué Blanche

Neige et les sept nains dans cette imposante grotte à l'occasion d'une fête-kermesse organisée en faveur de leur école. C'était au début des années 1940. J'y étais...



2. La première destination de la « fabrique » a été une distillerie. Du livre intitulé « Prez-vers-Noréaz », ressortons la note suivante au sujet de cette distillerie : « Le 14 mars 1890, M. Berger, Capitaine, de Prez, associé à la construction de la distillerie de la Maison Rouge, reçoit gratuitement pour cette construction les 185 m³ de sable en provenance des Rappes. »

Léon Genoud, dans son ouvrage sur *La géographie locale*, publié en 1894, écrit : « Près de Corjolens, à la Maison Rouge, il y a un moulin et une machine à battre, ainsi qu'une fabrique d'alcool actionnée au moyen de la vapeur. »

Pierre Chenux, de Corjolens, né en 1916, était probablement le dernier témoin qui s'en rappelait. Il m'a raconté qu'étant enfant, dans les années 1920, il conduisait avec son père des pommes de terre et des pommes à la distillerie de la Maison Rouge, appelée *Distillerie agricole de Rosé*. On faisait à l'époque de la « goutte de pommes de terre ».

Un officier allemand nommé Paul Mayuncke fut le dernier responsable de la distillerie.



3. Le moulin était sur l'emplacement de cette photo No 3. La roue à aubes fonctionnait grâce au ruisseau que l'on devine s'en allant vers le lac de Seedorf. En 1864 et en 1882, on trouve le nom du propriétaire du moulin, M. Klening. A gauche du ruisseau, c'est la commune de Prez, et à droite, celle d'Avry (Corjolens). Le hangar que l'on voit au loin sur la photo, proche du bosquet qui avoisine le lac de Seedorf, date du temps de l'exploitation des tourbières durant la Grande Guerre (1914-1918)



4. La grange, le garage (au centre de la photo) et la fabrique (à droite, partiellement) sont sur le territoire d'Avry (Corjolens).

Entreprises qui se sont succédé

Après la distillerie, il y eut *la fabrique de caoutchouc*. (On prononçait « contchou »). Son directeur s'appelait M. Häffeli. Active pendant la guerre 1939-1945 et dans l'immédiat après-guerre, elle fut victime d'un incendie en 1949. Armand Burgy, d'Avry, se rappelle qu'il a participé comme jeune pompier de 17 ans à l'extinction du sinistre.

La fabrique de parquets ERSA, dirigée par M. Sahli, fut ouverte à la Maison Rouge dans les années 1960. *Fribourg illustré* l'a présentée avec sa trentaine d'ouvriers en 1961. Sa durée fut brève.

La fabrique de cercueils lui a succédé. Le journal *La Gruyère* du jeudi 31 octobre 2013 en rappelle l'existence. L'article est signé Thibaud Guisan. Celui-ci évoque le temps où une vingtaine d'institutions produisaient des cercueils en Suisse. Or, aujourd'hui, leur nombre s'est singulièrement réduit à cause de la concurrence étrangère. Les plus importantes fabriques encore en activité dans notre pays sont situées l'une à Beromünster dans le canton de Lucerne et l'autre à Lindau dans celui de Zurich.

Voici le passage de l'article de *La Gruyère* du 31 octobre 2013 qui retrace l'histoire de la fabrique de cercueils.

La saga de Rosé SA

Le canton de Fribourg a eu son usine de cercueils. La fabrique *Rosé SA* était installée au lieu-dit la Maison Rouge, près de Rosé, le long de la route cantonale menant à Payerne. Elle a œuvré durant un peu moins de vingt-cinq ans, jusqu'à la fin des années 1980. « Une bonne dizaine d'employés ont produit jusqu'à plus de 3000 cercueils par an », explique Jean Murith, directeur de Pompes funèbres Murith SA, à Genève. L'entreprise aux racines gruériennes est à l'origine de la saga. « Notre entreprise possédait une usine au centre-ville de Genève. Mais ça devenait problématique pour les camions de livrer le bois. Mon père Henri Murith, qui était menuisier ébéniste de formation, a cherché en vain une solution dans une zone industrielle de Genève. Il est alors tombé sur les locaux de la Maison Rouge qui étaient mis aux enchères. La production a été délocalisée. Les cercueils de Rosé n'étaient pas seulement destinés à la société genevoise de Pompes funèbres, mais à toute la Suisse romande. Environ 500 pièces étaient livrées à Genève. Les 2500 cercueils restants étaient destinés aux cantons de Fribourg, du Valais et du Jura. La production s'est arrêtée progressivement. Avec l'ouverture des marchés, les grandes chaînes italiennes ont commencé à livrer en Suisse. Avec nos coûts de main-d'œuvre et notre petite production, nous n'étions plus concurrentiels. Vers la fin, en 1986-1987, Rosé ne faisait plus que du montage et de la finition sur des éléments importés d'Italie. Nous n'avions plus que deux ou trois employés. Après, nous avons encore fait quelque temps de la distribution de cercueils importés d'Italie, mais nous avons assez vite abandonné ce créneau. »

Aujourd'hui, l'ancienne usine de cercueils est voisine d'un garage. Sur l'une des façades, on

distingue encore l'inscription *Rosé SA*. « C'est l'ombre des Murith », sourit Jean Murith.

Après de nombreuses années sans affectation, l'usine a été occupée - pas pour longtemps - par Tony le discounter...

La fondue, recette et histoire



Au café « Le Tivoli » à Châtel-Saint-Denis, la mise en scène folklorique de la fondue
© Giasson/Musée grüerien, Bulle, 1964

Dans un caquelon, faire fondre du fromage typiquement suisse. Placer le tout au centre d'une table, sur un réchaud, et déguster entre amis ou en famille à même le plat, en y trempant des morceaux de pain ou de patate piqués sur une fourchette. Voilà une recette dont les Helvètes font tout un plat : celle de la fondue au fromage. Dans sa version contemporaine - considérée à tort comme immuable - elle réunit pain, vin et fromage, les produits les plus

emblématiques du terroir. Ce repas-roi, gage de simplicité et de convivialité, fait même référence à l'imaginaire démocratique suisse, dans lequel fusionnent égalité, partage et... attrait pour la montagne. Si son origine est attestée dès 1699, et sa mention dans les livres de cuisine depuis le XVII^e siècle, il faut en revanche attendre le XX^e siècle pour que l'équipement adapté fasse son apparition dans la plupart des foyers. Devenu l'emblème d'une Suisse touristique, dans le canton de Fribourg comme en bien d'autres régions, elle existe en différentes variantes. Les plus connues sont la fondue « moitié-moitié » - composée d'un mélange de Gruyère et de Vacherin fribourgeois, agrémenté de vin blanc, de kirsch et de féculé de maïs - et celle au Vacherin fribourgeois, réputée plus légère, qui se compose de ce seul fromage rendu plus crémeux à l'aide d'un peu d'eau. Une fois que l'on est en possession du réchaud et du caquelon, il s'agit en somme d'un plat très simple à réaliser, même si les restaurateurs spécialisés gardent jalousement leurs petits secrets de préparation...

Site internet des traditions cantonales :

<http://www.lebendigetraditionen.ch/kantone/index.html?lang=fr>

Le secret

Il s'agit de la même source que celle indiquée pour l'article précédent.

Don de guérir par la prière, le secret serait une pratique très ancienne, remontant à l'Antiquité chrétienne, voire au-delà. A l'aide de formules, il permet de guérir ou de soulager

bon nombre de maladies et blessures telles que brûlures, aphtes, verrues, angines et maux de tête, mais aussi certains troubles psychologiques. Cette intervention - qui peut se faire



Guérir en imposant les mains (du livre «Les faiseurs de secret» de Pierre Montavon)
© Pierre Montavon/Éditions d'auteur part. Delémont, 2000

par l'intermédiaire de tiers et s'exercer sur les animaux - a pour particularité de ne pas nécessiter une quelconque manipulation, ni même de contact direct avec la personne soignée. On trouve ainsi, dans les foyers et les hôpitaux suisses, de nombreuses listes téléphoniques de « « faiseurs de secret », répertoriés selon les maux qu'ils savent traiter. Transmis d'individu en individu, le plus souvent aux jeunes générations et sur une base de confiance, il s'agit avant tout d'un acte de charité et de dévotion, qui doit être

accompli gratuitement. Les rares tentatives d'en tirer profit suscitent ainsi de vives indignations. Très vivant dans le Jura, le secret se pratique cependant dans de nombreux cantons suisses, en particulier dans les régions catholiques que sont Fribourg, le Valais, Appenzell et la Suisse centrale. Il tend à être plus présent en Suisse romande et italienne qu'en Suisse alémanique. Sans corporation ni organisation faîtière, il constitue un monde à part, excluant toute publicité, toute rentabilité et toute gloire. Un mystère dont le pouvoir s'exerce au-delà des mots et de la raison propre à la modernité...

Le tavillonnage

Même source



Chalet du Pralet, les tavillonneurs au travail sur un grand toit © Florence Bays, 2007

Choisir le bon bois, le fendre avec doigté, puis ajuster chaque pièce à l'équerre : le savoir-faire des tavillonneurs est aussi précis qu'intemporel, tant son existence est lointaine. Aujourd'hui, en Suisse romande, ils ne sont plus que quelques-uns à maîtriser cet art. Ils revêtent, infatigables, toits et façades de centaines de tavillons. Ce sont des planchettes de bois fendu, le plus souvent de l'épicéa. Les tavillons portent aussi le nom de bardeaux, ou anseilles, selon les

dimensions et régions de production. Les tavillons prendront, au fil des saisons, une teinte gris-argenté, typique de la façon dont le bois se protège des intempéries. On en retrouve les premières traces en Suisse dès l'époque gallo-romaine, sur les sites archéologiques de Holderbank (Soleure) et d'Oberwinterthur. Le début d'une longue histoire puisque, sur le Plateau, leur usage n'est remplacé par la tuile qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, un usage qui reste très présent en montagne jusqu'à nos jours. L'apparition de nouveaux matériaux et les mesures de lutte contre les incendies de villages ont eu de plus en plus raison de leur utilisation au sein des localités. Ne reste alors plus qu'à les admirer au détour d'un bâtiment

historique, sur les chalets d'alpage et autres cabanes de montagne. Emblème des Préalpes fribourgeoises, on estime que, sur une facade, le tavillonnage peut tenir bon pendant un siècle... Preuve qu'il s'agit d'un dur et précieux travail. Il n'en est pas moins menacé par la taille du marché qui ne fait que diminuer.

Un ruisseau désormais mieux connu, le Palon

Savez-vous que la Sonnaz ne prend son nom qu'en sortant du lac de Seedorf ? En entrant, elle s'appelle le Palon. Sur la photo, avec en arrière-plan le village de Prez-vers-Noréaz, quelques arbres dans la prairie en marquent le cours.

Toute cette zone était jadis quasiment inexploitable, à cause des fréquentes inondations. En 1867, l'assainissement a été décidé. Le lac a été abaissé de dix pieds (3 mètres).



Lac de Seedorf et Palon dont le cours est marqué par quelques arbres

Comme beaucoup de ruisseaux et de rivières, le Palon a été jadis mis sous tuyaux. *La Liberté* du 23 avril 2018, sous la plume de Marc-Roland Zoellig, rend compte des importants travaux réalisés pour redonner au Palon son cours de jadis :

Les travaux de revitalisation du ruisseau du Palon, principal affluent du lac de Seedorf, sont terminés.

Comme bien d'autres cours d'eau en Suisse, le ruisseau du Palon, à Prez-vers-Noréaz, a été une victime collatérale de la campagne d'extension des terres agricoles (plan Wahlen) initiée durant la Seconde Guerre mondiale. Puis d'une politique d'aménagement du territoire axée

sur la protection contre les crues. Durant des décennies, le Palon a coulé à travers un tuyau, caché sous terre.



C'est désormais de l'histoire ancienne depuis l'achèvement des travaux de revitalisation dont le ruisseau a fait l'objet depuis février 2017. Le Palon est à nouveau à l'air libre et il a retrouvé son charme de jadis (Cf. photo ci-dessus tirée du film présenté sur le site de la commune de Prez-vers-Noréaz).

Pour déterrer le ruisseau sur un peu plus d'un kilomètre, la Confédération a investi 800 000 fr. La commune de Prez-vers-Noréaz qui a engagé 150 000 fr. et le Fonds suisse pour le paysage 50 000 fr. ont pris en charge le solde. Lors de l'inauguration, le 21 avril, le syndic Vincent Gremaud a rappelé non sans fierté que la remise à ciel ouvert du Palon est, à l'heure actuelle, le plus grand projet de ce type achevé dans le canton de Fribourg. A l'heure où la Suisse a renoncé à l'autosuffisance alimentaire, il se justifie selon lui de rendre certaines terres agricoles à la nature afin de les laisser en héritage aux générations futures. La revitalisation du Palon contribuera par ailleurs à résoudre le problème des inondations récurrentes touchant la plaine de Seedorf.

Si tout se passe comme prévu, les 1500 arbustes et les 30 arbres plantés par les écoliers de Prez-vers-Noréaz le long du cours d'eau offriront, dans quelques années, un cadre de vie idéal à la faune locale. Truites, lézards, tritons et pies-grièches devraient faire leur grand retour, s'est réjoui Jean-François Steiert, conseiller d'Etat directeur de l'Aménagement et de l'Environnement.

Mais il reste du pain sur la planche pour réaliser les objectifs que le canton s'est fixés en matière de revitalisation de cours d'eau. Avec l'achèvement des travaux à Prez-vers-Noréaz, ce sont en tout un peu moins de 3,5 kilomètres de ruisseaux qui ont été assainis depuis que l'Etat a achevé sa planification stratégique des revitalisations en décembre 2014. Il en reste plus de 200 à faire, dont près de 17 dans le seul Grand Marais. L'objectif est de progresser à la vitesse moyenne de 2 ou 3 kilomètres par an durant les 80 années à venir, a expliqué Jean-François Steiert.

La vie dans un village d'Autrefoye

Le journaliste Pascal Bertschy, dans « La Liberté » du 25 avril 2018, replonge les lecteurs dans la vie d'un village d' « Autrefoye ».

Au cœur de la campagne romande, Autrefoye est un grand village. En ces années 1960, il compte un millier d'habitants.

Son église, son école, ses deux boulangeries, ses trois auberges et ses quatre petites épiceries semblent exister depuis toujours et pour toujours.

A Autrefoye, tout le monde se connaît. Les familles sont remplies d'enfants, elles s'occupent de leurs vieux. Entraide n'est pas un vain mot, il s'agit de se tenir les coudes. A-t-on le choix ?

Les automobiles et les tracteurs ont beau prendre de plus en plus de place, le village a toujours des chevaux et le maréchal-ferrant ne chôme pas.

Les chiens et chats ont une paix royale, les vaches laissent des traces. La plupart des routes sont couvertes de beuses.

Les beaux jours, sur la route principale, les gamins jouent au foot. Assis sur le banc devant la maison, les vieux causent entre eux jusqu'à pas d'heure. Le moment venu, ils mourront à la maison. Pourquoi tiendrait-on la mort à l'écart ? Allons bon, la mort fait partie de la vie.



Les travaux aux champs et les moissons au village d'Autrefoye. DR

On est à la campagne, la nature se pavane. Bien plus propre que certaines gens, elle sent merveilleusement bon. L'odeur des foin en été ou celle d'un feu de bois en hiver, à elles seules, sont des promesses de bonheur.

On peut écouter le chant des étoiles, la musique du vent dans les feuilles. La nature, cela dit, merci bien ! Il faut la subir dans tout ce qu'elle a d'âpreté, d'indifférence, et Dieu sait qu'elle peut rendre les travaux aux champs particulièrement éreintants.

Les paysans sont peu causants, les autres villageois le sont à peine plus. En général, les gens d'Autrefoye ne sont guère faits pour la parlote. Doués, ils le sont pour sentir les choses.

Le temps passe avec lenteur, la simplicité domine. Les fruits, les patates, le pain et le café au lait passent pour d'extraordinaires bénédictions. Les habits se portent longtemps, parfois au-delà de l'usure, mais les couturières ont toujours bien à faire.

L'argent, la réussite ? On en a entendu parler, oui, mais ces choses sont pour les gens de la ville. On sait vivre avec peu, ici, et on sait s'amuser. Gym, fanfare, football et bals populaires, les loisirs ne manquent pas. Et des familles se rendent parfois au Comptoir à Lausanne.

Les assemblées communales sont bondées, conseiller communal est un rôle en vue. Las ! Tout n'est pas rose au village, théâtre de mesquineries sans nom. Attention au curé - ou au pasteur ailleurs - et au régent. Ces deux tyrans règnent sur les esprits et, quitte à abuser de leur autorité, veillent au respect de règles non écrites. Les écrire serait inutile : chacun sait ce qui se fait et, surtout, ce qui ne se fait pas.

Ainsi va la vie d'Autrefoye, avec ses bons et mauvais côtés. Mais, pour les mauvais côtés, patience : ils n'en ont plus pour long, en ces années 1960, tant l'avenir s'annonce radieux...

Le populisme : un but, capter le pouvoir

Pour nous aider à comprendre le terme de « populiste », des extraits d'un article qui traite de ce sujet : « Le populisme, redoutable méthode de captation du pouvoir », par François Cherix, dans « L'Hebdo » du 15 décembre 2016.

Une méthode pour mobiliser

(...) Toujours, un leader se proclame seul représentant du peuple opprimé par les élites et veut renverser la table. De plus, les armes utilisées sont toujours les mêmes : simplisme, violence, désignation de boucs émissaires, invention d'ennemis extérieurs, agitation des peurs, prévisions apocalyptiques, dérision et moqueries, mise en scène narcissique, recherche obsessionnelle de la visibilité. En clair, le populisme n'est pas une idéologie, mais une méthode pour occuper le terrain, mobiliser des troupes et capter le pouvoir. En fait, il joue une valse à trois temps.

Diabolisation des élites

Premièrement, une mobilisation se forme autour d'un leader, qui crie que « le peuple » pur, sain, juste, innocent est opprimé, bafoué, privé de ses droits par « des élites » méprisantes, truqueuses, corrompues. Clivant la société, cette accusation permet d'inventer un groupe de comploteurs haut placés, malfaisants, sans jamais le définir.

Qui sont ces fameuses élites ? Les élus, les juges, les journalistes, les universitaires, les professeurs, les avocats, les médecins, les artistes, les peuples, les stars du foot, les banquiers, les patrons ? Un intellectuel pauvre en fait-il partie ? Et quid d'un artisan riche ? En fait, il s'agit d'un concept creux, tant chacun est à la fois « en situation de décider » et « sujet de décision », « plus haut » et « plus bas » sur l'échelle sociale que ses voisins.



Sauvetage du peuple

Deuxièmement, le leader populiste se prétend l'unique représentant du peuple. Mes concurrents sont illégitimes, dit-il, car ils défendent les élites. De même, ajoute-t-il à ses fans, vous seuls êtes le vrai peuple, les autres ne sont rien, ce sont des parasites qu'il faut écarter. Ensemble, nous y parviendrons ; ensemble, nous redresserons le pays. Or, le peuple, en tant qu'entité homogène, n'existe pas. C'est une abstraction qui permet à la démocratie de fonctionner. Nul ne peut se l'approprier. En réalité, le corps des votants est formé d'une multitude d'individus différents, dont les attentes sont diverses et contradictoires.

Mission sacrée

Enfin, le leader verticalise sa démarche. Au nom de sa mission sacrée, il a le droit de s'affranchir des règles. Justicier, il peut se placer au-dessus des lois pour rétablir la Loi. Dans une attitude de type putschiste, il s'autorise des comportements brutaux pour sauver la

société. La force, cette ennemie de la démocratie, est son registre. Habilement, la mécanique populiste la retourne en liberté. Soudain, brutaliser le langage ou la loi devient une nécessité pour servir le peuple. Ainsi, l'autoritarisme du leader est légitimé.

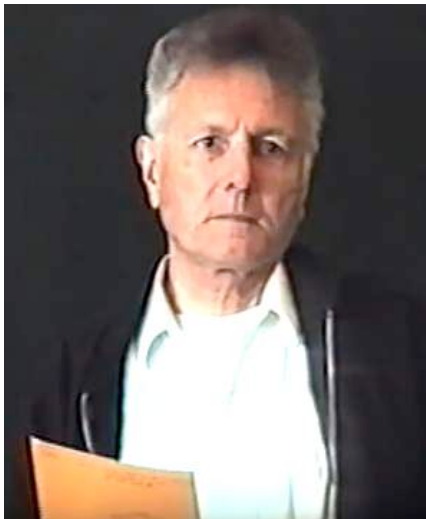
Stigmatisations payantes

Cette méthode est d'une efficacité redoutable ! Séparant les bons des méchants, elle quitte le plan de la politique pour se placer sur celui de la morale. Centralisée, elle laisse les mains libres au chef. Rageur, il agit comme un incendiaire qui met le feu à la maison, puis désigne le brasier qu'il vient d'allumer. Instinctif, simplificateur génial, il doit être pris au sérieux. Ainsi, il ne dérape jamais. Ses stigmatisations ne sont pas des provocations, mais des ciblage précis qui lui attirent à chaque fois de nouveaux publics. Alors que les partis classiques tentent de fédérer par inclusion, le populisme rassemble par exclusion. Sciemment, il désigne du doigt des personnes qu'il présente comme des parasites (immigrants, Noirs, juifs, musulmans, homosexuels, universitaires, artistes, assistés sociaux). Et ceux qui se réjouissent de les voir accusés rejoignent le leader.

Voir aussi : <https://laregledujeu.org/2018/01/29/33300/le-populiste-depolitise-le-peuple/>

Bachu

L'architecte romontois Fernand Dumas (1892-1956) est célèbre pour avoir réalisé de nombreuses églises. Il était animé du souci de les doter d'œuvres d'art confiées aux meilleurs artistes du moment. Deux de ses fils, Pierre et Jacques, sont devenus architectes. Son troisième fils, Luc-François, né en 1927 - religieux dominicain qui n'a pas défroqué mais qui s'est « mis à son compte » ! - a dépeint son enfance en relevant des traits peu réjouissants de son père l'architecte renommé.



Cet article paru dans « La Liberté » du 24 au 26 décembre 1983 est signé Fernand Ducrest (1912-1990), à l'époque directeur honoraire de l'Ecole normale. Dès 1965, il a été le premier directeur laïc de l'Ecole normale depuis 1883. Il a dirigé l'Ecole normale jusqu'en 1977.

« Mon père faisait une église et un gosse par an. Au huitième enfant, il continua les églises parce qu'il y réussissait mieux, disait-il ». Ainsi, dès les premières lignes, le ton est donné de ce récit d'une enfance romontoise. Mais qu'on ne s'y méprenne pas : cet humour que l'on sent affleurer même dans les moments les plus dramatiques, les plus douloureux, n'est qu'un

voile pudique jeté sur l'émotion pour en atténuer l'amertume, sur la révolte pour en masquer la violence.

En effet, l'enfance et l'adolescence de François, « Bachu » de son surnom, font irrésistiblement penser à celles des jeunes héros malheureux de Dickens. Après la mort tragique de sa mère, il va être, avec ses frères et sœurs et sous l'œil indifférent d'un père qui pas une seule fois ne l'a embrassé, livré à la sournoise cruauté de la remplaçante, « Jamb'raide » qui détestait les enfants et le leur fit sentir avec de sadiques raffinements, allant jusqu'à être responsable de la mort du cadet, Marc. A la disparition de la « sorcière », le paradis aurait pu succéder à l'enfer, d'autant plus qu'avec l'arrivée de la douce Gaby, belle « comme une actrice de cinéma italien », c'était un peu de ciel qui leur était donné : il ne fallut qu'une frasque mineure pour que François fût placé par son père à l'orphelinat de la ville où, « crâne tondu » (...), il partagea son temps selon le tiercé bénédictin : travail, sommeil, prière. Ce tourment et cette humiliation de passer, en blouse grise, devant sa famille réunie sous le porche de l'église, le dimanche à la sortie de la messe. La terreur sacrée que lui inspirait son père fut sans doute pour beaucoup dans la décision de François d'entrer dans les ordres, de renoncer pour toujours à ce qu'il n'avait jamais connu : la tendresse humaine.

Mais « Bachu » est autre chose encore qu'un livre de souvenirs, que l'émouvante évocation d'une enfance privée d'affection. C'est le portrait d'une petite ville moyenâgeuse avec ses coutumes, la bénichon, les marchés et les foires, la procession des pleureuses le Vendredi-Saint, ses batailles rangées entre gosses de riches et rejetons des familles plébéiennes, d'un bourg soumis à la tradition et à l'autorité incontestée d'un curé, représentant d'un « Dieu sévère qui n'avait encore donné aux hommes que les tables de la loi ». On y côtoie les célébrités du moment, le préfet-poète Paul Bondallaz, sa femme, spécialiste de l'histoire de la Maison de Savoie, les familiers de l'architecte, Alexandre Cingria, Séverini, Jean Thoos ; on y apprend comment le peintre Yoki a bifurqué de la pâtisserie où il était apprenti au bureau de maître Dumas, pour le plus grand bonheur de l'art fribourgeois. C'est toute une époque qui revit, savoureusement restituée.

A la fois document et confession, « Bachu » nous révèle (mais l'ignorions-nous ?) que l'enfance, tout en gardant ses îlots d'insouciance allégresse, peut connaître de sombres périodes, des drames qui laissent à l'âme des bleus indélébiles, d'inguérissables meurtrissures ; la rancœur désabusée accumulée dans le cœur du jeune homme explique la faim d'absolu et l'option pour l'aventure risquée du couvent.

Comment ne pas songer, bien que le ton soit différent et le climat autre, à cet admirable « Or du pauvre », d'Alexis Peiry ? Si le récit de Peiry est plus grave, d'une vibration plus contenue, si la confiance est plus feutrée, une similitude de destin rapproche les deux auteurs ; et c'est une raison de plus de lire « Bachu ».

Nous laissons François à son entrée au noviciat. Il nous promet une suite avec « Bachu chez les Justes ». Le premier « Bachu » porte ce sous-titre introductif : « Homo homini lupus » ; le second : « Clerus clero lupissimus »¹, et c'est une indication suffisamment explicite pour nous éclairer sur la nature de ces années dominicaines ; nous l'attendons avec impatience.

¹*Clerus clero lupissimus : le prêtre est le plus grand loup pour le prêtre.*



La chapelle de Pellevoisin à Lentigny

L'histoire de cette petite chapelle située à l'entrée de Lentigny côté Onnens s'est - semble-t-il - un peu perdue. Aussi nous a-t-il paru opportun de la rappeler.

La chapelle de Pellevoisin a été construite en 1894, avec des briques fabriquées à Lentigny. La statue présentée à l'intérieur a été bénite en 1902. L'architecte est l'abbé Ambroise Villard, qui fut curé de Farvagny de 1869 à 1903. Il est l'auteur des plans de construction et de restauration de plusieurs églises et chapelles parmi lesquelles on peut citer Farvagny, Rossens, Pont-la-Ville, Le Crêt, Courtion, la chapelle d'Avry-sur-Matran... Mgr

Louis Waeber, dans son important ouvrage *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, est très critique envers le style à l'honneur au tournant des deux siècles, qui caractérise les réalisations d'Ambroise Villard : « des pastiches qui veulent ressusciter des styles nés dans des siècles depuis longtemps révolus ; les artistes doivent s'inspirer de leur époque et exprimer l'idéal propre à leur temps. » Certains historiens de l'art sont aujourd'hui plus nuancés.

Pourquoi ce nom de Pellevoisin ?



Pellevoisin est un lieu de pèlerinage au centre de la France, dans le département de l'Indre dont le chef-lieu est Châteauroux. Ce village compte 870 habitants. Quelque 600 km le séparent de Lentigny.

Cette localité française s'est fait connaître dans le dernier quart du XIX^e siècle, grâce à Estelle Faguette (1843-1929). Celle-ci, à l'âge de 32 ans, fut guérie miraculeusement à la suite d'une lettre qu'elle avait écrite à la Sainte Vierge... Et Marie aurait montré cette lettre à Jésus... La Vierge est alors apparue quinze fois à Estelle - de février à décembre 1876 - entourée de roses, parfois précédée du diable. La statue bénite à la chapelle de

Lentigny le 5 octobre 1902 évoque la Vierge telle que l'aurait vue Estelle Faguette. Chacun interprétera ces « visions » selon ses propres convictions et en restant sur son quant-à-soi.

Notre-Dame de Pellevoisin est appelée aussi Notre-Dame de Miséricorde. En 1983, plus de cent ans après les événements et à la suite d'une enquête, l'archevêque de Bourges a reconnu le caractère miraculeux de la guérison d'Estelle.



Le succès de Pellevoisin, lieu de prière et de pèlerinages

Des religieuses dominicaines ont souhaité, par leur présence, honorer le village d'Estelle Faguette. Elles ont fondé un monastère à Pellevoisin en 1893. Les dominicaines y ont résidé durant 105 ans. Les Sœurs contemplatives de Saint Jean leur ont succédé en 1998.

Un nouvel élan a ainsi marqué la fin du XX^e siècle. En 1992, l'animation a été confiée à un centre de pèlerinages. Depuis le 1^{er} juillet 1998, les Frères de Saint Jean, appelés *Petits-Gris* en raison de la couleur de leur robe, ont pris sérieusement en main la conduite spirituelle du sanctuaire de Pellevoisin. Deux mots de cette communauté : le fondateur des *Petits-Gris* est le Père dominicain Marie-Dominique Philippe (1912-2006), qui fut professeur à l'Université de Fribourg. Avec cinq étudiants français de Fribourg, il a fondé en 1975 sa propre communauté, celle des Frères de Saint Jean qui a connu d'emblée un grand succès auprès des traditionalistes. Les *Petits-Gris* n'ont pas échappé à des dérives dont la presse a fait état : culte de la personnalité du fondateur, tendances sectaires (discipline de fer), idéologie très traditionnelle... Mais les visiteurs qui se rendent à Pellevoisin ne peuvent qu'être frappés par la gravité des lieux, la piété des Frères et des religieuses de Saint Jean, leur attachement à la tradition catholique. J'ai pu m'en rendre compte lors d'une visite effectuée avec un collègue en 2008.



Le Centre d'accueil inauguré en 2009

A Pellevoisin, les pèlerins sont accueillis tous les jours, seuls ou en groupes. Messe et offices monastiques leur sont proposés tout au long de l'année. Le monastère des Sœurs contemplatives de Saint Jean assure l'accueil à Pellevoisin. L'hôtellerie inaugurée en 2009 reçoit les personnes désireuses de vivre durant quelques jours une retraite silencieuse.



Le lieu des apparitions avec une multitude d'ex-voto

Revenons à Lentigny

Les archives paroissiales de Lentigny ne contiennent pas les procès-verbaux des séances du Conseil paroissial et des assemblées tenues au temps de l'édification de la chapelle. Un texte affiché dans l'édifice nous donne néanmoins quelques renseignements : la bénédiction de la statue a eu lieu - comme indiqué ci-dessus - le 5 octobre 1902, en la fête du Rosaire. Elle fut donnée par l'abbé Félicien-Nicolas Pythoud, d'Albeuve, curé de Lentigny. Il était assisté de l'abbé Vachia, chanoine de Nazareth et de Tibériade, missionnaire à Mâcon, promoteur de la cérémonie. C'est lui qui, à l'issue d'un triduum (exercices religieux échelonnés sur trois jours), a consacré la paroisse de Lentigny à Notre Dame de Pellevoisin.

Ajoutons in fine que l'écrivain Georges Bernanos (1888-1948), auteur des célèbres romans *Sous le soleil de Satan* et *Journal d'un curé de campagne*, est issu par sa mère d'une famille de Pellevoisin. Il est inhumé dans le cimetière du village.

Vagues de pudibonderie à la Motta

Dans « La Liberté » du 11 mai 2018, le journaliste Igor Cardellini revient sur l'attitude pudibonde des autorités religieuses et civiles au sujet des bains de la Motta. S'il relève l'aspect « moral » qui retenait les dirigeants à autoriser des bains mixtes, il ne dit rien de l'angoisse des apprentis nageurs lorsque le professeur d'éducation physique ignorait les rudiments d'une méthodologie basée sur l'encouragement. Je me souviens des cours de natation donnés de mon temps aux élèves de l'Ecole normale. Le prof poussait dans l'eau froide, de bon matin, les non-nageurs - dont j'étais - et les traitait de crocodiles et de « crotsons ». Que de tasses ingurgitées à la piscine de la Motta ! Comme plusieurs camarades, je n'ai jamais appris à nager.

Si la météo l'avait permis, hier, les amateurs de baignade se seraient rués vers les vénérables Bains de la Motta, qui ouvraient leurs portes à Fribourg. On y aurait vu des hommes et des femmes aux corps dénudés se prélassant - ensemble - sous un soleil torride et s'offrant de temps à autre de petits plongeurs rafraîchissants. Bref, une scène banale de la vie estivale aujourd'hui, mais qui en aurait choqué plus d'un dans les années 1940.

En effet, en 1944, la mixité homme-femme aux bains suscite une polémique. L'exécutif communal, sous l'influence du clergé, interdit des plages horaires mixtes introduites par la Société anonyme des Bains de la Motta (SABM). Retour sur cet épisode souvent méconnu. Il est largement documenté par Laurence Perler Antille dans son mémoire de licence en histoire en 2004. Elle a pris connaissance, entre autres, des articles publiés par les historiennes Anne-Françoise Praz (1995) et Eva Kleisli (2002), engagées dans l'association « Femmes à Fribourg ».

Dès l'ouverture des bains imaginés par les architectes Genoud et Broillet ainsi que par Beda Hefti, en juillet 1923, la séparation homme-femme est la norme. Un système d'accès alterné prévaut durant les années 1920, mais au tournant de la décennie une plage horaire pour les

« bains de famille » est aménagée tacitement, de 12 h à 14 h. Et dès 1938, aussi de 17 h à 20 h. Possibilité qui ne suscite a priori pas de réactions courroucées.

Changement de mœurs

L'inquiétude de l'évêque du diocèse, Monseigneur Marius Besson, face à un éventuel changement de mœurs l'incite dès 1936 à écrire à Pierre Aeby, alors syndic de Fribourg, pour s'assurer qu'il maintiendra une séparation des sexes, la mixité étant pour lui une « source de péchés ». Le syndic assure qu'il « lutte à cet égard » depuis l'ouverture des bains.

Ce n'est qu'en mars 1943 que des voix des milieux catholiques se font véritablement entendre. En tant que président de l'Association populaire catholique suisse, Pierre Aeby, qui a quitté l'exécutif en 1938, rédige un courrier cosigné par le Comité de relèvement moral de la ville de Fribourg et l'abbé Henri Marmier adressé au Conseil communal. Il y demande la suppression des « bains de famille ».

Réuni pour empoigner le dossier en mai, l'exécutif est divisé sur la suite à donner à la requête. Mais le syndic, Ernest Lorson, contre la mixité, est suivi par les autres conseillers conservateurs (5 voix contre 2, un conservateur et un radical étant absents), au grand dam des deux socialistes, Charles Meuwly et René Mauroux, pour qui le système doit permettre « à toute la population de se rendre aux bains aux heures qui lui conviennent ».

Volte-face des autorités

Dans sa correspondance, faisant abstraction de la pratique des « bains de famille », l'exécutif affirme n'avoir jamais autorisé les bains mixtes à la Motta et charge la police de faire respecter l'horaire dit officiel en vigueur, qui prévoit une stricte séparation des sexes. La SABM n'obtempère pas et des sergents de ville ne tardent pas à faire une descente aux bains pour expulser les contrevenants.

L'affaire n'échappe pas à la presse, bien qu'elle aurait eu des faits bien plus importants à relater en des temps troublés par la guerre. Tandis que *La Liberté*, qui fait campagne contre la mixité, et le journal radical *L'Indépendant* s'écharpent sur la question, le *Journal de Genève* constate qu'une « vague de pudibonderie semble avoir passé, en ce mémorable mois de juillet, sur la paisible cité des Zaehringen ».

Au printemps 1944, inquiète des conséquences financières de l'interdiction, la direction de la SABM tente de convaincre l'exécutif d'assouplir sa position en rappelant l'intérêt financier de la ville qui détient un cinquième des parts de la société. Elle fait valoir que le système des « bains de famille » est « plus moral » que la baignade sauvage sur les berges de la Sarine. Elle rappelle en outre que, selon la jurisprudence de 1930 sur le cas de l'hôtel des Bains de Weissbad en Appenzell Rhodes-Intérieures, les bains mixtes sont entrés dans les mœurs en Suisse.

D'abord convaincu par l'argumentaire, le Conseil communal décide néanmoins de maintenir l'interdit lors de sa séance du 27 juin 1944. Il se montre ainsi sensible à une intervention du

clergé estimant que ce mélange aux bains présente « un danger pour la santé morale de la population ». Ce même jour, le sujet enfièvre le Conseil général. Celui-ci conforte la position de l'exécutif par 22 voix contre 19 (nombre d'abstentions élevé), invoquant le mécontentement du clergé et l'exiguïté des bains. L'exécutif voit une solution dans la construction d'une « piscine pour dames », projet ponctuellement évoqué qui ne satisfait pas la SABM.

En juillet, une pétition d'habitues de la Motta est adressée à la ville pour qu'elle annule l'interdiction. La SABM fait aussi recours au Conseil d'Etat, lequel donne rapidement raison à la ville. L'affaire se retrouve au Tribunal fédéral, qui tranche en mars 1945 en faveur de la SABM, réservant le droit à la commune de fixer un nombre maximum de baigneurs admis aux bains en cas de forte affluence.

Nul ne se doute alors que le bikini fera très vite son apparition aux bains.



La piscine de la Motta

Le bikini fait son apparition en 1949

Madeleine Thévoz est la première femme à porter le bikini en 1949 aux Bains de la Motta. Cette tenue ne suscite pas de polémique.

La présence du premier bikini dans l'enceinte des Bains de la Motta est due au couple d'artistes Jacques et Madeleine Thévoz, en 1949. Mais ce n'est pas une provocation, ni une revendication féministe de la part de cette dernière. Le photographe doit réaliser une publicité. « Mon père avait eu une commande pour une fabrique de maillots. C'est dans ce cadre que ma mère avait obtenu un bikini », raconte Laurent Thévoz.

Et de s'expliquer par ses origines le naturel avec lequel elle s'était mise à le porter : « Ma mère, étant née et ayant grandi à Lausanne, n'avait pas été soumise à l'influence des milieux catholiques de Fribourg. Je pense qu'elle était imperméable aux pressions conservatrices. »

Cette première ne fait pas de bruit à l'époque, signe que les mœurs se libèrent très vite après la Seconde Guerre mondiale. Dans une interview donnée à Noémi Uehlinger en 2003 pour son travail de maturité au Collège Sainte-Croix, Madeleine Thévoz souligne que le bikini « n'est pas totalement inconnu des Fribourgeoises puisqu'il est déjà présent dans les revues de l'époque ».

D'autres femmes suivent rapidement, suscitant parfois des remises à l'ordre : « Mme Lucienne Garreau, professeure de gymnastique à l'Ecole secondaire des filles, m'a raconté que, dans les années cinquante, elle s'était vêtue d'un bikini pour enseigner la natation à la Motta. Ce choix vestimentaire lui avait valu d'être remise à l'ordre par le syndic de l'époque, lui ordonnant de porter un maillot de bain une pièce », raconte Eva Kleisli, membre de l'association « Femmes à Fribourg ».

Les garçons étaient favorisés

« A l'âge de 5 ans, je m'étais présenté accompagné d'une dame aux Bains de la Motta pour pouvoir aller me baigner durant les horaires dédiés à la gent féminine et on ne m'avait pas laissé entrer. J'avais dû faire demi-tour et rentrer bredouille à la maison », se remémore Marcel Piller. Outre cet épisode, l'octogénaire né en 1937 et ayant grandi à la route des Alpes, une artère avec vue privilégiée sur les bains, concède que « les garçons pouvaient aller se baigner plus souvent que les filles. Ils avaient accès au bassin durant les meilleures heures, soit les jeudis, samedis et dimanches après-midi. Les filles étaient un peu jalouses car elles sentaient bien qu'elles étaient défavorisées. »

Les jeunes, garçons et filles, s'adonnaient aussi à la « baignade sauvage » le long de la Planche-Inférieure ou dans les environs de la Pisciculture. « Mais les filles qui venaient n'étaient pas nombreuses. C'était mal vu à l'époque de se dénuder devant des garçons. Elles n'en avaient pas tant le droit », souligne Marcel Piller. Et il se souvient que même les garçons devaient se dépêcher de sauter à l'eau après s'être changés.

Des Fribourgeois émigrés à Nova Friburgo et à Punta Arenas

L'émigration des Fribourgeois au Brésil et au Chili a fait l'objet d'un master à l'Université de Fribourg. L'interview de l'étudiante auteure de cette recherche a été réalisée par Nicolas Maradan et présentée dans « La Liberté » du 14 mai 2018.

Etudiante en histoire contemporaine à l'Université de Fribourg, Paola Lopes Garcia consacre son travail de master aux migrants fribourgeois partis vers Amérique du Sud au XIX^e siècle. Certains ont trouvé refuge à Nova Friburgo (Brésil), où une délégation fribourgeoise se trouve d'ailleurs en mai 2018 pour fêter le bicentenaire de la signature du traité de colonisation, et à Punta Arenas, ville située à l'extrême sud du Chili, au bord du détroit de Magellan. Si l'émigration vers Nova Friburgo est une histoire bien connue, celle vers Punta Arenas l'est beaucoup moins.

Paola Garcia Lopes : Effectivement, concernant Punta Arenas, il existe peu de sources. Et celles-ci se trouvent surtout à l'étranger. Un historien chilien, Mateo Martinic, a publié un article sur l'histoire de cette immigration. Ensuite, un Fribourgeois, Roger Pasquier, a prolongé cette étude. Son livre est sorti en 2007. Donc l'intérêt pour ce pan de l'histoire est récent.



Punta Arenas, dans la région du Chili appelée Terre de feu

L'immigration vers le Chili est d'ailleurs plus tardive que vers le Brésil...

Oui, c'était à la fin du XIX^e siècle, vers 1876 ou 1877. La date précise n'est pas très claire. Pour Nova Friburgo, il y a eu un gros départ avec un voyage comprenant 2000 citoyens suisses en 1819. En revanche, l'immigration vers Punta Arenas s'est faite en plusieurs petits voyages.

Ces Fribourgeois sont-ils partis au Chili pour les mêmes raisons que ceux qui ont émigré au Brésil ?

Effectivement, nous retrouvons les mêmes raisons : des difficultés économiques dans le canton de Fribourg¹.

Même aujourd'hui, se rendre à Punta Arenas, c'est une véritable expédition, non ?

C'est vrai, c'est le bout du monde ! Et les Fribourgeois qui ont émigré là-bas au XIX^e siècle ont rencontré beaucoup de difficultés. Le climat y est très dur, cultiver la terre n'était pas facile. Et la relation entre les colons et les autochtones a été très compliquée. Il y a même eu un assassinat.

Vous vous êtes rendue sur place ?

Oui, car je ne voulais pas me contenter d'archives et de points de vue suisses. En tout, j'ai passé un mois à Punta Arenas et un mois à Nova Friburgo entre juillet et août 2017. Je m'étais déjà rendue deux fois à Nova Friburgo auparavant. Punta Arenas, en revanche, a été une grande découverte. C'était très dépaysant. J'avais entendu parler du vent dans le détroit de Magellan, qui est extrêmement fort. Et effectivement, c'est le cas !

Votre but était de répertorier les traces matérielles et immatérielles de l'immigration suisse. Qu'avez-vous découvert ?

Souvent, il est admis qu'à Nova Friburgo la mémoire s'est quelque peu effacée, ou du moins qu'il n'en demeure que peu de traces. Mais je ne suis pas entièrement convaincue par cette thèse. Car il y a bien une mémoire qui a été conservée.

Par exemple ?

Certaines références identitaires sont antérieures aux liens tissés aujourd'hui entre les Brésiliens et les Fribourgeois. A commencer par le drapeau de Nova Friburgo qui contient le drapeau du canton de Fribourg. Les noms des rues ou des quartiers évoquant la Suisse datent également d'avant cette période. Dans certaines familles, le souvenir des origines suisses s'est transmis de génération en génération et des documents ont été conservés, comme de la correspondance ou des portraits. Des chants ont également été préservés grâce à la tradition orale, de même que certains plats, comme au Chili la tarte à la rhubarbe. Malheureusement, je n'ai pas pu la goûter... En outre, à Punta Arenas, des habitants savent encore des mots de patois, sans toutefois en connaître la signification.

Quelles différences avez-vous remarquées entre Punta Arenas et Nova Friburgo ?

Il est intéressant de voir dans quels cas une intervention de la Suisse a été nécessaire pour faire revivre cette mémoire et la consolider. A Nova Friburgo, par exemple, il y a une Maison suisse construite à l'initiative des Fribourgeois. A Punta Arenas, en revanche, la Maison suisse a été érigée directement par les descendants des émigrés.

Les Chiliens et les Brésiliens sont-ils intéressés par leurs origines suisses ?

Tous les descendants n'ont pas connaissance de leur histoire. Mais, chez certains, il y a un intérêt très net. A Nova Friburgo, par exemple, des descendants ont eux-mêmes procédé à des recherches généalogiques. Et certains descendants venant de Punta Arenas sont venus en Suisse pour essayer de retrouver leurs racines ou de renouer des contacts avec de la famille éloignée

D'ailleurs, ce thème vous touche personnellement puisque vous êtes vous-même d'origine brésilienne...

Oui, par mon père, qui vient de Sao Paulo. C'est d'ailleurs une cause de mon intérêt pour ce travail de recherche. Il y a trois ans, je suis moi-même partie au Brésil en quête de mes racines.

¹ *Martin Nicoulin, dans « La genèse de Nova Friburgo », thèse publiée en 1973, précise que l'émigration à Nova Friburgo répond non seulement à un impératif économique, la famine, mais aussi à une « politique de débarras » dont les principales victimes sont les heimatlos, les chômeurs, les délinquants, voire les enfants adultérins.*

Le fourdâ a mère-gran

Cette histoire du tablier de grand-maman est l'un des articles du journal « La Gruyère », rubrique « Le patois ». <http://www.lagruyere.ch/taxonomy/term/323/all>

Lè dzouno dè vouè, châvon a pêna chin ke l'è tyè on fourdâ. Chovinyidè-vo dou fourdâ a vouthra mère-gran? Lè donè è lè mère-gran l'avan on fourdâ, par dèchu lou j'âyon, po lè tsouyi. L'avan pâ tan dè hou robè. Irè pye alêgro dè lavâ on fourdâ dè cotone tyè di robè in lanna ou bin in chêya.

Pâ rintyè po tsouyi lè j'âyon, ma achebin po prà dè chêvucho. Inpunyivan le kêro dou fourdâ po chayi on kunyu du le foua. Po panâ lè lègremè di piti è achebin po dèbotsardâ hou pititè frimoutsè.

In rèvinyin du la dzeniyire, di j'à, di pudzin a rèanimâ, mimamin di j'à a demi èhyou, iran tragalâ din le fourdâ to dà è bon tsô dè la patrena, tantyè a l'othô.

Kan l'avan di j'invelè, lè piti, èpouiri, alâvan lou j'inkaratâ dèjo le fourdâ a maman. Kan faji on bokon frètsè, por alâ rido fro, la dona rèberkâvè chon fourdâ chu chè bré è chè j'èpôlè. L'i chêrvehê achebin po chè panâ le fron, dèvan le fu dou foyidzo. Por inprindre chi fu, i prenyè le fourdâ po fére ofitho dè chohyè.

Du la kâva, di pre dè têra. Du le buché, lè butsiyon è lè tsavanton. Du le kurtiyâdzo, kotyè piti pê, di tsou. Ou mi d'ou, la tsedjya, d'outon lè pomè, lè pre. To chin din le fourdâ. Ou dzoua d'ora, lè «purichte» l'an na pouère bleuve di ti lè mikrobe ke chè van muchi din di fourdâ dinche. Chin ke l'i a dè chure, l'è ke lè j'infan dè chi tin iran in bouna chindâ. Chin ke l'an trovâ din le fourdâ a mère-gran, irè rintyè dou bouneu.

Piéro è Lija Oberson

Le tablier de grand-mère

Les jeunes d'aujourd'hui, savent à peine ce qu'est un tablier. Vous souvenez-vous du tablier de votre grand-mère ? les mères et les grands-mères avaient un tablier par-dessus leurs habits, pour les épargner. Elles n'avaient pas beaucoup de robes. Il était plus facile de laver un tablier de coton que des robes de laine ou de soie.

Pas seulement pour ça, il rendait aussi bien des services. Elles empoignaient le coin de leur tablier pour sortir une tarte du four. Pour essuyer les larmes des petits et pour débarbouiller leurs frimousses.

En rentrant du poulailler, des œufs, des poussins à réanimer, même des œufs à demi éclos, étaient trimballés dans le tablier doux et bien chaud de la patronne, jusqu'à la cuisine.

Lorsqu'il y avait des visites, les petits, apeurés, allaient se réfugier sous le tablier de leur maman. Quand il faisait un peu frais, pour sortir en vitesse, la mère retroussait le bas de son tablier sur ses bras et ses épaules. Il servait aussi pour s'essuyer le front devant l'âtre. Pour

allumer son feu, le tablier servait de soufflet. De la cave, des pommes de terre. Du bûcher, des bûchettes et du bois de feu. Du jardin, quelques pois, des choux. Au mois d'août les pommes tombées trop tôt. En automne les pommes et les poires. Tout ça dans le tablier.

Aujourd'hui, les puristes ont une peur bleue de tous les microbes qui vont se cacher dans ces tabliers-là. Ce qu'il y a de certain, c'est que les enfants de ce temps-là étaient en bonne santé. Ce qu'ils ont trouvé dans le tablier de grand-mère, ce n'était que du bonheur.

Le « Dictionnaire des anonymes » du canton de Fribourg

Il s'agit de « Fribourgeois, Un dictionnaire des anonymes, des inconnus, des oubliés, 1840-2015 », édité par la Société d'histoire du canton de Fribourg. Bien plus qu'une galerie de portraits, c'est un reflet de l'histoire du canton. Haut en couleurs ! Le volume VIII de « Episodes de la vie fribourgeoise » a présenté deux personnages décrits dans cet ouvrage, les Broyards Georges Marmy, de Carignan, et André Nicolet, de Cheiry. L'article qui suit a été signé par la journaliste Magalie Goumaz le 22 mai 2016 et il a paru dans « Le Temps ».



C'était peut-être une lointaine cousine ou le frère d'un grand-père, ou alors tout simplement un personnage qui a marqué la vie d'un village. En principe, seul le proche entourage garde une trace ou un vague souvenir de ces vies représentatives d'une époque. La Société d'histoire du canton de Fribourg a décidé d'en faire un dictionnaire des anonymes, des inconnus et des oubliés qui ont vécu entre 1840 et 2015. Une idée originale pour marquer ses 175 ans.

Le lecteur fait ainsi la connaissance de Félix Aeby (1918-2002), qu'on nomme « l'homme des bois ». Après des années d'errance et plusieurs internements, il vit à l'air libre, se cache dans des grottes. Ce n'est qu'à 80 ans qu'il accepte de passer la nuit dans un lit, proposé par un couvent. Aussi sans domicile fixe, Charles Bulliard (1901-1982), dit « Coup dur », est lui un

spécialiste de la braconne. Mais à l'approche de l'hiver, il s'arrange pour se faire pincer afin de passer l'hiver au chaud... à la prison de Bellechasse.

Et dans « La Gruyère » du 26 septembre 2017

Du côté des petites célébrités locales, on fait la connaissance de Camille Caille (1921-2004), bûcheron dans l'Intyamon. L'hiver, il taille les célèbres cuillères à crème en bois, dont un exemplaire ravit le pape Paul VI. En Gruyère encore, Ernest Beaud (1927-2005) est un visionnaire. Il est le premier à imaginer installer une pompe à essence à l'entrée de son village, Albeuve. Sans succès.

Restons dans le sud du canton de Fribourg avec Alfred Bochud (1847-1919). Instituteur à Progens-La Verrerie, il s'insurge contre le fait que ses élèves travaillent la nuit, entre 18 h et 2 h du matin dans l'usine toute proche. Résultat ? Les autorités locales exigent le départ de l'effronté, lequel ne trouvera plus d'emplois. Et que penser de Maurice Dumoulin (1908-2010) ? Habitant Bussy, il veut creuser un tunnel de 3,5 kilomètres pour rejoindre le lac de Neuchâtel. Il s'arrête après quinze mètres et se contente finalement d'une grotte avec deux annexes. Jakob Lauper (1815-1891), de Chevilles, est aussi un aventurier. Mais il ira beaucoup plus loin, en Nouvelle-Zélande, pour y chercher de l'or. Jules Verne s'inspirera de ses écrits pour son roman *Les enfants du capitaine Grant*.

Les femmes, ces héroïnes

Les femmes ne sont pas en reste. Anne Auderset (1852-1937), dite «La Baronne», pourrait être un personnage de roman. Elle est d'une bonne famille de Courtaman, bien éduquée et se met au service de familles patriciennes fribourgeoises comme gouvernante. Sur recommandation, elle quitte la Suisse pour travailler pour le maréchal Patrice de Mac-Mahon, duc de Magenta, qui sera le troisième président de la III^e République française. De retour au pays, elle se marie, a trois enfants. Mais son époux se retrouve sans emploi. Alcoolique, il l'abandonne. « La Baronne » finit sa vie tristement, se démène pour joindre les deux bouts et meurt de sénilité.

A Rossens, Eulalie Clerc (1890-1976) a eu, elle, fin nez. Veuve à 41 ans, mère de toute une marmaille, elle se retrouve avec trois ou quatre vaches. Mais avec les travaux du futur barrage tout proche, elle fait construire une bâtisse sur le terrain familial qui accueillera les ouvriers. Complétée d'une épicerie puis d'un tea-room, l'endroit ne désemplit pas. La Singinoise Elise Piller-Raetzo (1918-1996) a aussi le sens des affaires. Pour améliorer le quotidien de la famille, elle produit clandestinement du schnaps de pomme de terre. Elle est dénoncée par les jaloux. La police découvre l'alambic mais pas de bouteilles : elles sont cachées sous le poulailler. Louise Peiry (1907-1988), de Treyvaux, deviendra « Sœur Vitamine ». Car c'est une enfant terrible qui entre au couvent de la Fille-Dieu à l'âge de 20 ans. Elle profitera du trajet qui l'y amène pour fumer sa dernière cigarette.

Ce « Dictionnaire des anonymes » n'est pas qu'une galerie de portraits. Qu'ils soient curés, syndics, mercenaires, fermiers, couturières, artisans ou facteurs : tous reflètent l'histoire du canton de Fribourg. Un canton agricole, pieux, conservateur, mais habité par des sacrées tronches, des personnages attachants, dévoués, des héros anonymes des temps anciens.

Référence : *Fribourgeois, Un dictionnaire des anonymes, des inconnus, des oubliés, 1840-2015*. Société d'histoire du canton de Fribourg, 2016

Roger Spicher, de Vuisternens-en-Ogoz (1912-2000)

« Toujours une idée d'avance ! » : c'est le titre donné par Anne Dafflon à la vie de Roger Spicher qu'elle présente dans le « Dictionnaire des anonymes »

Le chemin de facteur est tout tracé pour Roger Spicher. Né à Chamby sur Blonay (VD) où son père Canisius est buraliste postal, il aurait dû faire sa vie là-bas. Mais quand sa mère meurt, le petit garçon d'à peine deux ans est confié à son oncle Octave Niclasse, buraliste à Vuisternens-en-Ogoz. Roger va faire sa vie dans ce petit village au pied du Gibloux.

Le jeune homme exerce diverses professions - garçon d'hôtel, porteur de pain... - à Lausanne, Gstaad et autres stations avant de reprendre le bureau postal de son oncle en 1933, à l'âge de 19 ans. Il se marie l'année suivante avec Antonie Grand, fille de l'entrepreneur-scieur Antonin Grand, Le couple aura 9 enfants. Très tôt, Roger Spicher cherche à aider les gens, à moderniser la commune. De par sa fonction, il connaît tous les habitants, comprend leurs besoins, les écoute et leur apporte ses conseils.

Lors de la tournée quotidienne, il « fait des piqûres » comme il l'a appris à l'école de recrues dans les troupes sanitaires. Il loue une scie à ruban qui permet aux paysans de préparer leur bois pour l'hiver. Il élève des souris blanches qu'il envoie, dès leur maturité, à un laboratoire de Genève. En 1942, avec quatre copains, il construit un petit chalet près du pâturage de la Vuisterna ; cette construction sera à l'origine d'une autre aventure, « Vuisterna-Ski », le paradis des débutants, qu'il crée avec son beau-frère Roger Grand. Nombre d'enfants vont faire leur apprentissage du ski et du tire-flemme sur ces pentes. Pour eux, Roger Spicher, qui avait toujours des Sugus dans sa voiture ou dans ses poches, était « Papa Roger », sa femme « Maman Antonie ». En 1954, avec le laitier Otto Tschumi, il crée un congélateur collectif : c'est une révolution, mais il doit persuader les ménagères. En 1960, avec le cafetier Emile Sautaux, il lance une nouvelle entreprise : les cantines Spicher-Sautaux, pour que les sociétés puissent organiser des fêtes en plein air et sans craindre la pluie ; quelques années plus tard, le relais sera pris par André Müller, enfant de Vuisternens.

Roger Spicher s'intéresse à la politique, suivant en cela la trace de son oncle Octave. Dans ce canton dominé par les conservateurs, devenus démocrates-chrétiens, il fonde le parti radical de Vuisternens-en-Ogoz. Quand il devient conseiller communal (1958-1966), il propose des améliorations et des innovations pour le bien de la commune. Sans oublier la paroisse : en 1970, il prend l'initiative d'une grande kermesse pour financer la restauration de l'orgue. (L'église paroissiale de Vuisternens-en-Ogoz recèle un grand orgue, œuvre du facteur Johann Konrad Speisegger - construction entre 1749 et 1753 - pour la Collégiale de Neuchâtel. Cette dernière s'en sépara pour construire un orgue au goût de l'époque romantique en 1873.) Hors son engagement professionnel et politique, Roger Spicher est apiculteur et chasseur (son premier permis date de 1942), deux passions qui développent en lui l'intérêt pour la

nature et l'urgence de la préserver. En 1975, arrivé à l'âge de la retraite, il remet le bureau postal à sa fille aînée Janine. Ainsi la tradition est-elle maintenue jusqu'au moment où les PTT deviennent La Poste, qui commence à fermer les bureaux dans les villages. Mais l'ennui n'est pas au programme. Roger occupe son temps au Chenevez avec ses abeilles, au Gibloux avec ses chiens, à la chasse avec ses copains, dans son garage à réparer ce que les autres ont cassé. Roger Spicher laisse le souvenir d'un homme de bon conseil et de bon sens, ayant toujours une idée d'avance.



Une vue partielle de Vuisternens-en-Ogoz

Quand la laïcité va trop loin

Philippe Barraud écrit le 12 février 2018 dans « Commentaires.com » un article intitulé « L'instituteur et le corbeau (où c'est le corbeau qui gagne) ». La victime de ce récit est un instituteur français. Considérons les propos de Philippe Barraud comme une mise en garde qui nous concerne...

Un enseignant muté pour avoir fait lire et discuter des passages de la Bible à l'école : voilà la France d'aujourd'hui, affairée à balayer 1500 ans de son histoire sous prétexte de laïcité.

C'est une école de province, dans l'Indre, comme il y en a des milliers en France. Un petit gosse, qui a aperçu un crucifix dans une salle des fêtes, demande au maître : « C'est qui, le monsieur sur la croix ? » L'enseignant lui répond sobrement, parle un peu de la Bible, bref, essaie de replacer « le monsieur sur la croix » dans son contexte historique et religieux. Il fait aussi travailler ses élèves sur des passages de la Bible. Non par prosélytisme - l'enseignant se décrit comme agnostique - mais parce qu'il est convaincu que ses élèves auront besoin de ce bagage culturel : « Le maître d'école que je suis n'a pas à déplorer ou à se réjouir de la déchristianisation de la France. Mais il est un fait que, sans un minimum de culture chrétienne, les jeunes générations risquent de ne pas pouvoir appréhender 1500 ans de civilisation ! »

Il n'en faut pas davantage pour provoquer un scandale, suite à une de ces lettres anonymes dont la France profonde a le secret. L'enseignant est convoqué devant une Commission disciplinaire, qui le condamne à une mutation forcée et immédiate pour avoir gravement fauté ; imaginez l'ampleur du crime : il a introduit une Bible à l'école publique ! On l'imagine

se faufiler dans les locaux, au petit jour, avec dans une valise, le *Livre Interdit*, rien que pour pervertir la jeune génération... En Chine aussi, on est sévèrement condamné pour ce genre de crime.

Cet enseignant-modèle, qui se préoccupe de la culture de ses élèves en ne lisant pas seulement Harry Potter en classe, se nomme Matthieu Faucher, 37 ans, fils et petit-fils d'instituteurs dans l'enseignement public. Soutenu par nombre d'intellectuels, par les parents d'élèves et son syndicat d'enseignants, l'instituteur ne s'en laisse pas conter : « Je pense avoir été sanctionné pour des raisons idéologiques, il semble que le « crime » qui m'est reproché est d'avoir introduit une bible dans une école publique, comme si j'avais commis un blasphème à l'envers, enfreint la sacro-sainte laïcité ! Mais comment doit-on parler de la religion à l'école ? « S'il est interdit de lire la Bible, à travers quels textes faut-il aborder le christianisme à l'école ? », ont demandé les parents d'élèves au directeur académique de l'Indre. Réponse : l'appel à la croisade d'Urbain II et des chroniques sur les guerres de Religion ! Réjouissant ! Présenter la religion comme une entité obscurantiste et nocive ne me paraît pas relever d'une conception saine de la laïcité. »

Cet homme parle d'or, et l'Education nationale devrait être fière d'avoir des enseignants de cette trempe. Le magazine *Réforme* l'a interrogé sur son rapport à la Bible, lui, l'agnostique. Sa réponse est magnifique : « La Bible est un pilier, sans doute le plus massif, de notre civilisation. Mais c'est aussi pour moi un émerveillement littéraire, au même titre que de nombreux textes de l'Antiquité. Sur le plan strictement narratif, la Bible contient suffisamment d'aventures pour passionner nos enfants durant tout l'hiver : l'histoire de Samson, de Moïse, de Jésus, de David, autant de héros plus fascinants que Spiderman ! « La Bible fait bondir la tête et le cœur des hommes », disait Jean Jaurès. Croyant ou pas, chacun peut y trouver ce qui fait de nous des humains, notre âme en quelque sorte. »

L'effondrement du christianisme en France, fruit de Vatican II

Cette affaire, si emblématique du totalitarisme laïque qui s'est emparé de la France, est à lire à la lumière d'un livre qui fait grand bruit dans les milieux intellectuels en France : « Comment notre monde a cessé d'être chrétien - Anatomie d'un effondrement » (Seuil, 2018). L'auteur, Guillaume Cuchet, est un spécialiste de l'histoire religieuse. Pour l'historien et sociologue, l'accélération brutale de la désaffection à l'égard de l'Eglise a été provoquée par Vatican II, qui a profondément changé la face de la religion traditionnelle à laquelle les catholiques français étaient habitués : réforme de la liturgie, disparition des soutanes, abandon des pratiques séculaires... Autant de révolutions qui ont profondément déconcerté les fidèles. Les chiffres sont éloquentes : dans les années 1960, 94% des enfants étaient baptisés ; aujourd'hui, 30 à 35% seulement. Autrement dit, les deux tiers des jeunes Français ne sont pas baptisés. Quant à la participation à l'office du dimanche, elle est passée de 25% de la population à 3%. A cela s'est ajouté, note Cuchet, l'apparition de la société de consommation et des loisirs, le triomphe de l'hédonisme¹ et de l'individualisme. (...)

Il y a quelques jours, *24 Heures* faisait le portrait de Vaudois fraîchement convertis à l'islam. L'un d'eux disait se retrouver dans... l'encadrement de l'individu, clair et contraignant, les rituels, et les obligations quotidiennes de cette religion. On n'en n'est pas surpris. Il n'est pas impossible que l'islam, dont certaines formes rappellent celles de l'Eglise traditionnelle,

occupe demain les territoires perdus par le Christianisme, devenu insignifiant au fil des réformes successives qu'il a subies, et achevé d'un coup de sabre par les Inquisiteurs de la laïcité. Beau résultat !

¹ *Hédonisme : système philosophique qui fait du plaisir le but de la vie*

Fribourg, tête de pont de la germanisation

Cette Opinion, signée Pascal Hurni dans « La Liberté » du 11 décembre 1999 décrit une situation réelle que les pouvoirs politiques font semblant d'ignorer. Le petit monde francophone de Suisse s'incline devant l'importance de la Suisse alémanique. « Les avantages du bilinguisme, inlassablement vantés par le monde politique fribourgeois » ne tiennent pas compte d'une réalité : il ne s'agit pas du tout de mélanger les cultures - comme le souhaitait une personnalité politique - mais de les respecter sans négliger ou effacer les trésors de sa propre culture.



Le Pays romand, pris en tenaille entre une Suisse alémanique qui le domine et une France qui l'ignore, n'a pas la tâche facile pour affirmer son identité et défendre ses intérêts. De taille trop restreinte et n'abritant pas un bassin de population suffisamment important, son poids politique et économique demeure par trop négligeable. Cette faiblesse économique est encore accentuée par sa division en plusieurs cantons (le Québec, qui forme une seule province n'aurait certainement pas le même poids au sein du Canada s'il était divisé en plusieurs provinces au lieu de n'en former qu'une seule). De plus, des situations propres à certains cantons ont un impact négatif pour l'ensemble de la Romandie.

Ainsi, à l'est du Pays romand, Fribourg et son canton doivent faire face à une germanisation croissante dans de nombreuses communes situées à la frontière des langues, communes pourtant historiquement et officiellement francophones (Cressier, Courgevaux, Barberèche, Meyriez, Bas-Vully, Marly, etc.) Les avantages du bilinguisme, inlassablement vantés par le monde politique fribourgeois, doivent-ils pour autant en occulter les inconvénients et faire de Fribourg la porte d'entrée de l'allemand en terre romande ?

Au nord, le Jura historique, rattaché contre son gré au canton de Berne en 1815, demeure aujourd'hui encore divisé en deux parties, dont l'une appartient toujours à Berne. Du fait de cette appartenance à un canton alémanique, le Jura-Sud se trouve très fréquemment exclu, oublié du reste de la Romandie. Le choix de son maintien dans le giron bernois a été lourd de conséquences et a contribué à en faire une région marginale. De plus, au niveau fédéral, un canton du Jura amputé de trois districts est loin de posséder le poids et l'influence qu'un grand canton à six districts n'aurait pas manqué de lui offrir.

A l'ouest, le canton de Genève souffre lui d'un cruel manque d'espace. Alors que les puissances signataires du congrès de Vienne s'étaient entendues pour créer un vaste canton de Genève incluant le Pays de Gex, le Chablais savoyard ainsi que le Faucigny et une partie du Genevois, les querelles de religion firent échouer ce projet. Privée des territoires nécessaires à son développement, Genève n'a pas pu devenir ce contrepoids romand indispensable face à la toute-puissance teintée d'arrogance de Zurich.

Enfin, au cœur du Pays romand, le canton de Vaud ne remplit que trop rarement le rôle que sa position géographique et son rang de plus important canton francophone devraient pourtant l'amener à jouer. Un rôle de rassembleur, de leader dans la défense des intérêts de la Suisse francophone.

Grignotée sur son flanc est, trop à l'étroit sur son flanc ouest, affaiblie au nord et trop peu combative, la Suisse romande n'a pas d'autre alternative, si elle tient vraiment à se faire entendre, que d'oublier ses divisions cantonales et parler enfin d'une seule et même voix. Et si la cohésion romande constituait en fait l'indispensable prélude à une véritable cohésion nationale ?

L'assassinat qui hante les Singinois

L'écrivain David Biemann a consacré un roman à l'affaire du meurtre de la jeune Christina Aeby en 1820. Présentation de Marc-Roland Zoellig dans « La Liberté » du 5 juin 2018.

Une stèle est plantée en bordure de chemin, à l'extérieur de Dirlaret, au lieu-dit Oberi Tächmatt. Ce petit monument marqué par les intempéries rend hommage à Christina Aeby, une enfant du village brutalement assassinée dans la nuit du 3 au 4 mai 1820, alors qu'elle rentrait du marché de Fribourg. Elle avait 21 ans et passait pour être la plus belle fille de la région. La sauvagerie de son meurtre, attribué à un jeune homme qui finira pendu et roué sur la colline du Guintzet, à Fribourg, hante aujourd'hui encore l'imaginaire collectif singinois.

« J'ai entendu parler de cette affaire lorsque j'étais encore enfant », se souvient David Biemann. L'écrivain et enseignant né en 1984, que les amateurs de polars connaissent aussi sous son pseudonyme de Pierre Paillasse, a décidé de faire du destin tragique de Christina Aeby un roman. « Plusieurs versions de l'histoire, parfois très différentes les unes des autres, ont circulé », explique l'auteur. « J'ai fini par vouloir savoir ce qui s'était réellement passé. »

Le doute demeure

David Biemann s'est donc rendu aux Archives de l'Etat de Fribourg. Il a été surpris par la quantité d'informations qu'il y a trouvées concernant l'affaire : rapports de police, auditions de témoins, échanges de correspondance entre représentants des autorités judiciaires et politiques... « C'était passionnant de suivre l'enquête et les recherches menées pour trouver le tueur. J'ai aussi été saisi d'effroi en lisant la description détaillée des faits et de l'état du corps », raconte le romancier.

Autant le dire tout de suite : son livre *Im Schatten der Linde*, publié il y a quelques semaines aux Editions Zytglogge, ne lève pas le mystère planant toujours sur l'identité de l'assassin de Christina Aeby. Comment ça ? N'a-t-il pas été exécuté en place publique ? Un jeune homme a, c'est un fait, admis avoir tué la malheureuse à coups de piquet de clôture après qu'elle eut repoussé ses avances. Le corps supplicié du condamné a été exposé durant une journée à la vue de tous les Fribourgeois.

Aveux sous la menace

En lisant les déclarations que cet homme a faites aux enquêteurs, on y trouve quelques arguments plaidant en faveur de sa culpabilité, constate David Biemann. « Mais il a avoué sous la menace d'être torturé, ce qui m'a tout de même fait réfléchir. Voilà pourquoi j'ai aussi mis en évidence d'autres coupables potentiels. »

Au début du XIX^e siècle, le système judiciaire fribourgeois avait recours à des expédients barbares pour faire parler les suspects récalcitrants. Les gendarmes - les Landjäger, comme on les appelait en Suisse alémanique - menaient leurs enquêtes avec les moyens du bord. A coups de matraque parfois. David Biemann s'est appliqué à reconstituer fidèlement l'atmosphère qui régnait à l'époque à Fribourg et dans la campagne singinoise.

Là encore, le romancier a pu s'appuyer sur les archives cantonales. « De nombreux villageois ont été interrogés dans le cadre de l'affaire et leurs réponses m'ont permis d'en apprendre beaucoup sur leur vie quotidienne, leur vision du monde, leurs relations familiales », explique-t-il. Les descriptions du canton de Fribourg par le notable Franz Kuenlin (1781-1840) dans *l'Helvetischer Almanach für das Jahr 1810* l'ont aussi aidé à décrire la ville de Fribourg telle qu'elle était à l'époque.

Une chanson

Dans les chapitres courts et nerveux de son roman, David Biemann ne se contente pas de suivre les pas des enquêteurs principaux, les gendarmes Rotzetter et Dousse. Il entretient le

suspense, brouille les pistes, explore un monde campagnard oublié et offre même à son lecteur quelques moments d'humour, malgré l'horreur des événements qui ont endeuillé Dirlaret il y a deux siècles.

Et si son livre ne lève pas le doute sur l'identité du meurtrier, il contribue à entretenir la mémoire de Christina Aeby. La jeune fille a aussi inspiré un poète anonyme qui lui a dédié une chanson, le *Rechthalten-Lied*, figurant dans le recueil *Wie die Alten sungen : Volkslieder aus dem Senseland*, publié en 1968 par le chroniqueur German Kolly. David Biemann en a reproduit le texte et la partition à la fin de son roman.

David Biemann, *Im Schatten der Linde - Die Ermordung der Christina Aeby*, Zytglogge Verlag, 192 pp.



L'écrivain David Biemann

La mobilité des Trente Glorieuses, la Coccinelle

La Coccinelle est arrivée en Suisse en 1948. Septante ans plus tard, la marque a commémoré l'événement dans un article de « La Liberté » du 6 juin 2018, signé Denis Robert. L'expression « Trente Glorieuses » désigne la période d'une trentaine d'années qui a suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945, jusqu'au premier choc pétrolier de 1973. C'est, pour les pays industrialisés occidentaux, une période de prospérité exceptionnelle

Volkswagen « L'air ne bout pas, l'air ne gèle pas ! » Un slogan qui fit mouche, à une époque où l'eau de refroidissement des moteurs avait tendance à s'évaporer à la moindre côte, nécessitant de refaire souvent l'appoint et de ne pas oublier l'antigel en hiver. Car, à l'instar de la 2 CV, sa concurrente française, la Coccinelle - appelée à l'époque sobrement « VW », car c'était le seul modèle de la marque - était équipée d'un moteur refroidi par air. Mais

placé à l'arrière, comme dans la Renault 4 CV, autre rivale tricolore de ce drôle de scarabée venu d'Allemagne.

« Porsche » à 1000 marks

Bien que commercialisée seulement après la guerre, la Coccinelle fut conçue dans les années trente par l'ingénieur Ferdinand Porsche. Elle devait servir d'outil de propagande au régime nazi, qui voulait en faire une « voiture populaire » - Volkswagen en allemand - censée coûter 1000 marks et susceptible de convenir au plus grand nombre. La Seconde Guerre mondiale mit brutalement un terme au projet. Car, dès 1939, l'industrie automobile était entièrement au service des militaires.

Au lendemain de la guerre, l'usine de Wolfsburg, en grande partie détruite par les bombardements alliés, est reconstruite avec l'aide des forces d'occupation britanniques. La chaîne d'assemblage redémarre lentement à partir de 1946, mais la production industrielle ne prend vraiment son essor que deux ans plus tard, en 1948. C'est en mai de cette année-là que les premières Coccinelles sont commercialisées en Suisse, troisième pays au monde à importer des automobiles VW après les Pays-Bas et la Belgique.

Incroyable succès

Le succès commercial ne se fait pas attendre et la Coccinelle reste en tête du classement des voitures les plus vendues en Suisse pendant de nombreuses années. En 1954, VW vend pour la première fois plus de 10 000 Coccinelles dans notre pays, s'octroyant 30% du marché avec un seul modèle. Par la suite, ce score atteindra même 35%. Une performance exceptionnelle sur un marché aussi ouvert, où la plupart des constructeurs sont en concurrence.



Mais la Coccinelle ne fait pas fureur seulement en Allemagne et en Suisse. D'autres pays européens se l'arrachent et une grande partie de la production est exportée également outre-Atlantique, où les foyers américains ne se contentent plus d'une seule voiture par ménage. La capacité de production du site de Wolfsburg ne suffit plus pour répondre à la demande et le constructeur installe des usines d'assemblage ailleurs dans le monde. Notamment en Suisse où, pour la petite histoire, l'importateur AMAG assemble 1098 VW Karmann Ghia - un élégant coupé dérivé de la Coccinelle - entre 1957 et 1960.

Le relais de la Golf en 1974

Le point culminant des ventes de Coccinelles en Suisse est atteint en 1961 avec 21 111 unités. Le score est toujours supérieur à 17 000 voitures écoulées en 1970, puis les ventes déclinent rapidement. Le concept du moteur arrière refroidi par air a vécu et la Coccinelle peine à soutenir la comparaison face aux voitures modernes à traction avant et hayon de la concurrence. Les stratèges en marketing de Wolfsburg, qui l'ont bien compris, s'apprêtent donc à effectuer une « révolution culturelle » aux airs de quitte ou double. La Golf, lancée en 1974, réussira ce pari osé en reprenant le flambeau de la voiture la plus populaire de Suisse, qu'elle conservera jusqu'en 2016.



Note

Les voitures neuves sont équipées dans les années 1950 de flèches de direction qui permettent d'éviter de tendre le bras. Les flèches étaient appelées « signofiles ».

La logistique était rudimentaire

Au début mai 1948, un premier convoi de 25 Volkswagen parcourt les 700 kilomètres reliant Wolfsburg à la Suisse sur des autoroutes désertes au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Au volant de ces autos neuves, deux employés de l'usine se relaient ; elles sont escortées par des véhicules militaires des troupes d'occupation. Côté suisse, les Coccinelles sont prises en charge par Walter Haefner, l'entrepreneur patron d'AMAG, et les premiers concessionnaires VW. Après le dédouanement, chaque garagiste paie sa voiture de main à main et la ramène chez lui avant de la livrer à son premier client ! En huit mois, 1380 Coccinelles rejoindront ainsi la Suisse ; un chiffre qu'aucune autre marque n'est capable d'égaliser ou même d'approcher à l'époque.

1999 : Fête des Vignerons à Vevey, un unijambiste insolite

Michel Brodard est l'un des - rares - grands solistes et concertistes du canton de Fribourg. A la Fête des Vignerons de 1999, il a été le Messenger boiteux, fonction qui n'a pas grand-chose à voir avec sa brillante carrière. Dans l'article paru dans « La Liberté » du 14 août 1999 sous la signature de Florence Michel, il explique la raison pour laquelle il a accepté un rôle quelque peu marginal dans cette immense fête populaire qui se célèbre cinq fois par siècle.

En fin d'article, il parle de sa participation à l'élaboration du disque dédié au ténor Charles Jauquier. C'était à mon initiative... Roger Karth a aussi collaboré au choix des interprétations de Jauquier lors d'émissions de la radio à Lausanne, Berne et Lugano.

Il y a tant de Brodard à la Fête des vigneronns que les messages personnels n'arrivent pas toujours exactement à leur destinataire. Même pas au Messenger boiteux alias Michel Brodard ! Le soliste professionnel de La Roche incarne, pour la première fois dans l'histoire de la fête, un Messenger boiteux qui chante et parle... et qui n'est pas unijambiste, malgré les apparences. Il partage, ce qui sème une certaine confusion dans le public, le rôle avec le jeune Jean-Luc Sansonnens, le « vrai » Messenger boiteux qui apparaît dans le cortège et en début de spectacle. Tandis que le chanteur Marc-Olivier Oetterli a en outre assuré trois représentations.



Lorsque le metteur en scène François Rochaix, avec qui il avait travaillé à plusieurs reprises dans des opéras, l'a sollicité pour tenir le rôle, Michel Brodard a hésité. « Je ne voyais pas tellement ma place de soliste dans ce spectacle », dit-il. L'admiration pour Rochaix, « un type capable de choses grandioses dans le petit format aussi », a convaincu le Gruérien.

Une voix exceptionnelle

Celui-ci se souvenait d'avoir vu Samuel Burnand, le fameux Messenger boiteux des deux dernières fêtes, défiler dans le village de La Roche pour annoncer l'édition de 1955.

Michel Brodard avait au milieu des années cinquante à peine dix ans et une voix exceptionnelle qui faisait le bonheur de son entourage. Mais pas de possibilité de chanter dans un chœur d'enfants. Il fallut attendre l'école secondaire de Bulle pour faire l'expérience de la polyphonie, sous la direction et les encouragements d'André Corboz. Si bien qu'à 14 ans, Michel Brodard chante en soliste dans le festival Mon Pays en souvenir des dix ans du décès de l'abbé Bovet.

« Je ne savais même pas que l'on pouvait faire un métier comme celui-ci. Alors j'ai fait un apprentissage d'employé de commerce à l'Office du livre à Fribourg. » Puis il s'inscrit au Conservatoire de Fribourg où il suit les cours de Juliette Bise et de Philippe Huttenlocher (celui-ci tient aujourd'hui le rôle de Dionysos dans la Fête des vigneronns). Impressionné par cette belle voix de basse, Michel Corboz l'engage comme soliste de l'Ensemble vocal.

« Peu à peu ça a glissé vers le professionnalisme », dit Michel Brodard qui a décroché sa virtuosité au Conservatoire de Fribourg à 30 ans dans la classe de Tiny Westendorp. Il a depuis chanté dans plusieurs pays d'Europe dans des opéras, des oratorios et des récitals, et enregistré des disques. Il a en outre commencé, il y a deux ans, à enseigner à l'Akademie für Schul- und Kirchenmusik de Lucerne

Messenger cabotin

Son chemin ne semblait pas destiné à croiser celui de la Fête des vigneron, même si son oncle Meinrad Brodard avait chanté *Le petit chevrier* à Vevey en 1927... « Le Messenger boiteux, je le voyais d'abord comme un personnage assez austère, un peu pontifiant, traînant derrière lui une réputation de vertu et de grand courage, avec du tremolo dans la voix et une jambe de bois ! J'ai dû recadrer ma vision parce que François Rochaix en a fait un personnage cabotin. Il tente de voler la vedette à Arlevin ».

« C'est vraiment un rôle d'opéra », note le chanteur qui ne déborde pas d'enthousiasme pour la partition de Jost Meier. Musique difficile, alambiquée, trop éloignée de ma sensibilité, dit-il. Mais « être dans ce climat festif, c'est une expérience intéressante », note celui qui ne s'éternise pas dans les caveaux après les représentations. « Ou bien on boit, ou bien on chante ! » Autour des arènes, Michel Brodard passe inaperçu : « La foule ne s'intéresse pas à ceux qui ne portent plus leur costume ». Quant à sa jambe de bois artificielle - la droite - elle lui cause quelques fourmillements et crampes, rien d'insupportable.

Chansons patoises

Qu'on ne s'attende pas, ces prochains mois, à retrouver Michel Brodard en Messenger boiteux. Il aura tourné la page. En septembre, il ira chanter Bach et le Requiem de Mozart à Thoune et à Berne, donnera un concert à l'église de La Roche le 26, où les chansons patoises auront leur place. Il les aime profondément. « J'ai trempé dans les mélodies de Bovet et de Joseph Brodard pendant toute mon enfance », dit-il.

D'ailleurs l'an passé, Michel Brodard a enregistré un disque de chansons en patois composées par Oscar Moret. Un autre projet lui tient à cœur : la présentation, à la fin du mois prochain, d'un CD réunissant des enregistrements du ténor fribourgeois Charles Jauquier.

1939-1945 : se souvenir du « PlanWahlen »

« La Liberté » du 6 avril 1999 a évoqué des travaux qui ont changé la vie du pays pendant la guerre 1939-1945.

Près de 20 ans avant d'accéder au Conseil fédéral, Friedrich Traugott Wahlen avait déjà accompli l'œuvre maîtresse de sa vie : le plan de développement de l'agriculture indigène ou

« plan Wahlen » a eu une influence décisive sur la motivation de la population suisse au cours de la Deuxième Guerre mondiale.

Né le 10 avril 1899 à Gmeis, dans la commune de Mirchel près de Grosshöchstetten, dans l'Emmental bernois, M. Wahlen a élaboré son plan alors qu'il était chef de section à l'Office fédéral pour l'alimentation de guerre. Il l'a présenté au public le 15 novembre 1940 à Zurich : tout le monde n'a pas applaudi.

Le chef du Département fédéral de l'économie publique Walther Stampfli a en particulier fait preuve d'une certaine réticence. Pour lui, il s'agissait de réflexions d'un fonctionnaire ne liant pas le gouvernement. Mais le scepticisme cède et le Conseil fédéral se décide pour la mise en œuvre du plan qui prévoit une utilisation optimale de toutes les terres. Les pommes de terre poussent sur les terrains de football et dans les jardins publics.

Les surfaces cultivées passent de 180 000 à 350 000 hectares. Une propagande massive soutenait le plan Wahlen, exaltant les efforts pour un but commun, la conscience d'une « solidarité » entre la ville et la campagne.

Le plan Wahlen n'éleva la marge d'autoapprovisionnement que de 7%, la faisant passer à 59%. L'autarcie agricole resta une fiction, et si le plan a fonctionné, c'est que l'importation de semences et d'engrais est restée possible durant toute la guerre.

Un symbole de résistance



Il n'empêche, le plan s'est inscrit dans l'inconscient collectif comme le symbole de la résistance de toute une population dans la tourmente de la guerre. Quelles qu'aient été les charges assumées par la suite par M. Wahlen, il devait déclarer : « C'est ce que j'ai fait de plus important dans ma vie, un service rendu au pays ».

Conseiller aux Etats de 1942 à 1949 dans les rangs du Parti des paysans artisans et bourgeois, aujourd'hui Union démocratique du centre (UDC), il occupe parallèlement une chaire à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. On

l'appelle ensuite à la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à Rome, où il est nommé directeur général adjoint en 1958.

Elu au Conseil fédéral en décembre 1958, M. Wahlen y passe plus de six ans, pour démissionner en 1965. Il a dirigé la Justice et police, l'Economie publique et les Affaires étrangères.

Après son départ du Conseil fédéral, il ne cesse pas pour autant de mettre ses compétences au service de la Confédération. Il assume en particulier la présidence de la commission pour la révision totale de la Constitution et s'emploie au règlement de la Question jurassienne. De nombreuses distinctions consacreront son engagement en Suisse et à l'étranger. Les

relations de M. Wahlen furent parfois turbulentes avec son parti. Son engagement en faveur du droit de vote des femmes et de l'adhésion à l'ONU devait surprendre plus d'un agrarien.

Friedrich Traugott Wahlen est mort en novembre 1985 à l'âge de 86 ans.

Fidélité au patois

Prononciation du a, du o, du e

- a comme dans chat : *le tsa, la tsapala*, le chat, la chapelle
- à comme dans pas : *le kà*, le cœur
- â ou ă comme dans sort : *demă ou demâ*, mardi

Prononciation du o

- o comme dans fromage : *to*, tout
- ô comme dans tôle, épaule, *ôtro*, autre

Prononciation du e

- e muet come dans lutte : *demindze*, dimanche, *la pyodze*, la pluie
- é comme dans été : *i vé*, je vais, *la né*, la nuit
- è comme dans et, est : *fènă*, faner, *le lèvè*, le duvet
- ê comme dans fête : *la chê*, la soif, *bêre*, boire

Mot avec les quatre sortes de « e » : *le dèvêlené*, le soir

Y : ill (comme dans feuille) ; *rèvèyi*, réveiller

La main

Tiré de « Chu le ban dèvan la méjon », de François-Xavier Brodard, Editions de la Licorne, Fribourg 1974

La main, *la man* aurait dû vous être présentée depuis longtemps. Pourquoi l'ai-je oubliée, je n'en sais rien. C'est pourtant de mes deux mains, la gauche et la droite, la *gôtse è la drête*, que je tape ces lignes à la machine pour vous, chers lecteurs.

La main a cinq doigts que l'on appelle le pouce, *le pâdzo* ; l'index, *le gran dê* ; le majeur, *le dê dou mitin* ; l'annulaire, *le dê de la бага* et l'auriculaire, *le piti dê*. Dans la Broye on appelle parfois l'index *le lètse-potse*, le lèche-louche. Le petit doigt est aussi appelé *le chenayon*.

Vous connaissez l'importance du pouce autrefois, comme mesure : *on pâdzo*, un pouce équivalait à 3 de nos centimètres. Actuellement encore, dans nos scieries de campagne, on scie des planches d'un pouce, *di lan d'on pâdzo*.

La gréche dè pâdzo, la graisse de pouce, c'est l'argent. Mais quand on chante, dans la chanson du Comte de Gruyères, qu'il va *rèvèyi chan pâdzo*, ne confondez pas ! Il s'agit de son page. Ne chantez donc pas *chon pâdzo*, mais *chon pâdzo*. C'est le même mot que le nom de famille Page de chez nous.

Autrefois, quand quelqu'un avait mauvaise conduite, on disait de lui : *chè vou fére à mothrâ ou dê*, il va se faire montrer du doigt. C'est avec l'index que s'exécute cette « formalité ».

Savoir sa leçon *chu le bè dou dê*, sur le bout du doigt, est une expression fort connue, même au temps où l'on prétend ne plus rien apprendre par cœur. D'où vient-elle ? Peut-être faut-il lui chercher une parenté avec l'expression latine correspondante *ad unguem*, « à l'ongle » (qui est, on le sait... au bout du doigt). Quand un sculpteur antique avait fini une statue, il fallait qu'elle fût polie *ad unguem*, à l'ongle, c'est-à-dire qu'en y passant dessus, l'ongle n'y devait rencontrer aucune rugosité. Ainsi en est-il de la leçon sur le bout du doigt - *ad unguem*, disait mon cher professeur M. Longchamp, - on la débite sans qu'il s'y trouve aucune aspérité à laquelle on s'accroche.

Quant à être *portâ chu lè bè di dê*, porté sur le bout des doigts, c'est être choyé, gâté à telle enseigne que l'on dit de celui-là : *li fudri pâ alâ korbâ le bè di dê*, il ne faudrait pas aller lui courber le bout des doigts, donc le toucher si peu que ce soit.

On sait qu'avoir les doigts trop longs, *avi di gran dê*, signifie être brouillé avec la probité. On dit aussi, en ce cas, *avi lè dê a krotsè*, avoir les doigts à crochet.

Ch'arandjyî kemin lè dê de la man, s'arranger comme les doigts de la main, c'est avoir une entente parfaite.

Chè fére à tapâ chu lè dê, se faire taper sur les doigts rappelle l'usage ancien de donner sur les doigts un certain nombre de coups de règle ou de baguette aux écoliers distraits ou peu savants, en punition de leurs frasques disciplinaires ou orthographiques. Cela a pris le sens plus étendu de se faire attraper, gronder, ou admonester au cours de sa vie, pour quelque bévée, administrative par exemple. Cela arrive !



D'un homme très adroit, on dit : *châ betâ la man à to*, il sait mettre la main à tout.

D'un travail bien fait on dit qu'il est fait *dè man dè mètre*, de main de maître, souvenir du temps des corporations où, pour passer maître, il fallait faire son « chef-d'œuvre ». Etre maître c'était donc être un as dans son métier.

L'abbé F.X. Brodard à la fin années 1960, époque où nous étions collègues à l'Ecole secondaire d'Estavayer

La main a été utilisée comme mesure : *na man dè lârdzo*, ou *dè gran*, c'est une longueur équivalant à 10 centimètres. J'ai

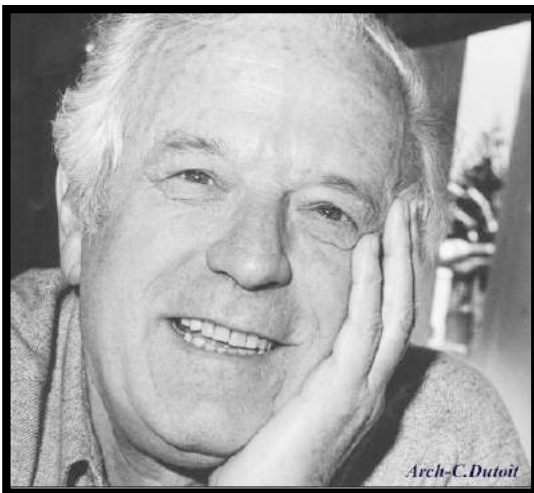
entendu souvent ma mère évaluer ainsi, comme tailleuse, certaines longueurs approximatives.

Des gens très pauvres, on dit *l'an tchÿè du la man à la gouârdze*, ils n'ont que de la main à la gorge. De telles gens ont de la peine à trouver un coup de main, *on kouÿ dè man*.

Li pã alã dè man mouârta, ne pas y aller de main morte. Si vous en ignorez le sens demandez-le au fisc !

Denis Clerc et la germanisation du canton

Denis Clerc a trempé sa plume d'ancien conseiller d'Etat dans une encre corrosive avant la votation cantonale qui proposait l'enseignement d'une partie du programme en langue allemande durant la scolarité obligatoire. Cette loi, tout en étant approuvée par le Conseil d'Etat unanime, le Grand Conseil quasi unanime, tous les préfets et les conseillers nationaux a été refusée par le peuple... L'article suivant était signé dans « La Liberté » : Rossens, le 20 juin 2000, Denis Clerc.



Le doute n'est plus permis : la volonté de l'establishment alémanique de germaniser le canton de Fribourg apparaît désormais au grand jour, en pensée, en paroles et en chiffres. Porte-parole de cette agression sournoise, la *Deutschfreiburgische Arbeitsgemeinschaft* qui a colonne ouverte dans les *Freiburger Nachrichten* et qui ne cache pas le fond de sa pensée : « Les frontières linguistiques ne sont pas établies une fois pour toutes. » (*F.N.* du 25 février 2000) Compris ? Ce fut bien jusqu'ici la pratique en vigueur. L'adoption du principe de territorialité aurait dû y mettre fin. Mais les Suisses allemands

fribourgeois qui ont voix au chapitre sont bien décidés à passer outre, avant de rayer le principe gêneur de la nouvelle Constitution. Résultat des courses.

La région privilégiée de l'extension alémanique, c'est le district du Lac. Lors de l'entrée de Fribourg dans la Confédération (1481), la proportion des langues était d'environ 25% d'Alémaniques pour 75% de francophones. Cinq cents ans plus tard, en 1980, la proportion est de 28% de francophones pour 72% d'Alémaniques. Des communes entières sont passées l'une après l'autre à la casserole, à commencer par Morat, devenu Murten, et en suivant par d'autres communes comme Meyriez et Greng, à qui le Conseil d'Etat écrivait encore en français au milieu des années 80. Si les choses continuent à ce rythme, la germanisation totale des communes du district du Lac n'est plus qu'une affaire de générations. Elle est inéluctable.

L'autre point d'attaque ouvertement revendiqué, ce sont les communes de l'agglomération de Fribourg, donc du district de la Sarine. Là aussi, les chiffres tirés de *l'Annuaire statistique officiel de l'Etat de Fribourg* sont implacables. Dans l'arrondissement électoral de Sarine-Campagne, la croissance de la population francophone entre 1920 et 1980 a été de 50% ; celle de la population alémanique de... 120%. Pour l'ensemble du canton, les chiffres révèlent la même conquête. 1880 : 69% de francophones, 31% d'Alémaniques ; 1980 : 65,5% de francophones, 34,5% d'Alémaniques.

Révéléateur, non ? Eh bien, le plus grave n'est pas encore là. La croissance du nombre des Alémaniques en territoire francophone peut être le résultat de la liberté d'établissement, d'une plus forte natalité ou d'une tendance plus grande à la migration. Il n'y a rien à redire là-dessus. Ce qui est inacceptable et relève de la colonisation intérieure, c'est le refus de certains Alémaniques établis en territoire francophone de s'intégrer et d'accepter que la langue officielle, donc la langue de l'enseignement et de l'administration, y soit le français, à l'exclusion de toute autre.

Que des enfants des communes francophones soient scolarisés en allemand ; que le Tribunal de district francophone de la Sarine juge M. Grossrieder, et d'autres prévenus, en allemand, c'est par là que s'opère et se manifeste la germanisation du canton.

Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ont décidé de résoudre le problème en obligeant désormais, dès l'école enfantine, tous les enfants francophones à être aussi germanophones. Le bilinguisme obligatoire : voilà la solution finale issue de l'astuce conquérante des uns, de la lâcheté, de l'indifférence et de l'aveuglement des autres, médias y compris.

Heureusement, le corps enseignant résiste en masse à la bêtise officielle ; plus de 10 000 parents et citoyens ont déjà manifesté leur refus de l'agression. Il reste à confirmer toutes ces bonnes intentions. La rentrée sera chaude, et décisive pour l'avenir du canton.

Rejet de la loi

Cf. Episodes de la vie fribourgeoise II :

La votation populaire a eu lieu le 24 septembre 2000. **Et la loi a été rejetée** par le 50,41 % de l'électorat, soit par 36 064 non contre 35 482 oui. Que n'a-t-on pas entendu sur cette mince victoire ! Certains s'en gaussaient. On a toujours omis de comparer les résultats - éloquentes - des districts francophones à ceux des districts de la Singine, du Lac et de la ville de Fribourg en partie alémanique.

Districts	NON à la loi	Districts et ville de Fribourg	Non à la loi
Sarine-Campagne	57,04 %	Ville de Fribourg	48,08 %
Gruyère	64,36 %	Singine	27,17 %
Glâne	65,20 %	Lac	29,71 %
Broye	62,14 %		
Veveyse	53,46 %		

Cro-Magnon aura le dernier mot

C'est un « Mot de la fin » de Pascal Bertschy publié le 19 juin 2018 dans «La Liberté ». Avec son humour habituel, Il évoque la décadence du langage...

Aaâdargh. Grrrrr. Han. Beuaâar. Cro-Magnon n'avait pas à se casser la nénette pour exprimer tous ses besoins élémentaires ou ses humeurs. Quatre grognements et deux onomatopées lui suffisaient.

A un moment, pourtant, miracle ! Big bang ! Les hommes héritent de la parole, cadeau du ciel destiné à les distinguer des animaux. A partir de là, les gars ne chôment pas. Ils apprivoisent des sons naturels, se mettent à parler, à nommer les choses, à accéder à la conscience de soi. Dans leur élan, ils bâtissent des cathédrales de mots. Toutes sortes de langues, leur permettant d'élaborer et d'énoncer des actes, des idées, des pensées, des nuances, des sentiments.

Les hommes affinent leurs mots, les polissent sans relâche. Cette tâche colossale leur prend des millénaires, mais n'est pas vaine. Au fil des siècles, les mots leur donnent l'occasion de s'élever au-dessus d'eux-mêmes, d'imaginer les chants parmi les plus purs. *Frères humains qui après nous vivez, n'ayez les cœurs contre nous endurcis...*

Or, vers la fin du XXe siècle, patatras ! Après avoir prospéré, le langage s'appauvrit à toute vitesse. Le plus beau lien qui soit entre humains s'étiole. Au début du siècle suivant, les mots et les lettres s'inclinent devant les images et les chiffres. On s'exprime soudain à l'économie, on laisse des petits gadgets nous imposer un langage d'une maigreur inquiétante.

— T'es où ?

— Ch'ais pas...»

— Lol¹

Connaître quatre cents mots, cela fait déjà l'affaire. Pour se faire comprendre en société, dans les années 2010, il n'en faut pas davantage.

Au jour d'aujourd'hui...

A plus.

Attends voir...

C'est que du bonheur.

Dans la vraie vie...

Ça fait sens...

Une belle journée !

J'ai envie de dire...

Je dis ça, je dis rien...

Les mots simples comme bonjour se perdent. A ce propos, « bonjour » se dit « hello ». Et impossible d'éventrer les crétins qui vous saluent en beuglant « hello », la loi ne l'autorise pas.

Cela dit, le langage actuel est une source de drôlerie. Cette chose-là réussit après tout des prodiges, comme allonger les mots les plus courts. Exemple : « oui », devenu « han han ». Tout à coup, ce « han han » nous rapproche de Cro-Magnon.

Demain, qui sait ? Devenus étrangers aux phrases un tant soit peu élaborées, nous nous exprimerons à sa façon. Han ! Houbal ! Grrr ! L'abolition du langage redonnera au grognement son rang d'expression unique et, entre-temps, nous aurons appris à tout dire en cinq cris.



L'humanité finira alors comme elle a commencé, c'est-à-dire sans verbe, laissant à Cro-Magnon le dernier mot. Et ce sera *juste incroyable*, non ?

¹*interjection, très répandue sur Internet*

La rue des Epouses

Dans « La Liberté » du 27 juillet 1991, Louis Dietrich, mon prédécesseur à la direction de l'Ecole normale, a publié un article au sujet du nom - discutable ! - de cette rue située non loin de la cathédrale de Fribourg.

La traduction des noms de rues en ville de Fribourg peut poser quelques problèmes dont chacun est conscient. Celle qui m'a le plus étonné est réalisée par la juxtaposition « rue des

Epouses » - « Hochzeitergasse », rappelée par une illustration récente de vos articles sur le bilinguisme dans notre canton.

Comment comprendre « Hochzeitergasse » ? « Rue de l'Epoux » ou « rue des Epoux » à la rigueur, mais on ne rend en aucun cas compte de l'appellation française. Il est clair que, dans les deux cas, on fait référence à l'explication selon laquelle cette rue aurait été ainsi dénommée parce qu'elle se trouve sur le trajet entre la Maison de commune où était noué le lien civil et l'église de Saint-Nicolas où le sacrement de mariage était célébré. Mais alors pourquoi le français ferait-il fête à la fraîche épousée alors que l'allemand semble s'y refuser ? Le nom allemand de ce passage n'était-il pas autrefois fort différent ?



Les marchands de balais ont été oubliés...

Je me rappelle avoir fréquemment entendu, dans mon enfance, ma parenté de la Singine parler du « Besengässlein », c'est-à-dire de la « ruelle des Balais » ! Etait-ce par une assimilation « machiste » vouant l'épouse aux tâches ménagères qui allaient devenir les siennes exclusivement ? Un raccourci métonymique aussi saisissant ne serait assurément plus acceptable de nos jours, d'où la nécessité de balayer le balai hors de l'appellation.

L'explication pourrait cependant être tout autre. Comme la « rue des Forgerons » abritait des forges, comme celle des Bouchers les gens de cette corporation, le « Besengässlein » regroupait les artisans qui fabriquaient des balais et autres engins du même genre, tous les

objets que le français ancien nommait des « épouses », mot que l'on retrouve dans « épousseter » avec toute la clarté désirable.

Ces artisans vendaient d'ailleurs leur marchandise à la criée, « Achetez-moi mes épouses », comme les vitriers, les rémouleurs et d'autres encore. Peut-être y fabriquait-on aussi ces chasse-mouches vendus de la même manière, qui sont évoqués par le timbre de 35 ct Pro Patria 1990 ? Il y a une bonne quarantaine d'années, une fête populaire s'était déroulée dans ces lieux pittoresques, et l'insigne choisi par les organisateurs n'était autre qu'un charmant petit balai, attaché d'une ficelle blanc et bleu, qui venait opportunément rappeler les anciens artisans du quartier.

La suite se comprend facilement : le mot « épouse », tombé en désuétude, ne fut plus compris, les artisans disparurent. Il n'y avait plus qu'à se laisser glisser vers une toute petite négligence d'orthographe ou de prononciation pour obtenir la nouvelle appellation, rue des Epouses.

Famine à Fribourg-en-Brigau ; accueil en Suisse

Le « Bulletin paroissial de Surpierre » de février 1924 fait état de la période extrêmement difficile vécue par l'Allemagne à la suite de la guerre 1914-1918. En chaire, en 1923, le curé-doyen Nicolas Charrière sollicite la générosité de ses paroissiens. Contenu de l'article du « Bulletin » :

Fribourg et Fribourg-en-Brigau villes-sœurs ; dans le passé, elles ont été en relation d'affaires. Fribourg-en-Nuithonie est la capitale de notre canton. Fondée en 1157 par Berchtold IV de Zaehringen, Fribourg est fière de ses libertés et de sa prospérité. A cause de son Université, elle est presque une cité internationale.

Elle a appris que Fribourg-en-Brigau, dans le grand duché de Bade, aux frontières du canton de Bâle, souffre d'une inexprimable détresse. La misère y est si grande qu'il y a une foule d'enfants affamés et malades, des pères de famille sans gagne-pain, des mères de famille épuisées, des vieillards qui ne sont plus que l'ombre de personnes humaines. Chose inouïe ! à la porte des bureaux d'assistance publique et des cuisines populaires, se pressent pour recevoir un secours, des médecins, des avocats, des écrivains, des journalistes... On y compte plus de 30 000 personnes à la charge de l'assistance publique. Voilà plusieurs années que nombre d'adultes n'ont pas eu de lait. Actuellement, on ne peut compter ceux qui ne déjeunent que d'un peu de café noir, sans pain. Beaucoup d'enfants manquent de chaussures, de bas, de linge. Une si grande misère a ému Fribourg qui a pris sous son patronage Fribourg-en-Brigau dont les besoins d'aide sont manifestes. Le Doyen de Surpierre, le dimanche à la grand-messe, en a informé ses paroissiens. Il leur a demandé de venir en aide aux habitants de cette malheureuse ville étreinte par une cruelle épreuve : la faim.

Immédiatement des dons en argent sont parvenus à la cure, avec un empressement qui a profondément touché le curé. Au bureau de charité à Fribourg, chargé de centraliser les

dons en argent, en vivres, en vêtements, il a pu jusqu'à ce jour, faire plusieurs versements par chèques postaux, dont la somme a dépassé 180 fr. Comme on pouvait s'y attendre, ce furent des familles aisées qui lui firent remettre, les premières, leur généreuse offrande. Avec non moins d'empressement, des personnes qui vivent de peu ont prélevé sur leur nécessaire de quoi faire à leur tour une charité qui leur tenait à cœur. Des enfants des écoles ont pensé à leurs camarades des écoles de Fribourg-en-Brisgau. Ils ont ouvert leur petit porte-monnaie. Ils y ont pris une pièce, la plus grande, et généreusement l'ont tendue au curé-doyen.

Tant que les journaux informeront le public de la misère de cette ville, on voudra bien s'appliquer à l'adoucir.

En Suisse, le mouvement s'accroît en faveur des villes affamées du Sud de l'Allemagne. C'est ainsi que Bâle a pris sous son patronage Karlsruhe. Winterthour a pris Heidelberg ; Lucerne et les cantons primitifs se sont chargés de la grande ville de Munich. D'autres villes suisses se sont engagées à des secours réguliers destinés à des villes de la Bavière et de la Rhénanie. Le canton de St-Gall, qui s'était distingué, ces années passées, pour hospitaliser des enfants viennois, non content d'assurer la distribution quotidienne de 2250 portions de soupes populaires à Ulm, à Lindau et à Friedrichshafen, vient de prendre sous son charitable patronage la ville de Ravensburg.

Une fois de plus, la Suisse, petite en territoire, grande par le cœur, s'illustre en allant au secours des malheureux qui souffrent des suites de la grande guerre. Qu'elle en soit fière !

Situation historique de l'Allemagne dans les années 20

https://www.toileses.org/premiere/2011_TD11_hyperinflation.pdf

La situation alimentaire du Reich est devenue proprement dramatique au début de l'été 1923. La cause n'en est nullement une production insuffisante mais la dépréciation accélérée du mark qui conduisit les agriculteurs à refuser de plus en plus systématiquement d'échanger leurs produits contre une monnaie sans valeur. Le prix du kilo de pain varie d'une heure à l'autre et dépasse, en décembre 1922, cent milliards de marks. On ne compte plus les billets de banque : pour payer, on les pèse ! Autant dire que la monnaie officielle n'existe plus.



Au temps de l'hyperinflation

La famine menaçait les villes. Selon le mot du comte Westarp, « l'Allemagne meurt de faim avec des greniers bien remplis ». Cette situation de pénurie alimentaire, au-delà même de ses effets sur la santé, a nourri un climat d'intense tension sociale et de grand ressentiment des populations. Ce fut le temps des émeutes et des razzias à main armée dans les campagnes, la population des villes cherchant, par ce moyen, à éviter la famine. De même les vols de magasins et de véhicules contenant des denrées alimentaires étaient devenus fréquents, comme les heurts avec la police. Le ministre prussien de l'intérieur, von Richter, avertissait que « les villes mourront de faim s'il n'était offert aux fermiers une monnaie valorisée ».

Et en Autriche ; accueil dans la paroisse de Surpierre

Les belligérants de la guerre de 14

La ville autrichienne de Vienne connaît la famine après la guerre de 1914-1918. Celle-ci a fait dix millions de morts ! Les belligérants étaient d'un côté l'Allemagne, l'empire d'Autriche-Hongrie et l'Italie qui formaient la Triple Alliance appelée Triplice ; l'autre camp - la Triple Entente - comprenait le Royaume Uni, la France et l'empire russe. La Triplice a été vaincue. L'empire d'Autriche-Hongrie est dissous en octobre 1918. La Hongrie se sépare de l'Autriche. L'Autriche et la Hongrie connaissent des turbulences politiques et de graves pénuries alimentaires qui s'accroissent encore en 1920.

L'Autriche est dans une situation matérielle terrible. A Vienne, les services publics risquent de ne plus fonctionner ; la mortalité croît, surtout parmi les enfants, la population est déprimée et ne se sent plus en sécurité. Isolée politiquement et économiquement, la République autrichienne est incapable de se suffire à elle-même. Il n'y a ni pain, ni farine, ni charbon, et, quand il s'en trouve, la population les paie à des prix exorbitants. Vienne s'est réveillée un matin ayant épuisé son stock de pain et de combustible.

Des petits Viennois sont accueillis en Suisse par le Comité de Fribourg en vue de l'hospitalisation de ces pauvres malheureux. Mardi 27 avril 1920, plus de six cents d'entre eux arrivent à Fribourg. Leur santé délabrée et leurs misérables vêtements font pitié. Arrêtons-nous à la paroisse de Surpierre qui en reçoit dix-sept, soit neuf à Cheiry, trois à Surpierre-Praratoud, trois à Villeneuve et deux à Chapelle. Une dizaine de voitures attelées de chevaux les attendent à la gare de Granges-Marnand. Les familles d'accueil manifestent leur générosité par de copieux repas, des habits convenables et beaucoup de chaleur humaine. Les enfants décrivent par lettre leur satisfaction à leurs parents. Le Père Meyer, missionnaire du Sacré-Cœur, est venu leur parler, les confesser et les communier le jour de la fête du Sacré-Cœur.

Le 12 juillet, les dix-sept enfants bien requinqués ont pu regagner leur pays. Le curé-doyen les a accompagnés jusqu'à Fribourg.

Hector, régent

Dans son ouvrage « Noix alignées sur un bâton », Editions Zénobie 2005, Armand Maillard imagine des histoires « bien de chez nous ». Imagine ? Pas seulement ! Je me souviens qu'il m'avait raconté l'histoire agréablement brodée dans son récit de ce régent glânois qu'il prénomme Hector. Les illustrations sont de Efem... François Maillard, fils d'Armand.

Elisabeth, Charlotte, Laurette, Maumau et René, les cinq élèves du petit village de Patoux attendaient depuis une demi-heure devant l'école. Ils se livraient à une bataille de boules de neige et riaient aux éclats lorsqu'une « malaute » atteignit l'un d'eux en pleine figure. Heureusement que la neige était poudreuse ; les boules n'étaient guère serrées. Elles explosaient sur les oreilles ou les nez rougis comme des feux d'artifices argentés. Il faisait froid, en ce mois de février ; l'air était sec et les ébats des enfants, même si ceux-ci n'étaient pas nombreux, s'entendaient très nettement jusque dans les fermes éloignées.

Officiellement, l'école aurait dû commencer à huit heures. Mais le régent n'était pas - c'est le moins qu'on puisse dire - un modèle de ponctualité. Il pouvait ouvrir la porte de l'école aussi bien à huit heures moins le quart qu'à huit heures et demie. Les enfants savaient ça. Les parents aussi, mais ils ne disaient rien. C'était pour eux sans importance. L'inspecteur ne voyait que des belettes, car il ne montait à Patoux qu'une à deux fois par année. D'ailleurs à quoi bon chicaner aujourd'hui un vieux maître que toute une carrière n'avait pu changer.

Or, ce matin-là, l'attente se prolongeait un peu trop. A tour de rôle, Elisabeth, puis Maumau, puis René s'en vinrent secouer la poignée de la porte. Elle était bel et bien fermée. De plus, aucune lampe n'était allumée. La maison n'était pas chauffée car aucun panache ne sortait de la cheminée. Ils profitèrent donc de l'aubaine et poursuivirent à cœur joie leurs jeux si bien lancés. C'est le facteur du village voisin qui faisait sa tournée matinale qui conseilla aux enfants de rentrer à la maison. C'était plus de dix heures.

L'école était fermée

- Il n'est pas là ou il est malade, leur lança-t-il. Il est rentré tard hier soir. Rentrez ! Rentrez ! J'avertirai le curé lorsque je serai de retour. Vous trouverez bien de quoi vous occuper avec cette belle neige. Sortez vos luges et profitez-en !

- Viens avec moi, Maumau, dit René. On va luger aux Esterpis. De leur côté, les fillettes, peu convaincues, préférèrent prendre le chemin du retour.

- C'est drôle, lâcha Elisabeth, le facteur a dit que le régent était rentré tard. C'est donc qu'il est à l'école. Que fait-il ? Il aurait dû entendre nos cris, non ?

- Je pense comme toi, répliqua Charlotte. Il faut qu'on passe chez le syndic... il y a quelque chose que je n'arrive pas à comprendre... il n'a pas chauffé... et ça n'est encore jamais arrivé... Lui serait-il arrivé quelque chose ?

- Mais non ! Mais non ! Il est rentré tard, a dit le facteur. Il ne s'est tout simplement pas réveillé. Il dort. Pourquoi chercher midi à quatorze heures ? Je te parie qu'on le verra apparaître cet après-midi, un peu confus de son oubli, reprit Elisabeth qui se voulait maintenant rassurante. Ce régent n'était décidément pas comme les autres.

Hectomètre et sa classe



Il s'appelait Hector. Il était si grand et si maigre que tout le monde l'appelait Hecto-Maître, en référence d'ailleurs à celui qui l'avait précédé et qui était, lui, petit et plutôt rondouillard, au point que les élèves l'avaient baptisé MilliMaître. Hectomètre, pour reprendre la graphie du livre d'arithmétique, n'était pas extraordinaire que par sa grandeur, il l'était aussi par l'ensemble de sa physionomie et de son accoutrement. Il avait une tête de dogue danois, longue avec la cassure du nez très peu prononcée, le bout du nez rose, les oreilles tombantes. A la différence toutefois que le haut de son crâne dénudé disparaissait, chez lui, sous un chapeau de feutre cabossé. Ses pantalons, toujours trop courts, vu sa taille, s'arrêtaient à bonne distance de la tige de ses croquenots et laissaient à l'air libre des chaussettes de laine qui se contorsionnaient autour de ses maigres mollets. Qui sait par quel miracle Hectomètre trouvait des souliers à sa pointure ? Peut-être les faisait-il faire sur mesure au cordonnier de Collens ? Certes, il n'en changeait pas très souvent. Généralement, ceux qu'il portait étaient passablement éculés. C'est qu'il en faisait des kilomètres, notre Hectomètre !

A la bonne saison, Hectomètre faisait la classe dans une salle assez minable, aux murs décrépis, au plancher sale, au mobilier vétuste, à l'éclairage parcimonieux. Une chance cependant, le local était maintenant très largement suffisant pour les cinq élèves qui lui restaient et le bâtiment d'école jouissait d'une parfaite tranquillité. En hiver, c'était une autre paire de manches. Le fourneau à bois, malgré les stères de foyard qu'on y avait enfournés naguère, ne permettait plus au thermomètre de grimper au-delà des douze degrés. Les enfants grelottaient, immobiles, sur leurs sièges. De plus, la lyre était trouée, au point qu'on voyait la flamme lécher l'armoire en sapin. Le risque d'incendie était réel. Mais personne au Conseil ne semblait s'en soucier.

La classe à la cuisine ; visite de l'inspecteur

Hectomètre décida donc un jour d'hiver qu'il ferait la classe dans sa cuisine. Là, il y avait tout juste la place autour de la table pour les enfants et pour lui. Il y avait une ampoule électrique qui brillait au-dessus de leur tête. Il y avait un fourneau qui ne demandait pas mieux que de griller le bois de la commune. Il y avait surtout une armoire dans laquelle dormaient quelques bouteilles. Il pouvait très bien se passer du tableau noir, puisque chacun pouvait lire devant soi, sur la table. Il avait néanmoins fait transporter le boulier qu'il avait installé, sur son trépied, en face de la fenêtre, et la carte de géographie de la Suisse que Maumau avait suspendue à la queue d'une casserole en cuivre. C'était parfait. Très convivial même. Par mesure de prudence, il avait demandé à Laurette d'écrire au tableau noir, dans la salle de classe désertée, et de sa plus belle écriture, avait-il souligné : « Nous sommes toujours là ! » Malheureusement, elle avait écrit « Nous sommes toujours las ! »

De quoi induire en erreur l'inspecteur qui, venant rendre visite à M. Hector crut que celui-ci manquait à ses obligations et qu'il avait, le malheureux, pris un congé illicite qui pourrait lui coûter cher.

- Les enfants se plaignent de vos absences, ils sont las. Ils me l'ont fait clairement savoir par le truchement du tableau noir. Où étiez-vous le mardi 14 janvier lors de mon passage ? Qu'avez-vous à répondre ? avait-il écrit à M. Hector.

- Je n'ai rien à répondre, M. l'inspecteur. Le mardi 14 janvier, je faisais la classe, comme tous les jours que Dieu fait. Mes élèves peuvent en témoigner. Quant au « las », c'est une erreur d'orthographe bien pardonnable à cet âge. Ma petite Laurette aurait dû écrire : « Nous sommes toujours là ! » A propos, je travaille dans un beau pays, avec des enfants adorables. Nous vous invitons cordialement à venir nous rendre visite à l'étage.

Le 21 janvier, l'inspecteur, donnant suite à cette invitation insolite, monta jusqu'à Patoux. Il poussa la porte de la salle de classe. Elle était à nouveau vide, mais la phrase, au tableau noir, avait été dûment corrigée. Il fut pris d'un fou rire. Il grimpa à l'étage, par l'escalier de bois grinçant et frappa. La porte s'ouvrit et les cinq élèves, debout autour de la table, lancèrent un joyeux : « Bon-jour, Mon-sieur, l'ins-pec-teur ! » et se rassirent aussitôt.

- Il fait bien bon ici, dit l'inspecteur.

- C'est ce que nous nous sommes dits, répondit Hector.

- Vous avez tout juste la place...

- Avec cinq, ça va... il n'en faudrait pas cinq de plus...

- Je vois ... je vois..., dit l'inspecteur. Mais où en êtes-vous dans le programme ?

- Quel programme, reprit Hector ?

- Mais le programme officiel ! Voyons !

- Ah ! Eh bien voyez-vous, mon programme, je le connais par cœur. Vous n'avez qu'à interroger mes enfants... vous verrez bien ... Voici leur âge et le cours qu'ils suivent.

L'inspecteur se mit à interroger les élèves, en lecture, en grammaire, en calcul, en géographie. Il obtint des résultats qu'il qualifia de « très satisfaisants », ce qui signifiait en clair d' « excellents ».

- Il y a quelque chose que je n'arrive pas à comprendre. Comment avez-vous fait, sans matériel intuitif, pour faire comprendre si bien les fractions ordinaires ?

- Sans matériel intuitif ? Comme vous y allez ! Elisabeth, veux-tu sortir ton matériel intuitif ?

- Le matériel intuitif ? C'est quoi, ça ?

- Voyons, Elsa, tes pommes, tes noix, tes bouchons...

- Voilà, Monsieur !

- Explique maintenant comment tu as compris les fractions !

- Eh bien ! J'ai commencé par partager une pomme en deux pour avoir deux demies, puis j'ai partagé une demie en deux pour avoir des quarts, puis j'ai partagé un quart en deux pour avoir des huitièmes.

- Très bien ! Très bien ! Elisabeth. Et que fais-tu après ?

- Après je distribue les fractions de pommes à mes copains et copines et on les mange, avec plaisir, parce que les fractions de pommes sont très bonnes...

- Excellent.

Charlotte finissait sa rédaction sur *Une Partie de luge* ; Maumau accordait des adjectifs dans son cahier bleu ; Laurette lisait l'histoire de Proscovie¹ et notait les idées principales ; René

avait si bien appris son syllabaire qu'il lisait aujourd'hui, avec entrain, dans le livre du cours inférieur.

L'inspecteur rentra chez lui pleinement rassuré, convaincu même qu'il était possible de faire la classe d'une tout autre manière. Ce qu'il n'avait pas vu évidemment, c'est le litron de rouge qui avait été rangé presto dans l'armoire et le jeu de cartes qui avait été glissé subrepticement dans le tiroir. Mais cela n'avait pas d'importance.

A pied au « Vieux Moulin »

Hector buvait régulièrement son verre de rouge, mais ce n'était pas un ivrogne. Il avait certes la passion des cartes, mais ce n'est pas en classe qu'il jouait ses meilleures parties. Là, elles jouaient, il est vrai, un rôle précieux de « matériel intuitif » - pour reprendre l'expression de l'inspecteur - parce qu'il estimait qu'elles étaient un moyen parfaitement approprié pour exercer la rapidité de l'addition. La passion des cartes s'assouvissait ailleurs.

Trois fois la semaine, il se rendait, à pied, le soir, à quelque huit kilomètres de là, à Vannens, dans une vieille auberge de campagne, retirée au fond d'un vallon. Là, se retrouvait régulièrement une bande de mordus du jass. On y tapait le carton toute la soirée et, souvent, une bonne partie de la nuit. C'étaient tous des champions ; mais Hector était le plus célèbre d'entre eux. Il connaissait toutes les astuces, tous les trucs, et même tous les tours de passe-passe frauduleux.

Tout le monde savait qu'Hector pouvait tricher, mais personne n'était capable de dire quand et comment il le faisait. Même si une douzaine de paires d'yeux étaient constamment braqués sur lui. De ce point de vue, Hector était un partenaire fascinant. Tous ceux qui enrageaient d'en savoir davantage voulaient absolument jouer une partie contre lui.

Au Vieux Moulin, tel était le nom de cette auberge. On y jouait toujours quelque chose : la mise était parfois très simple, trois décis, un demi, les bobinos, les cafés, mais aussi le souper avec jambon de campagne et saucisson à la clef. En fin de soirée, on jouait généralement à l'argent, des mises modestes d'une thune d'abord, puis on passait aux billets de vingt francs, de cent francs et davantage encore. Grâce à son habileté, Hector aurait fort bien pu toujours sortir gagnant. C'eût été sa perte. Il le savait fort bien. Il apprit donc aussi à perdre, mais à bon escient. Il s'arrangeait même pour que ce soit assez fréquemment le cas. De la sorte, il ne paraissait pas invincible. Seulement voilà, il ne perdait que lorsque la mise était médiocre. Il n'allait jamais, Grand Dieu ! déboursier plus de vingt francs.

J'ai oublié de le dire. Hector était, à sa manière, un parfait radin. Il aimait l'argent comme certains aiment les femmes. Pour lui, rien ne valait davantage que ce sentiment d'être riche en cachette. Tout le monde le croyait pauvre. Il était vêtu plutôt misérablement. Il mangeait du pain et du fromage maigre arrosé d'un ou de deux verres de pinard. Il ne voyageait pas. Enfin quoi, il ne dépensait quasiment rien. Ce n'est pas son traitement de régent qui pouvait l'enrichir.

Il était misérable. Raison pour laquelle sa pauvreté, aux yeux de ses voisins, était parfaitement logique. Elle attirait même parfois leur pitié. Ils apportaient à l'école de pleins

paniers de fruits et de légumes, parfois même une poule ou un lapin. C'était de leur devoir, à ce que disait le curé, de lui venir en aide dans la mesure de leurs moyens. Ils ne voulaient pas, bien sûr, passer pour de mauvais chrétiens.

La fin d'Hector

Sur le coup de midi, ce 12 février, il y avait foule autour de l'école. Le curé piaffait, le syndic aussi. La voiture de la gendarmerie et celle du médecin stationnaient à proximité. Quelques badauds s'étaient également approchés et parlaient à voix basse. Le syndic, arrivé le premier, avait ouvert la porte de l'école avec sa propre clef qui donnait accès au bâtiment, dans lequel se trouvait également la salle du Conseil. Il avait trouvé le malheureux Hector, allongé au bas des escaliers qui descendent de l'étage. Il était déjà mort, le pauvre ! Le médecin légiste constata que le décès remontait à 7 ou 8 heures du matin. Hector, sans doute, selon la police, serait descendu de son appartement pour aller chercher quelque chose dans la salle de classe. Il aurait manqué une marche et se serait fracassé le crâne sur le dallage.

Le curé, à l'invite du syndic, fouilla les poches du pantalon et en sortit un mouchoir crasseux et une lourde clef en fer forgé. Faisant ensuite les poches intérieures de la veste, il en extirpa un énorme portefeuille en cuir dans lequel étaient rangées vingt-six coupures de 1000 fr. Le syndic faillit s'évanouir en pensant au dernier lapin qu'il lui avait apporté deux jours auparavant. Stupéfaction au village. Etre à la fois si riche et vouloir paraître si pauvre !

Mais, les cinq élèves d'Hector avaient les larmes aux yeux en pensant aux pommes, aux noix, aux cartes, aux histoires émouvantes et aux pesées de riz, de lentilles, de sucre qu'ils avaient faites, dans la petite cuisine, sur la balance de ménage, alors que leurs chaussettes mouillées séchaient, suspendues à une ficelle devant le poêle. Certes Hector était-il riche, tout en préférant vivre misérablement. C'était son affaire. Pour eux, c'était, à n'en pas douter, un grand cœur.

¹*Proscovie : Armand Maillard cite un chapitre du « Livre de lecture des écoles primaires du canton de Fribourg », degré supérieur, Benziger, Einsiedeln, 1^{ère} édition 1899 ; édition de 1928 p. 22. Proscovie, au début du XIX^e siècle, est la fille d'un officier russe exilé en Sibérie. Dans des conditions extrêmement difficiles, Proscovie part de Sibérie pour se rendre à Saint-Pétersbourg où elle a obtenu de la part de l'empereur la grâce de son père.*

Interdit aux chiens et aux Italiens

Les Italiens en Suisse sont souvent présentés comme un modèle d'intégration réussie. Mais la mémoire des hommes est courte : jusqu'il y a peu d'années, les Italiens étaient en tête du hit-parade de la xénophobie, comme le rappelle le livre « Des Ritals en terre romande »¹.

« Ritals », « Piafs », « Pioums », « Maguts »... Les surnoms donnés aux émigrants italiens en Suisse romande sont très nombreux. Une émigration qui, comme le démontrent ces noms, a été tout sauf simple.

« Il y a plusieurs décennies, l'étranger, le vilain corbeau, l'homme au couteau, c'était l'Italien, le Spaghetti, le Piaf, le Tchink, le bouc émissaire responsable de tout ce qui allait mal en Suisse, qui n'avait qu'à bosser et à la boucler », rappelle Raymond Durous en préambule de « Des Ritals en terre romande ».

Dans son livre, l'historien vaudois a recueilli les témoignages de 22 émigrés ou fils d'émigrés italiens arrivés en Suisse lors de l'une des trois grandes vagues migratoires : dans la seconde moitié du XIX^e siècle et après les deux guerres mondiales.



*Emigrés italiens, Brigue 1956 (RDB)
Un passé fait de pauvreté*

Les histoires des immigrants italiens sont souvent caractérisées par un passé similaire, fait de pauvreté et parfois d'injustices, subies tout au long d'un parcours sinueux et douloureux. Des histoires qui se sont quand même conclues fréquemment par l'obtention d'une place au soleil, place gagnée grâce « à une volonté tenace, à un labeur acharné et au prix de lourds sacrifices », souligne Raymond Durous.

Des sacrifices comme ceux consentis par Dante Baudrocco, grand-père de l'écrivaine Mireille Kutter-Baudrocco, parti en 1896 de Sala Biellese, dans le Piémont. Après des années passées à épargner et à envoyer de l'argent à sa femme restée en Italie avec leurs cinq enfants, il a réussi à créer avec ses frères une entreprise de construction à Lausanne, devenant ainsi une personne aisée.

Une aisance qui ne pourra jamais effacer les années de pauvreté, « une pauvreté qu'elle ne connaissait plus depuis longtemps, mais dont elle gardait la hantise », rappelle Mireille Kuttel-Baudrocco en évoquant sa grand-mère.

Enfances volées

Mais les témoignages font surtout apparaître les pages les plus sombres de l'émigration italienne en Suisse. Comme celle des centaines d'enfants de saisonniers (peut-être 5000 dans les années 1970) qui devaient vivre cachés, car le permis de travail des saisonniers ne leur permettait pas de faire venir leurs enfants en Suisse.

Une réalité racontée dans un film touchant du réalisateur Alvaro Bizzarri, *Le saisonnier*, tourné en 1971. Une réalité vécue également par l'actuel sénateur de la République italienne Claudio Micheloni. Alors qu'il avait trois ans et demi, à la fin des années 1950, celui-ci a dû rester enfermé durant deux ans dans un appartement de Boudry, dans le canton de Neuchâtel.

De son côté, Maria Paris, originaire d'un village près de Bergame, ne pourra jamais oublier le 20 août 1946, date de son voyage en train de Milan à Lausanne. Arrivés à la gare de Brigue, tous les immigrants italiens ont dû se déshabiller dans deux hangars tristes et prendre une douche avant d'être aspergés de DDT et de passer la visite médicale. Une femme, qui n'avait pas voulu se déshabiller, a été reconduite séance tenante à la frontière.

Quelques années plus tard, la procédure de « contrôle du bétail » - comme la nomme Maria Paris - a dû être modifiée. En effet, une jeune Italienne de 23 ans, qui rentrait à Neuchâtel après les fêtes de Noël, avait pris froid durant la visite médicale et était morte deux semaines plus tard des suites d'une broncho-pneumonie.

Les initiatives Schwarzenbach

Mais si la vie des émigrés italiens en Suisse n'a jamais été facile, la période de la fin des années 1960 et du début des années 1970, caractérisées par les initiatives Schwarzenbach contre la surpopulation étrangère, a été particulièrement pénible.

« Des années grises durant lesquelles certaines personnes n'ont pas perdu une occasion de nous faire sentir, à nous Italiens, que nous valions moins que les autres », écrit Massimo Lorenzi, journaliste très populaire de la Télévision suisse romande, dans sa préface intitulée « Sans rancœur, mais sans oubli ».

Manuela Salvi, aujourd'hui journaliste à la Radio Suisse romande, se rappelle quand, en 1974, à l'âge de 14 ans, des camarades se moquaient d'elle parce que si l'initiative « Pour la protection de la Suisse » avait été acceptée, elle aurait peut-être été renvoyée en Italie.

A désormais 40 ans de distance, Oscar Tosato, membre de l'exécutif de Lausanne, ressent encore de la rage lorsqu'il pense au jour où il a vu, fixée à l'entrée d'une discothèque de Bienne, une pancarte où il était écrit : « Interdit aux chiens et aux Italiens ».

Ni d'ici, ni d'ailleurs

Ces vicissitudes ont au moins eu un mérite: beaucoup d'émigrés et leurs enfants ont été immunisés contre le virus de la xénophobie, un virus qui a aujourd'hui pour cible, le musulman, le Balkanique ou l'Africain... Beaucoup, mais pas tous, comme le souligne toutefois Manuela Salvi en parlant de l'énorme trou de mémoire de ces Italiens, émigrés ou non, qui ont aujourd'hui peur de l'étranger, voire même qui le haïssent.

Les témoignages recueillis par Raymond Durous ont également le mérite de faire revenir à la surface un sentiment d'impossible appartenance. « Un pied dans le goudron genevois, l'autre en Vénétie, je ne me sens jamais à la bonne place », écrit Massimo Lorenzi, toujours dans la préface.

« Ce sentiment d'étrangeté qui me met parfois mal à l'aise, offre au moins un avantage: je suis vacciné contre toute forme de patriotisme outrancier. Ni patrie à chérir avec démesure, ni drapeau devant lequel me pâmer », conclut Massimo Lorenzi.

Daniele Mariani, swissinfo.ch (Traduction de l'italien : Olivier Pauchard)

Initiative populaire. L'initiative populaire permet à des citoyens de proposer une modification de la Constitution. Pour être valable, elle doit être signée par 100 000 citoyens.

Les initiatives anti-étrangers

La première initiative contre ce qui était qualifié d'Ueberfremdung (surpopulation étrangère) a été lancée en 1965 par le Parti démocrate du canton de Zurich. Après le refus du Parlement, ses auteurs l'ont retirée en 1968. Les citoyens ne se sont donc pas prononcés.

La seconde a été déposée en mai 1969. Le principal artisan de cette initiative était le parlementaire de l'Action nationale (extrême-droite) James Schwarzenbach. Cette initiative demandait que la part d'étrangers ne dépasse pas 10% de la population, ce qui aurait eu pour conséquence l'expulsion de 300 000 personnes. Cette proposition a été rejetée en juin 1970 par 54% des votants.

La troisième initiative a été déposée en novembre 1972, à nouveau par James Schwarzenbach. Elle proposait de limiter le nombre d'étrangers à 500 000 et à 12% de la population (exception faite du canton de Genève). Elle a été refusée en octobre 1974 par 65,8% des citoyens et tous les cantons.

Les citoyens ont encore été appelés aux urnes en mars 1977 pour se prononcer sur une initiative demandant de limiter la population étrangère à 12,5% de la population au niveau national. Le texte a été refusé par 70,5% des citoyens. Le même jour, ceux-ci ont également refusé une initiative qui demandait de limiter les naturalisations.

Deux autres initiatives visant à limiter le nombre d'étrangers ont été soumises au peuple en décembre 1988 et en septembre 2000. Toutes deux ont été rejetées.

¹Raymond Durous, *Des Ritals en terre romande*, Editions de l'Aire, 2012, deux volumes

L'incendie de l'Hôpital des Bourgeois

Cet incendie qui a marqué les mémoires a eu lieu le 10 octobre 1937. La « Feuille d'Avis de Neuchâtel » du 11 octobre 1937 consacre sa première page à l'événement. Elle titre : L'hôpital des Bourgeois, au centre de la ville de Fribourg est la proie des flammes. Un incendie criminel éclatant avec une rare violence a mis en émoi, dimanche après-midi, toute une population... Une partie des combles et la chapelle de l'édifice sont entièrement détruites ; malades et vieillards ont dû être évacués en toute hâte ; les dégâts dépassent 300 000 francs. Le sinistre est l'œuvre d'un fou dangereux échappé d'un asile d'aliénés qui, en deux jours, s'est rendu coupable de trois actes odieux du même genre.

Du correspondant à Fribourg :

Hier, vers 16 heures, le feu se déclarait dans les combles de l'hôpital des Bourgeois. Cette imposante et ancienne construction, située au centre de Fribourg, domine la place Georges Python du côté de l'ouest. Elle est la propriété de la Bourgeoisie de Fribourg. Elle comprend plusieurs corps de bâtiments disposés en carré et plusieurs annexes.

L'incendie a débuté près d'une grande cheminée au-dessus de la façade. Il est dû, comme on le verra, à la malveillance. Il s'est étendu dans les galetas, surtout vers la droite, et a envahi les ailes adjacentes. La couverture en tuiles a éclaté et tous les abords, la place Georges Python et la rue de l'Hôpital ont été bombardés de débris.

Le personnel de l'hôpital, les religieuses, les infirmiers et les pompiers ont procédé rapidement à l'évacuation des malades, au nombre d'une centaine. Sur ce nombre, une dizaine étaient gravement atteints. Quatorze étaient soignés pour la paralysie infantile. Ils ont été transportés dans d'autres établissements, tandis que ceux qui étaient sujets à des cas moins graves et les convalescents se sont réfugiés dans les jardins. Grâce à la promptitude de l'action et au sang-froid des sauveteurs, il n'y eut aucun accident de personne à déplorer.

Intensité de l'incendie

Les flammes avaient gagné les combles de l'aile qui domine la rue de l'Hôpital où se trouve la chapelle, ainsi que l'aile gauche, moins gravement cependant. Des flammes s'élevaient sur une surface d'une cinquantaine de mètres de longueur, et des tourbillons de fumée étaient visibles de loin.

Toute la population, en proie à une vive émotion, est accourue sur les lieux, et plusieurs jeunes gens ont été requis pour les opérations de sauvetage. C'est vers 17 heures que le feu a atteint son maximum d'intensité. Extérieurement, les deux étages ne paraissaient pas avoir encore beaucoup souffert, tandis que la toiture était partiellement détruite.

Les efforts des pompiers ont tendu à enrayer le progrès du feu dans les combles, sur le corps arrière et sur l'aile gauche, qui n'étaient pas complètement envahis. Au bout d'une demi-heure d'efforts, le feu devait céder du terrain. De puissants jets ont attaqué alors les foyers principaux. Les étages ont été très détériorés par l'eau. Vers 18 heures, le feu faisait encore rage autour de la coupole centrale de l'hôpital, mais partout ailleurs, on pouvait se dire maître de la situation.



Une partie du mobilier et les ornements de la chapelle ont été mis en lieu sûr.

Peu après 18 heures, la grande coupole s'est effondrée dans un fracas extraordinaire. Des débris calcinés ont alors pénétré dans la chapelle. Celle-ci est considérée comme complètement perdue.

Occupants, sauveteurs, présences sur les lieux

Au moment où le feu a éclaté, 95 malades, 75 vieillards indigents et 24 religieuses étaient logés dans le bâtiment.

La troupe a participé au sauvetage. A côté des pompiers, les recrues de l'école de Fribourg et les aspirants de l'école d'officiers de Lausanne, en congé, ont participé aux travaux d'extinction et de sauvetage. De nombreux automobilistes se sont mis à disposition avec leurs voitures pour évacuer les malades dans les autres hôpitaux de Fribourg où dans des maisons privées. En l'espace d'une heure, tout l'hôpital était évacué. Seuls deux pompiers ont été blessés légèrement,

Vers 20 heures, quelques flammes s'élevaient encore par endroits et les barrages établis par la police ont été supprimés.

MM. Chatton, conseiller d'Etat et Renevey, préfet, le lieutenant-colonel Marro, commandant de place et divers membres des autorités de la ville de Fribourg étaient sur place. Une foule de plusieurs milliers de personnes était accourue sur les lieux.

Un mot d'histoire

La construction de l'hôpital des Bourgeois date de la fin du XVII^e siècle. Le plan avait été calqué sur celui de l'hôpital de Milan. La chapelle a été consacrée en 1699. La valeur de

l'édifice et du mobilier n'est pas inférieure à un million de francs. Les dégâts sont estimés à 300 000 fr.

L'incendiaire

Les recherches entreprises par la police fribourgeoise ont abouti à l'arrestation à Berne de l'incendiaire de l'hôpital. Il s'agit d'un nommé Albin Thalmann, âgé de 32 ans, originaire de Planfayon et interné depuis quelque temps à Marsens. Il s'est livré à des aveux complets. Il a été écroué dans les prisons de Tavel.

Quelques détails sur les méfaits de Thalmann. Il ne s'est pas borné à mettre le feu seulement à l'hôpital des Bourgeois. Samedi, l'incendiaire a échappé à la surveillance des gardiens de l'asile de Marsens et il a pris le large, non sans avoir mis le feu à l'habitation du directeur de l'établissement. Un incendie qui a causé des dégâts pour plus de 15 000 fr.

De Marsens, Thalmann a gagné Zirkels, près de Schmitten, où il est arrivé dans la soirée. Il s'est introduit dans la grange du fermier Bernard Zurkinden, où il a passé la nuit. Dimanche, à cinq heures du matin, il s'en est allé, mais pour revenir vers neuf heures. Profitant du moment où les habitants de la localité assistaient à la messe, il est entré de nouveau dans la ferme de M. Zurkinden, à laquelle il a bouté le feu. Son acte criminel accompli, Thalmann s'est enfui pour gagner Fribourg où il est arrivé à 13 heures. Il s'est rendu à l'hôpital des Bourgeois où il a pénétré sans se faire remarquer car il était avec quelques personnes qui rendaient visite à des malades. Thalmann est monté dans les combes et il a allumé un feu à l'aide de déchets de bois, puis il a pris la fuite.

Dangereux individu, Albin Thalmann est un maniaque de l'incendie ; ses actes criminels sont presque tous dirigés contre des établissements où il a séjourné.

Mediamarkt et la lutte des classes

Cet article de Jean Ammann, paru dans « La Liberté » du 30 juin 2018, s'en prend avec humour - et une exagération dans sa conclusion - à une discutable initiative de Mediamarkt... Il a raison. La discrimination entre les « bons » et les « mauvais » élèves n'a fait qu'augmenter ces dernières années, engendrant moquerie, jalousie, mises à l'écart. Les « mauvais » élèves rejoignent au CO les classes dites de « connaissances de base ». Et les « bons », dès l'école enfantine parfois, portent inscrit sur leur front le terme de hpi - haut potentiel intellectuel - dont les ont affublés leurs parents ou quelque enseignant ou psychologue. Ces deux catégories d'élèves devraient être traitées sans discrimination, tout en tenant compte méthodologiquement de leurs potentialités.

Tout ce que la vertu compte de bons soldats est monté aux barricades : Mediamarkt transforme les livrets scolaires en bons d'achat. Un 6 et c'est 4 francs de bon-cadeau ; un 5,5 c'est 3 francs ; un 5 c'est 2 francs. Dépêchez-vous, l'action s'arrête le 28 juillet. Qu'ont-ils fait là, les stratèges de Mediamarkt, qui auraient mieux fait de libérer Barabbas ! Le tollé est unanime : les enseignants, les parents d'élèves, les chefs d'établissement scolaire s'indignent

en chœur et leur colère est terrible. « C'est un assaut consumériste contre un public manipulable en raison de son âge », disent-ils. A Fribourg, la Fédération des associations des parents d'élèves, par la voix de sa présidente, dénonce « un jeu commercial discriminatoire » et enjoint à la firme de cesser immédiatement cette campagne « scandaleuse » (*La Liberté* du 27 juin).

Quel est le crime de Mediamarkt ? La chaîne de magasins s'inscrit dans la droite ligne de notre système scolaire. Que fait l'école ? Elle sélectionne, elle classe, elle récompense. En un mot, elle discrimine. Au bout du cursus primaire, elle envoie une élite vers les classes pré-gymnasiales, la classe moyenne vers les classes générales et le restant du livret scolaire vers les classes à « exigences de base », dont l'appellation est déjà une flétrissure. On peut imaginer que les classes pré-gymnasiales présideront plus tard aux destinées de la nation et c'est ainsi que le système se perpétuera, comme il se perpétue depuis des générations et des générations, les latinistes régnant hier sur la plèbe, les matheux aujourd'hui sur la masse du secteur tertiaire.

Que fait Mediamarkt ? Il répond à l'injonction qui est aussi vieille que l'enseignement public : si tu travailles bien à l'école, tu seras récompensé. D'abord, tu auras le choix d'un métier au lieu que ce métier te soit imposé - bon à rien, tu finiras balayeur ! - et ensuite, puisque tu as bien travaillé à l'école, puisque tu as obéi à la sommation initiale, l'économie te récompensera d'un bon salaire qui te permettra d'élever des enfants dans les meilleures conditions possibles et c'est ainsi que tes enfants poursuivront ton œuvre de domination...

« Avec notre initiative, nous souhaitons montrer que chez nous les excellentes performances et la volonté de s'engager sont reconnues et récompensées », résume Sacha Wigdorovits, porte-parole de Mediamarkt (*Le Matin*). Nous vivons en méritocratie et Mediamarkt se plie à l'idéologie dominante, à la doxa pour prendre un terme de sociologue.

Pour ma part, je trouve assez réjouissant que la campagne de Mediamarkt soulève une indignation générale : non au consumérisme, non à l'élitisme, non à l'étalonnage, non à la discrimination ! Mais pourquoi, camarades, s'arrêter en si bon chemin : non à l'évaluation, non aux notes, non aux filières, non à la marchandisation de l'esprit humain, non au système ! Vive l'anarchie ! Boum.

Ratata

Anne-Marie Yerly, dans « La Gruyère » du 30 juin 2018, prend prétexte de la Fête fédérale des fifres, tambours et clairons qui a lieu à Bulle pour se livrer à quelques commentaires sur les fanfares et évoquer le souvenir de Ratata...

Dremidè bin, bounè dzin dè Bulo, poutithre ke vouthrè né chon pye pèjubyè tyè vouthrè dzoua. Vo fithâdé lé tabâ, lè tanbour dè tota la Chuiche.

Du Bâla a Dzenèva, in pachin pê ti lè tyinton, i chon arouvâ intye-vo po trè dzoua. Trè dzoua dè fitha è dè galéjè rinkontrè.

Chi l'inchtrumin dè mujika l'é kan mimo bin utilo. Din le viyo tin, avu lè tronpètè, din lè batayè, i tsanpâvan lé pouro chudâ ou fu. « Tambour-batan » ke de jan, irè tyachon dè l'i alâ, è bin chovin po pâ rêvinyi !

Ou dzoua d'ora, l'è tyè-mé po le pyéji. Totè lè chochyètâ dé mujika l'an di balè batèri, du la pitita tyéchète a la grôcha tyéche, i châbrè on mache dè geleniche, dé tanborin è dè kachtanyètè.

A la fanfàre dè mon velâdzo, din lè j'an trinta, on tanborinâre l'é chochrâ chélébro. Irè a non Hilaire. Irè farmo bon po menâ chè badyèté, chon pye grô pyéji irè d'alâ in répètichyon. Chon chorènon l'é chochrâ grantin din lè mèmouâre: Ratata ! Bala fitha a ti !

Ratata

Dormez bien, bonnes gens de Bulle, peut être que vos nuits sont plus paisibles que vos jours. Vous fêtez les grosses caisses, les tambours de toute la Suisse.

De Bâle à Genève, en passant par tous les cantons, ils sont arrivés chez vous pour trois jours. Trois jours de fête et de jolies rencontres.

Cet instrument de musique est quand même bien utile. Dans le vieux temps, avec les trompettes, dans les batailles, ils poussaient les pauvres soldats au feu. « Tambour-battant » disait-on, il fallait y aller, et bien souvent pour ne pas revenir.

Aujourd'hui, ce n'est plus que pour le plaisir. Toutes les sociétés de musique ont une belle batterie, de la petite à la grosse caisse ainsi qu'une quantité de grelots de toutes sortes, de tambourins et de castagnettes.

A la fanfare de mon village, dans les années trente, un joueur de tambour est resté célèbre. Il s'appelait Hilaire. Il était fort pour mener ses baguettes, son plus grand plaisir était d'aller en répétition. Son surnom est resté longtemps dans les mémoires : Ratata ! Belle fête à tous !

L'Ecole normale ou la fin d'un symbole

Magazine, Forum de « La Liberté » du 14 février 1994. Denis Clerc, incisif selon son habitude, commente la disparition de l'Ecole normale. En tant qu'ancien directeur de 1984 à 1994, je me dois d'ajouter que les caractéristiques politico-religieuses d'Hauterive décrites par Denis Clerc s'étaient complètement estompées...

Le Conseil d'Etat l'a annoncé au détour d'une réponse à un postulat : l'Ecole normale va disparaître en tant que formation complète et séparée des enseignants primaires. Les futurs instituteurs passeront leur bac avant de recevoir une formation spécifique. Cette filière a

déjà été introduite en parallèle avec l'autre depuis 1991. Elle prendra toute la place à l'avenir, si le Grand Conseil finit, lui aussi, par s'y résigner.

La démarche paraît logique. Tous les cantons en sont venus à ce système parce qu'il est plus économique et plus souple : il réduit le nombre des voies de formation, retarde le choix professionnel et permet une meilleure adaptation à la demande. Alors, pourquoi s'est-on résigné si tard à une réforme réclamée depuis des décennies ? C'est que l'affaire a un fond politique plus que pédagogique.



En 1857, lorsque les conservateurs ont pris le pouvoir, ils avaient compris que la maîtrise de l'opinion publique passait par l'école, par l'Eglise et par la presse. A la formation des instituteurs par l'Ecole cantonale mise en place par les radicaux, ils ont substitué une formation séparée sous l'étroite surveillance du clergé. Les candidats furent enfermés dès leur âge tendre dans le creuset de l'ancien couvent d'Hauterive, pour être les soldats du nouveau régime et les apôtres de son idéologie intégriste. Lorsque le futur chanoine Schorderet entra dans la maison comme aumônier, en 1867, sa première démarche fut d'en obtenir l'exclusion des protestants et des deux derniers maîtres soupçonnés de sympathies libérales !

Eh ! oui, le canton de Fribourg avait alors des airs « iraniens ». Il était imbibé de l'idéologie intégriste. Il se prenait pour le dernier rempart de la Vérité au milieu d'un monde enfoncé dans l'Erreur. Dès lors, les dirigeants avaient la conviction qu'ils devaient transmettre le seul et vrai savoir par des voies séparées de l'influence extérieure.

Dans les années vingt, Mgr Dévaud écrivait : « La transmission des connaissances nécessaires à un instituteur pour son enseignement n'est qu'un but secondaire de l'Ecole normale. Le

but premier, essentiel, est la formation et la maturation d'un esprit, d'une mentalité conforme aux croyances religieuses, aux traditions historiques, au tempérament particulier du peuple fribourgeois. »

Voilà pourquoi la fin de l'Ecole normale est plus qu'une péripétie pédagogique ou financière. C'est le symbole d'un régime, d'une vision du monde qui s'efface. Même l'Eglise a compris que la formation d'un prêtre ne peut plus se faire dans la serre chaude d'un séminaire coupé des froides réalités de la Vie. A son tour, l'Etat doit renoncer à ce qu'en fait il ne pouvait déjà plus obtenir depuis bien des années : des instituteurs formés pour être les organistes, les rabbins et les notables d'un ghetto enfermé dans ses certitudes par un pouvoir de droit divin. Les connaissances dont les hommes ont besoin ne sont pas des formules figées dont la possession confère un pouvoir absolu. Elles sont comme des fleurs, comme la vie. Elles ont besoin d'air et de liberté pour croître et se manifester à ceux qui ont la curiosité de les chercher et le talent de les faire découvrir.